Leaders environnementaux

aRET 4

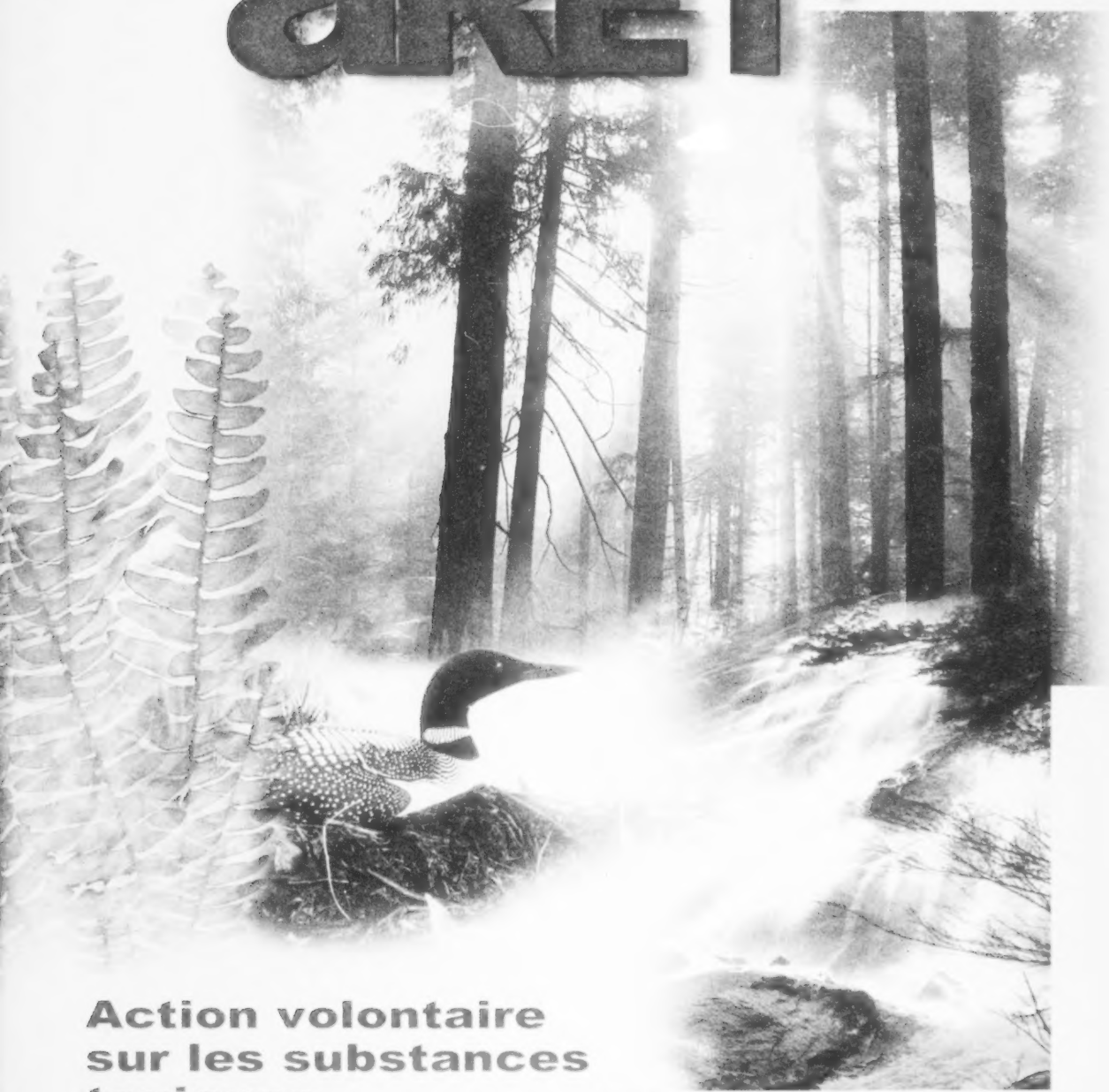

Action volontaire sur les substances toxiques

aRET

Accélération de la réduction/élimination des toxiques

Données de catalogage avant publication
de la Bibliothèque nationale du Canada

Leaders environnementaux 4 :
ARET : action volontaire sur les substances toxiques

Publ. aussi en anglais sous le titre : **Environmental leaders 4, ARET, voluntary action on toxic substances.**
ISBN 0-662-89360-3
N° de cat. En40-492/2003F

1. Déchets – Réduction – Canada.
2. Déchets industriels – Aspect de l'environnement – Canada.
3. Déchets dangereux – Canada.
I. Secrétariat ARET (Canada)

TD897.8C2E58 2003 363.738'470971

Si vous avez des questions, veuillez vous adresser au :
Secrétariat ARET
13e étage, Place Vincent Massey
Gatineau (Québec) K1A 0H3
Téléphone : (819) 953-9339
Télécopieur : (819) 953-7970
Courriel : aret@ec.gc.ca

Des exemplaires du présent document sont disponibles auprès de :
L'Informathèque
Environnement Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0H3
Téléphone : 1 800 668-6767
(819) 997-2800
Télécopieur : (819) 953-2225
Courriel : environfo@ec.gc.ca

Ce document est également disponible sur **la Voie verte** d'Environnement Canada à :
http://www.ec.gc.ca/nopp/aret

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada (Environnement Canada) 2003

104-02636/

Message du Ministre

Madame,
Monsieur,

J'ai le plaisir de vous présenter le document intitulé *Leaders environnementaux 4*, le rapport final sur la première initiative volontaire nationale de réduction de la pollution, soit le Programme d'accélération de la réduction et de l'élimination des toxiques (ARET) qui a été en vigueur de 1995 à 2000.

Les résultats de cette approche innovatrice sont vraiment impressionnants. Le programme a reçu l'appui d'un grand nombre de représentants de l'industrie canadienne, regroupant en tout huit secteurs industriels majeurs. Au total, 318 installations séparées, qui représentaient 171 sociétés, ont accepté de participer à cette entreprise novatrice. Elles sont parvenues à réduire considérablement leurs rejets de substances toxiques. Effectivement, les résultats finals indiquent une réduction de 27 825 tonnes, ou de 72 p. 100, par rapport à l'année de référence. Pendant toute la durée du Programme ARET, l'environnement canadien a bénéficié d'une réduction des rejets de substances toxiques de l'ordre de 70 388 tonnes.

Par ailleurs, je suis très impressionné par la façon dont l'industrie canadienne a répondu au défi du Programme ARET. La réussite de ce programme et les conseils avisés que nous avons reçus au sujet des principes et des critères de conception pour les initiatives volontaires ont contribué à la création de la *Politique-cadre relative aux ententes sur la performance environnementale* d'Environnement Canada, qui a été diffusée en juin 2001. Fondée sur des consultations avec l'industrie, des organisations non gouvernementales et d'autres gouvernements, cette politique-cadre appuiera les industries et les encouragera à s'engager davantage à réduire la pollution.

Je tiens à féliciter les participantes et les participants du programme ARET pour leurs réalisations, et je vous encourage à continuer à faire preuve de leadership en matière d'environnement en élaborant des ententes sur la performance environnementale avec mon ministère.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

David Anderson

David Anderson, c.p., député

Table des matières

Chapitre 1	**EN QUOI CONSISTE LE PROGRAMME ARET?**	4
	Les principales composantes du Programme ARET	4
	La liste des substances ARET	4
	Le défi ARET	5
	Personnes-ressources	5
Chapitre 2	**PROGRÈS RÉALISÉS DANS LE CADRE DU PROGRAMME ARET**	6
	Participation	6
	Progrès en matière de réduction globale	6
	Modifications des engagements relatifs aux réductions	7
	Réductions ventilées par catégorie de substances	7
	Réductions ventilées par substance	10
	Substances toxiques en vertu de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement*, 1999 (LCPE 1999)	11
Chapitre 3	**PROGRÈS RÉALISÉS PAR SECTEUR**	12
	Aluminium	12
	Fabrication de produits chimiques	13
	Spécialités chimiques	14
	Services d'électricité	15
	Gouvernement	16
	Mines et métallurgie	16
	Produits pétroliers et gaziers et leurs dérivés	17
	Autres domaines manufacturiers	18
	Produits forestiers	19
	Acier	20
Chapitre 4	**ARET AU-DELÀ DE L'AN 2000**	22
	Contexte du renouvellement du programme ARET	22
	Politique-cadre relative aux ententes sur la performance environnementale (juin 2001)	25
	Le programme qui prendra la relève d'ARET	25
Annexes	**Annexe 1** – Les substances ARET	26
	Annexe 2 – Rejets par installation	29
	Annexe 3 – Rejets par substance	43
	Annexe 4 – Liste des participants au programme ARET	46
	Annexe 5 – Autres participants et partisans d'ARET	54
	Annexe 6 – Membres du comité des intervenants d'ARET	55

En quoi consiste le programme ARET ?

ARET (accélération de la réduction et de l'élimination des toxiques) est une initiative de prévention et de réduction de la pollution à laquelle participent de multiples intervenants dont l'industrie, des organismes de santé, d'autres associations professionnelles et divers paliers de gouvernement dans toutes les régions du Canada. L'initiative vise à réduire les effets nocifs des substances toxiques sur la santé humaine et l'environnement en accélérant la réduction ou l'élimination des rejets de ces substances, y compris celles qui persistent dans l'environnement et risquent de s'accumuler dans les organismes vivants.

L'initiative ARET favorise la coopération entre l'industrie, les gouvernements et d'autres intervenants et donne aux participants la possibilité d'acquérir une crédibilité et de gagner la confiance du public et l'appui dont ils ont besoin tout en améliorant leur performance environnementale. Les participants établissent volontairement des objectifs de réduction des rejets, ce qui permet d'aborder la prévention de la pollution par des toxiques d'une manière ouverte et non normative. Les participants produisent des rapports publics sur les progrès qu'ils ont accomplis pour atteindre leurs objectifs de réduction des toxiques.

LA VISION ARET

Objectifs à long terme du programme ARET :

- la quasi-élimination des rejets de substances persistantes, bioaccumulables et toxiques;
- la réduction d'autres rejets toxiques à des niveaux suffisamment bas pour ne pas nuire à la santé humaine et à l'environnement.

OBJECTIFS ET CALENDRIER DU PROGRAMME ARET

Avant la fin de l'an 2000, les participants au programme ARET visaient à réduire :

- de 90 p. 100 les rejets de substances persistantes, bioaccumulables et toxiques;
- de 50 p. 100 par rapport aux niveaux de l'année de référence tous les autres rejets de substance toxiques.

Tous les participants étaient également encouragés à diminuer autant que possible les rejets de toute substance figurant sur la liste ARET.

Les principales composantes du programme ARET

Voici les quatre principales composantes du programme ARET :

1. l'élaboration de la liste des substances ARET fondée sur des critères scientifiques et un accord multilatéral;
2. le défi ARET lancé aux participants potentiels;
3. la réponse au défi lancé, c'est-à-dire le plan d'action ARET où les participants s'engagent publiquement à atteindre des objectifs de réduction ou d'élimination particuliers à une date fixée;
4. le rapport des participants faisant état des progrès accomplis et la publication annuelle des résultats.

La liste des substances ARET

La liste des substances ARET comporte 117 substances toxiques, dont 30 substances persistantes, bioaccumulables et toxiques (**PBT**). La liste a été dressée après qu'un groupe d'experts en toxicologie composé de représentants du gouvernement, de l'industrie et d'organismes de santé et de protection de l'environnement ait procédé à l'évaluation scientifique de 2 000 substances préoccupantes. La liste des substances ARET ainsi que d'autres renseignements sur le processus de sélection des substances se trouvent à l'annexe 1.

Les substances ARET se divisent en cinq catégories :

1. Liste **A-1** : substances (30) possédant les critères PBT;
2. Liste **A-2** : substances (2) dont on n'a pu établir avec certitude les critères PBT;
3. Liste **B-1** : substances (8) bioaccumulables et toxiques;
4. Liste **B-2** : substances (33) persistantes et toxiques;
5. Liste **B-3** : substances (44) toxiques seulement.

Le défi ARET

En 1994, le Comité des intervenants ARET a lancé à certaines sociétés et institutions canadiennes ainsi qu'à certains ministères et organismes gouvernementaux le défi de réduire ou d'éliminer volontairement, avant l'an 2000, les rejets de substances ARET dont ils étaient responsables. Le Comité a demandé aux participants de choisir une année de référence postérieure à 1987 par rapport à laquelle ils mesureraient leurs résultats et de préciser la quantité dont chaque substance serait réduite. Les installations n'ont pas toutes été en mesure de s'engager à atteindre les objectifs de réduction ambitieux de 90 et de 50 p. 100 fixés au début du programme, et, dans ce cas, elles ont été encouragées à faire de leur mieux. On peut obtenir les plans d'action ARET en communiquant avec les personnes-ressources dont le nom figure à l'annexe 4.

Ce rapport marque la fin du défi lancé en 1994. Les progrès réalisés du début à la fin du programme sont exposés en détail au chapitre 2 et ceux accomplis par secteur le sont au chapitre 3, où l'on présente en outre une mise à jour des progrès enregistrés par les participants depuis la publication du dernier rapport *Leaders environnementaux*. Les progrès qu'a faits Environnement Canada dans l'élaboration d'un programme qui succédera à ARET figurent au chapitre 4.

Les résultats du programme ARET ont été publiés à partir de janvier 1995 dans une série de rapports et de mises à jour intitulés *Leaders environnementaux*. Le rapport précédent, soit la mise à jour de *Leaders environnementaux 3*, résume les données recueillies jusqu'à et y compris l'année civile 1998. Ce rapport-ci contient les données des deux dernières années du programme, 1999 et 2000. On peut se procurer tous ces rapports auprès de l'Informathèque :

Environnement Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0H3
(819) 997-2800
ou 1 800 668-6767 (sans frais)
enviroinfo@ec.gc.ca

Les rapports, ainsi que des documents connexes, sont disponibles sur le site Web d'ARET (www.ec.gc.ca/nopp/aret).

UN BREF HISTORIQUE DU PROGRAMME ARET

ARET est né à la suite d'une proposition présentée au ministre fédéral de l'Environnement à la fin de 1991 par un groupe composé d'écologistes et de cadres de l'industrie de premier plan ayant pour nom Groupe des orientations nouvelles. Ce dernier proposait d'établir un contexte de collaboration pour identifier les plus importantes substances toxiques et en réduire ou en éliminer ensuite les rejets. Il suggérait que les intervenants collaborent à l'élaboration d'un plan d'action qui permettrait d'agir plus rapidement et plus efficacement que ne le ferait le seul recours aux règlements.

En 1992, le Ministre a répondu à la proposition en créant le Comité des intervenants ARET. L'une des premières tâches du Comité consistait à évaluer la toxicité de 2 000 substances et à classer celles-ci selon leur persistance, leur bioaccumulation et leur toxicité. Vers la fin de 1993, le Comité a terminé son travail d'identification, d'évaluation et de classement et a créé une liste de 117 substances toxiques exigeant une prise de mesures immédiates.

On s'est rendu compte assez rapidement que le Comité ne pouvait en arriver à une entente sur la question de savoir s'il fallait éliminer l'usage des substances ou en réduire les rejets. La viabilité d'une stratégie fondée sur la participation volontaire pour en arriver à des résultats a également été remise en question. C'est alors que *Pollution Probe*, le Congrès du Travail du Canada, la *Toxics Watch Society* de l'Alberta, la *West Coast Environmental Law Association*, *Great Lakes United* et l'Union québécoise pour la conservation de la nature se sont retirés du Comité. Les autres membres ont choisi de rester pour mener plus loin le processus ARET.

LE COMITÉ DES INTERVENANTS ARET

Le Comité des intervenants ARET est constitué de représentants de l'industrie, d'organismes de santé et d'associations professionnelles, ainsi que de représentants des gouvernements fédéral et provinciaux, comme suit :

- Association de l'aluminium du Canada
- ministère des Eaux, des Terres et de la Protection de l'air de la Colombie-Britannique
- Association canadienne des fabricants de produits chimiques
- *Canadian Consumer Specialty Products Association* (autrefois l'Association canadienne des manufacturiers de spécialités chimiques)
- Association canadienne de l'électricité
- Alliance des manufacturiers et des exportateurs du Canada
- Institut canadien des produits pétroliers
- Association canadienne des producteurs d'acier
- Institut de chimie du Canada
- Comité de santé environnementale du Québec
- Environnement Canada
- Association des produits forestiers du Canada (autrefois l'Association canadienne des pâtes et papiers)
- Santé Canada
- Industrie Canada
- Association minière du Canada
- ministère de l'Environnement et du Travail de la Nouvelle-Écosse
- ministère de l'Environnement de l'Ontario

Personnes-ressources

Vous pouvez visiter le site Web d'ARET à l'adresse suivante : www.ec.gc.ca/aret. Vous pouvez également parler directement à quelqu'un au sujet du programme ou d'une question qui s'y rattache en téléphonant à l'un des membres du Comité des intervenants ARET dont le nom figure à l'annexe 6. Vous pouvez enfin communiquer avec le Secrétariat ARET par téléphone (819-953-9339), par télécopieur (819-953-7970) ou par courriel (aret@ec.gc.ca).

Progrès réalisés dans le cadre du Programme ARET

Participation

En tout, 318 installations appartenant à 171 sociétés et organisations gouvernementales ont présenté et exécuté des plans d'action dans le cadre du programme ARET (la liste de ces sociétés et organisations ainsi que le nom des personnes-ressources figurent à l'annexe 4). Deux sociétés ont présenté de nouveaux plans d'action en 1999, après la publication de la mise à jour du rapport *Leaders Environnementaux 3*. Il s'agit de Kinross Gold Corp. pour son exploitation minière Macassa (secteur des mines et de la métallurgie) et du *Oil Sands Group* de *Suncor Energy Inc.* (secteur des produits pétroliers et gaziers et leurs dérivés).

ANNÉE DE DÉCLARATION 1999 — PRINCIPALES RÉALISATIONS

- Les rejets ont diminué de 27 112 tonnes ou de 70 p. 100 par rapport aux niveaux de l'année de référence.
- Cent soixante et onze sociétés et organisations gouvernementales ont présenté et mis en œuvre des plans d'action ARET.
- Quarante-neuf pour cent des installations ont atteint ou dépassé les objectifs de l'an 2000 pour toutes les catégories de substances qu'elles ont déclarées.
- Les objectifs de l'an 2000 ont été dépassés dans le cas de trois des cinq catégories de substances ARET : B-1, B-2 et B-3.

De plus, 145 nouvelles sociétés et organisations gouvernementales ont fait parvenir une déclaration de soutien au programme dans laquelle elles affirment n'être responsables d'aucun rejet de substances ARET ou n'en produire que des quantités négligeables (la liste se trouve à l'annexe 5). Trois de ces sociétés ont adhéré au programme ARET depuis la mise à jour du rapport *Leaders Environnementaux 3*.

Progrès en matière de réduction globale

En 1999, les participants au programme ARET ont fait état d'une réduction des rejets de 333 tonnes, soit une diminution de 3 p. 100 par rapport aux rejets déclarés en 1998. Toujours en 1999, les rejets de substances ARET ont totalisé 11 473 tonnes ou 70 p. 100 au-dessous des niveaux de l'année de référence.

En 2000, les participants au programme ARET ont continué de réduire les rejets, cette fois de 713 tonnes ou de 6 p. 100 par rapport à l'année précédente. La réduction totale de rejets obtenue par les participants depuis la mise à jour du rapport *Leaders Environnementaux 3* est ainsi portée à 1 046 tonnes, soit 9 p. 100 de moins que les niveaux de 1998. En 2000, les rejets de substances ARET se sont chiffrés à 10 760 tonnes.

Le programme ARET a donc permis de réduire les rejets dans l'environnement de plus de 72 p. 100 par rapport aux niveaux de l'année de référence, ce qui signifie que, chaque année, 27 825 tonnes de substances ARET ne sont plus rejetées dans l'environnement.

Les rejets réels et prévus indiqués par les participants de l'année de référence jusqu'en 2000 sont illustrés à la figure 1. Les rejets signalés par chaque installation durant la même période sont présentés à l'annexe 2.

FIGURE 1 : Rejets réels et prévus, de l'année de référence à 2000

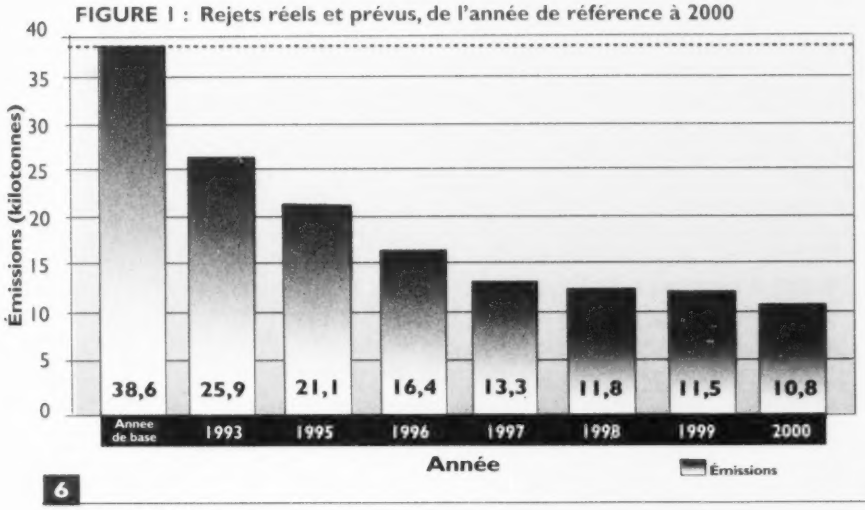

ANNÉE DE DÉCLARATION 2000 — PRINCIPALES RÉALISATIONS

- Les rejets ont diminué de 27 825 tonnes ou de 72 p. 100 par rapport aux niveaux de l'année de référence.
- Cinquante-quatre pour cent des installations ont atteint ou dépassé les objectifs de l'an 2000 dans toutes les catégories de substances qu'elles ont déclarées.
- Les participants au programme ARET ont continué de dépasser les objectifs de l'an 2000 dans trois des catégories de substances ARET : B-1, B-2 et B-3.
- Les objectifs de l'an 2000 ont été atteints ou dépassés dans le cas de 66 p. 100 des substances ARET qui ont été déclarées.

Modifications des engagements relatifs aux réductions

Les niveaux des rejets de l'année de référence ont augmenté de 10 697 tonnes. Ils sont passés des 27 888 tonnes mentionnées dans *Leaders Environnementaux 1* à 38 585 tonnes dans le présent rapport. L'année de référence, qui était choisie par les participants lorsqu'ils se joignaient au programme, pouvait être n'importe quelle année postérieure à 1987.

La réduction globale des rejets que s'étaient engagés à effectuer les participants ARET a pris de l'ampleur à mesure que de nouvelles sociétés adhéraient au programme. Elle s'est également modifiée lorsque les plans d'action étaient corrigés pour tenir compte de méthodes améliorées de surveillance et de production de rapports et que des participants ajoutaient dans leurs plans d'action des substances ARET dont ils ne faisaient pas état auparavant. Certains participants ARET ont aussi révisé leur engagement lorsqu'ils ont appliqué de nouvelles stratégies en vue de réduire ou d'éliminer des substances ARET.

Réductions ventilées par catégorie de substances

Les sociétés mesurent généralement leurs réalisations par rapport aux objectifs à court terme qui ont été fixés pour les catégories de substances figurant dans leur rapport. À la fin de 1999, 49 p. 100 des installations avaient déjà atteint ou dépassé les objectifs à court terme d'ARET pour toutes les catégories de substances qu'elles déclarent. À la fin de 2000, 54 p. 100 d'entre elles atteignaient ou dépassaient leurs objectifs à court terme.

L'année de déclaration 1999 incluse, les participants au programme ARET ont dépassé les objectifs de réduction à court terme de 50 p. 100 dans trois catégories de substances : B-1 (62 p. 100), B-2 (67 p. 100) et B-3 (72 p. 100). L'objectif pour les substances de la liste A-2 a été défini par l'expression « meilleur effort », car on n'a pas pu arriver à une conclusion unanime sur la question de savoir si ces substances étaient à la fois persistantes, bioaccumulables et toxiques. Les rejets de substances de la liste A-2 ont diminué de 70 p. 100. Les rejets de substances de la liste A-1, pour lesquelles l'objectif à court terme était fixé à 90 p. 100, ont baissé de 57 p. 100.

En 2000, les participants ont continué de réduire les rejets dans toutes les catégories. Cette fois encore, les objectifs ont été atteints ou dépassés dans trois des catégories ARET: B-1, 70 p. 100; B-2, 70 p. 100; B-3, 73 p. 100. En ce qui concerne les produits chimiques de la liste A-2, les participants ARET ont réussi à diminuer les rejets de 72 p. 100. Ils ont été incapables de tenir le pari de 90 p. 100 pour les substances A-1, mais sont parvenus à un résultat notable, soit 61 p. 100 sous les niveaux de l'année de référence.

Les rejets de substances dans chacune des cinq catégories, de l'année de référence jusqu'en 2000, sont présentés à la figure 2, conformément aux rapports des participants au programme ARET.

FIGURE 2 : Rejets ARET ventilés par catégorie de substances

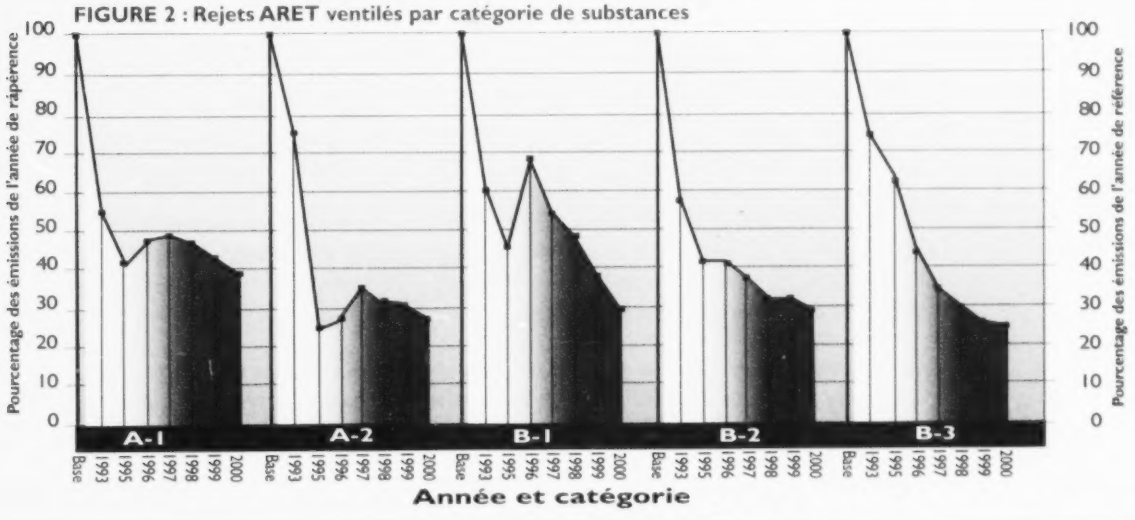

Liste A-1

En 1999, les rejets de substances appartenant à la catégorie A-1 se sont élevés à 476 tonnes, une diminution de 44 tonnes (8 p. 100) par rapport aux niveaux de 1998. Dofasco, du secteur de l'acier, et Alcan, producteur d'aluminium, ont enregistré une baisse importante des rejets d'hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) inscrits sur la liste A-1 en 1999.

Les HAP sont un groupe de substances chimiques caractérisées par une structure ayant plus d'un noyau benzénique. Les rejets de ces substances proviennent d'un certain nombre de sources naturelles et humaines telles que la combustion de bois et de carburant, la production d'acier et d'aluminium et les incendies de forêt. Le nombre et l'organisation des noyaux benzéniques varient selon les HAP et en déterminent les caractéristiques, y compris la toxicité, la bioaccumulation et la persistance. De nombreux HAP possèdent les caractéristiques déterminées lors du processus de sélection initial des substances de la liste A-1. D'autres composés de HAP sont inscrits sur les listes B-1 et B-2.

La réduction des rejets de substances A-1 a continué en 2000. Les rejets ont encore diminué de 38 tonnes, ou de 8 p. 100 par rapport aux niveaux de 1999. Ces diminutions sont dans une large mesure attribuables au fait qu'Alcan, poursuivant son programme de modernisation, a fermé son usine de l'Île-Maligne, construite dans les années 1940 (voir le chapitre 3).

La réduction totale des substances A-1 depuis la publication du dernier rapport *Leaders Environnementaux* s'établit à 82 tonnes, ou à 16 p. 100 sous les niveaux de 1998.

Les rejets totaux de substances A-1 (dont 99 p. 100, selon le poids, sont des HAP) ont baissé de 680 tonnes, ou de 61 p. 100 par rapport aux niveaux de l'année de référence. Bien que l'objectif du défi, fixé à 90 p. 100 pour les substances A-1, n'ait pas été atteint, les progrès sont néanmoins appréciables. Les participants qui déclarent des substances A-1 dans leur rapport ont indiqué que l'objectif de 90 p. 100 n'avait pas été réalisé à cause des dépenses en immobilisations prohibitives qu'il leur aurait fallu engager pour y parvenir.

Les totaux numériques montrés ci-dessus ne traduisent pas vraiment le succès remporté dans le cas des substances de la liste A-1. Lorsqu'on considère séparément les micropolluants de cette liste qui ne sont pas des HAP, tels que les dioxines et les furannes, on voit que leur réduction par rapport aux niveaux de l'année de référence dépasse 99 p. 100. C'est une réalisation distincte et notable que les résultats globaux pour les substances de la liste A-1 ne font pas ressortir, car les micropolluants qui ne sont pas des HAP sont rejetés en quantités beaucoup plus faibles, et leurs réductions se fondent dans la catégorie des métaux groupés.

Les rejets en pourcentage de l'année 2000 dans chacune des cinq catégories de substances par rapport à la quantité totale de rejets sont illustrés à la figure 3.

FIGURE 3 : Ventilation des rejets de substances par catégorie en 2000

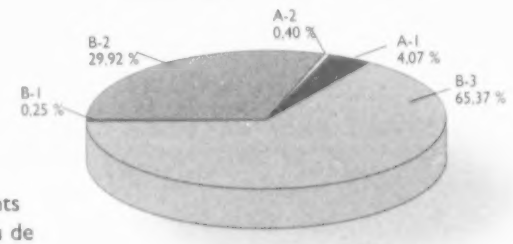

Total – 2000 : 10 760 tonnes

Liste A-2

En 1999, les rejets de substances figurant sur la liste A-2 ont décru de 1,2 tonnes ou de 2 p. 100 par rapport aux niveaux de 1998. La tendance à la réduction s'est poursuivie en 2000, année où les participants ont signalé une réduction de 5,2 tonnes ou de 11 p. 100 par rapport aux niveaux de 1999.

Depuis la mise à jour du rapport *Leaders environnementaux 3*, les rejets de substances de la liste A-2 ont diminué de 6,4 tonnes ou de 13 p. 100 par rapport aux 49,5 tonnes déclarées en 1998. Cette diminution est principalement attribuable aux réductions de rejets de cadmium[1] enregistrées par l'installation métallurgique Brunswick de Noranda et l'usine de la Compagnie minière et métallurgique de la Baie d'Hudson de Flin Flon.

Pour l'ensemble du programme ARET, la réduction totale des rejets de substances de la liste A-2 dépasse 110 tonnes, soit 72 p. 100 de moins que les nivaux de l'année de référence.

[1] *Veuillez noter que certains participants au programme ont fait remarquer qu'aucune méthode ne permet d'analyser les composés métalliques particuliers qui figurent sur la liste ARET (voir l'annexe 1) et que, par conséquent, ils doivent indiquer la valeur totale de ces composés. Le cadmium, par exemple, est inscrit comme cadmium (inhalable, soluble et inorganique), mais dans bien des cas la valeur mentionnée s'applique à tous les composés de cadmium.*

Liste B-1

Les rapports des participants au programme ARET font état d'une réduction des rejets de substances de la liste B-1 qui totalise 10 tonnes ou 23 p. 100 de 1998 à 1999. En 2000, les substances de la liste B-1 ont diminué de 7 tonnes ou de 22 p. 100 par rapport aux niveaux de 1999. Depuis la mise à jour du rapport *Leaders Environnementaux 3*, les rejets de substances de la liste B-1 ont décru de 17 tonnes ou de 40 p. 100. Cette baisse appréciable par rapport aux niveaux de 1998 est surtout attribuable à l'usine de Dofasco à Hamilton, du secteur de l'acier, qui a réduit ses rejets de HAP figurant sur la liste B-1.

Dans le cadre du programme, on est parvenu à réduire les rejets de substances B-1 de 63 tonnes ou de 70 p. 100 par rapport aux niveaux de l'année de référence.

Liste B-2

Les rejets de substances inscrites sur la liste B-2 ont augmenté de 98 tonnes ou de 3 p. 100 de 1998 à 1999. Les rejets de cuivre, de zinc et de plomb provenant de la Compagnie minière et métallurgique de la Baie d'Hudson de Flin Flon se sont accrus à cause de la détérioration du système antipollution, qui a été remplacé en 2000. Les rejets de métaux groupés de la société Inco ont également connu une augmentation.

De 1999 à 2000, les rejets de substances B-2 ont chuté de 343 tonnes ou de 10 p. 100. Les baisses substantielles de rejets de dichlorométhane affichées par les usines de Novopharm à Toronto et à Markham ont largement contribué à cette réduction. La Fonderie Horne et la *Canadian Electrolytic Zinc* de Noranda ont également fait état de réductions importantes.

Depuis le dernier rapport *Leaders environnementaux*, les réductions de substances B-2 ont atteint 245 tonnes, soit 7 p. 100 de moins que les niveaux de 1998. La réduction totale de substances B-2 effectuée dans le cadre du programme ARET dépasse 7 627 tonnes, soit 70 p. 100 par rapport aux niveaux de l'année de référence.

Liste B-3

De 1998 à 1999, les rejets de substances de la liste B-3 ont diminué de 376 tonnes ou de 5 p. 100. Des réductions considérables ont été signalées par le producteur de pâtes et papiers Domtar à Espanola et les producteurs d'acier Dofasco et Stelco (usine de Hilton). Des réductions importantes sont aussi attribuables aux producteurs de gaz et de pétrole Imperial Oil et Petro-Canada.

De 1999 à 2000, les rejets de substances du groupe B-3 ont encore diminué de 319 tonnes ou de plus de 4 p. 100. Les rejets de benzène ont été réduits de façon importante à l'installation de Dofasco à Hamilton. Shell Canada Limitée et l'installation de la société Syncrude à Mildred Lake ont fait état dans leur rapport d'une réduction substantielle des rejets de sulfure d'hydrogène. Depuis le dernier rapport *Leaders Environnementaux*, les réductions totales atteignent 695 tonnes, soit 9 p. 100 au-dessous des niveaux de 1998.

La réduction globale des substances B-3 atteinte dans le cadre du programme ARET se chiffre à 19 344 tonnes, soit 73 p. 100 par rapport aux niveaux de l'année de référence. Cela représente 70 p. 100 de la réduction totale exprimée en tonnes pour l'ensemble du programme.

Réductions ventilées par substance

Les objectifs de réduction à court terme du programme ARET s'appliquent à des catégories de substances plutôt qu'à des substances particulières. La réalisation des objectifs à court terme fixés pour des substances précises permet aux participants d'évaluer le succès du programme. Depuis le début, les participants ont présenté des plans d'action visant 93 substances. Parmi celles-ci se trouvent des substances, telles que les HAP, qui sont souvent signalées en tant que groupe ou famille de substances.

En ce qui concerne les substances de la liste A-1, l'objectif à court terme était de réduire les rejets de 90 p. 100 avant l'an 2000. Cet objectif a été dépassé dans le cas de 5 des 24 substances ou groupes de substances de la liste A-1 mentionnés dans les rapports :

- hexachlorobenzène;
- pentachlorophénol;
- octachlorostyrène;
- 2,3,7,8-tétrachlorodibenzofuranne;
- 2,3,7,8-tétrachlorodibenzo-p-dioxine.

De 1998 à 1999, on a assisté à une réduction sensible de certaines substances, y compris les HAP (listes A-1 et B-1), le cadmium (A-2), le plomb et le dichlorométhane (B-2), le sulfure d'hydrogène, le dioxyde de chlore, le benzène et le méthylisobutylcétone (B-3). Des augmentations ont été signalées pour le cuivre et le zinc (B-2) et l'acétaldéhyde (B-3).

En 2000, des réductions additionnelles de dioxyde de chlore, de benzène et de dichlorométhane ont été enregistrées par rapport aux niveaux de 1999. Des baisses substantielles ont aussi été signalées en ce qui concerne les cyanures et le chloroforme (B-2). Les rejets de cuivre ont diminué de façon marquée par rapport aux niveaux de 1999, mais demeurent légèrement plus élevés que ceux de 1998.

Pour un résumé des rejets ventilés par substance, veuillez consulter l'annexe 3.

D'après les rapports, les sept substances les plus rejetées dans l'environnement en 1999 et en 2000 demeurent inchangées, le sulfure d'hydrogène venant encore une fois en tête de liste. Les rejets de ces sept substances sont illustrés à la figure 4, tels qu'ils figurent dans les rapports de 2000 des participants au programme ARET.

FIGURE 4 : Substances les plus rejetées en 2000

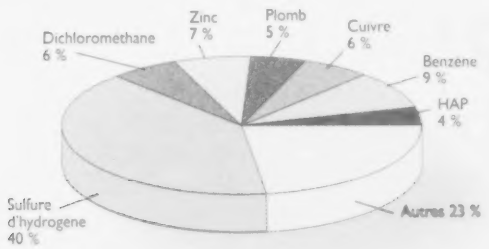

Les rejets des sept substances représentent 77 p. 100 des rejets totaux mentionnés par les participants ARET dans leurs rapports de 2000.

Substances toxiques en vertu de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement, 1999 (LCPE 1999)

Les participants ont indiqué que les émissions des 22 substances qui figurent à la fois dans l'annexe 1 de la LCPE 1999 et sur la liste ARET se sont élevées à 10 349 tonnes durant l'année de référence. Cela représente 27 p. 100 des rejets totaux signalés pour l'année de référence. De 1998 à 1999, les participants ont réduit les rejets de toxiques visés par la LCPE de 366 tonnes ou de 9 p. 100. En 2000, ils ont encore réduit les rejets de ces toxiques de 414 tonnes ou de 11 p. 100. Depuis 1998, la réduction totale se chiffre donc à 780 tonnes ou à 20 p. 100. Dans le cadre du programme ARET, les participants ont effectué une réduction substantielle des rejets de toxiques visés par la LCPE, soit plus de 7 100 tonnes au total ou 69 p. 100 sous les niveaux de l'année de référence. Cette impressionnante réduction se situe juste en deçà de leurs objectifs de réduction en 2000 pour les toxiques visés par la LCPE qui figurent sur la liste ARET. Selon les engagements annoncés dans les plans d'action initiaux, les participants prévoyaient réduire en 2000 leurs rejets de 7 540 tonnes ou de 73 p. 100 par rapport à l'année de référence.

LES SUBSTANCES ARET ET LA LOI CANADIENNE SUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, 1999

Une substance est jugée toxique au sens de la LCPE 1999 si elle est de nature à avoir un effet nocif sur l'environnement ou sur la biodiversité biologique, à mettre en danger l'environnement essentiel pour la vie ou à constituer un danger au Canada pour la vie ou la santé humaines. Vingt-deux substances ARET sont considérées toxiques aux termes de l'annexe 1 de la LCPE 1999. Quatre de ces substances font partie des sept substances les plus rejetées dans l'environnement d'après les rapports des participants au programme ARET (voir la figure 4). Il s'agit du benzène, du plomb, du dichlorométhane (aussi appelé chlorure de méthylène) et des HAP. Voici d'autres substances ARET inscrites sur la liste de l'annexe 1 de la LCPE 1999 : 1,2-dichloroéthane, 3,3'-dichlorobenzidine, composés d'arsenic inorganiques, amiante, benzidine, bis(2-éthylhexyl)phtalate, éther di(chlorométhylique), composés de cadmium inorganiques, tétrachlorure de carbone, composés de chrome hexavalent, hexachlorobenzène, mercure, composés inorganiques de nickel oxygénés, sulfurés et solubles, polychlorodibenzo-p-dioxines, polychlorodibenzofurannes, biphényles polychlorés (BPC), tétrachloroéthylène et trichloroéthylène.

Progrès réalisés par Secteur

Aluminium

La figure 5 illustre les rejets du secteur de l'aluminium de l'année de référence jusqu'en 2000, et la figure 6 montre les rejets du secteur par substance en 2000.

L'Association de l'aluminium du Canada (**AAC**) représente l'industrie de l'aluminium au Comité des intervenants ARET. Les sociétés membres de l'AAC assurent l'ensemble de la production d'aluminium au Canada.

Aluminium — Changements dans les rejets de 1998 à 2000 (tonnes)

Substance	1998–1999	1999–2000	1998–2000
HAP	▼27	▼28	▼55
Autres	0	0	0
Changement net	▼27	▼28	▼55

▼indique une diminution des rejets; ▲ indique une augmentation des rejets. Les chiffres ont été arrondis au nombre entier le plus proche.

En 2000, l'industrie canadienne de l'aluminium de première fusion a produit 2,4 millions de tonnes de métal, ce qui en fait le quatrième producteur dans le monde après les États-Unis, la Chine et la Russie. La valeur de la production canadienne a atteint 5,5 milliards de dollars en 2000, et l'industrie de l'aluminium de première fusion assure 14 765 emplois directs au Canada.

Source : http://aac.aluminium.qc.ca

Tous les membres de l'AAC ont participé au programme ou l'ont appuyé. Deux sociétés ont déclaré que la nouvelle technologie qu'elles utilisent leur permet de réduire à des quantités négligeables leurs rejets de substances ARET. La société Alcan est le seul membre de l'Association qui produit des rapports sur ses rejets, la majorité étant des HAP provenant de cinq installations. En 2000, le secteur de l'aluminium était responsable de 3,5 p. 100 des rejets globaux de substances ARET et de 87 p. 100 des rejets de substances figurant sur la liste A-1. Les rejets signalés par ce secteur totalisent 380 tonnes.

De 1998 à 1999, le secteur de l'aluminium, et la société Alcan en particulier, a réduit les rejets de substances ARET de 27 tonnes ou de 6 p. 100. De 1999 à 2000, les rejets ARET ont encore diminué de 28 tonnes ou de 7 p. 100. Depuis la mise à jour du rapport *Leaders environnementaux 3*, le secteur de l'aluminium et Alcan ont réduit les émissions de 55 tonnes ou de plus de 12 p. 100 sous les niveaux de 1998. Cette baisse est principalement attribuable à l'élimination des rejets de HAP résultant de la fermeture de l'usine d'aluminium de l'Île-Maligne, qui a coïncidé avec l'ouverture d'une nouvelle usine à la fine pointe de la technologie à Alma, au Québec. Alcan a ainsi franchi une étape importante de son programme de modernisation, qui consiste à remplacer les usines employant une vieille technologie par de nouvelles installations qui rejettent peu de HAP. Fait digne de mention, depuis le début des années 1980, Alcan a réduit ses rejets de HAP de plus de 70 p. 100, et même de 85 p. 100 dans la région du Saguenay, au Québec.

De l'année de référence, 1988, jusqu'en 2000, Alcan a réduit les rejets de HAP de 58 p. 100 ou de 517 tonnes.

FIGURE 5 : Aluminium – Rejets ARET

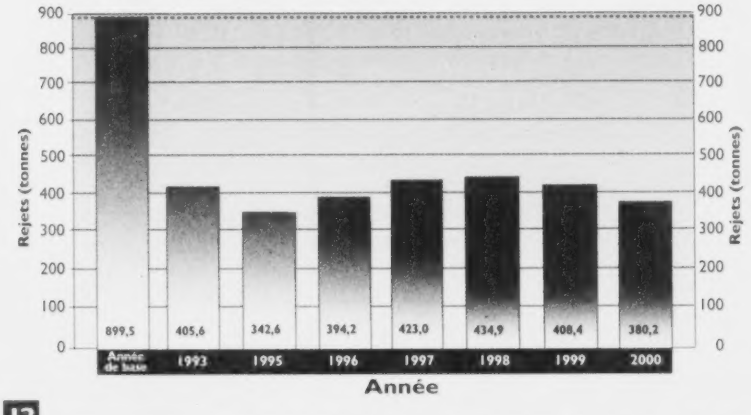

FIGURE 6 : Aluminium — Rejets par substance (2000)

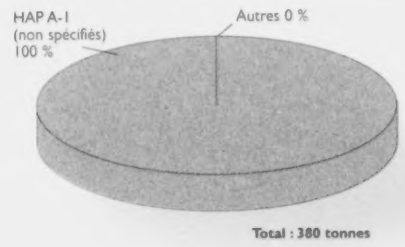

Toutes les émissions et les réductions déclarées du secteur de l'aluminium sont attribuables à la société Alcan Ltée.

Fabrication de produits chimiques

La figure 7 illustre les rejets du secteur de la fabrication de produits chimiques de l'année de référence jusqu'en 2000, et la figure 8 montre les rejets du secteur par substance en 2000.

L'Association canadienne des fabricants de produits chimiques (**ACFPC**) représente des fabricants de toute une gamme de produits pétrochimiques, de produits chimiques inorganiques, de polymères, de produits chimiques organiques et de spécialités chimiques. Les sociétés membres de l'ACFPC produisent plus de 90 p. 100 des produits chimiques industriels fabriqués au Canada

Fabrication de produits chimiques — Changements dans les rejets de 1998 à 2000 (tonnes)

Substance	1998–1999	1999–2000	1998–2000
Benzène	▼11	▲55	▲44
Acétaldéhyde	▲33	▼5	▲28
1,3-butadiène	▼10	▲22	▲12
Cuivre	▼6	▼3	▼9
Autre	▼12	▼6	▼18
Changement net	▼6	▲63	▲57

▼indique une diminution des rejets; ▲ indique une augmentation des rejets. Les chiffres ont été arrondis au nombre entier le plus proche.

En 1999 et en 2000, 52 des 73 sociétés membres de l'ACFPC ont participé au programme ARET ou l'ont appuyé. Le secteur des produits chimiques est responsable de 543 tonnes ou de 5 p. 100 des rejets totaux de substances ARET signalés en 2000. Les équipes de vérification du programme Gestion responsable® élaboré par l'ACFPC renforcent la crédibilité des mesures que prend l'industrie de son propre chef. Elles confirment que des systèmes de gestion ont été établis pour que les programmes tels que ARET puissent donner des résultats. Ces équipes, composées de quatre personnes, dont des représentants de la collectivité et de l'industrie, des écologistes et des universitaires, n'ont aucun lien avec les sociétés où elles font des vérifications. Elles produisent un rapport de leurs conclusions, qu'elles soumettent à l'attention du public, des employés et de leurs pairs.

L'ACFPC représente 73 sociétés membres, lesquelles possèdent plus de 200 installations qui comptent pour plus de 90 p. 100 des produits chimiques fabriqués au Canada. Ensemble, ces sociétés génèrent des revenus de plus de 15 milliards de dollars par année. Les sociétés membres de l'ACFPC emploient directement plus de 83 000 personnes et exploitent des installations situées dans plus de 100 collectivités au Canada.

Source : http://www.ccpa.ca/english/who/index.html

En 1999, le secteur de la fabrication de produits chimiques a légèrement réduit ses rejets de substances ARET, qui ont baissé de 6 tonnes ou de 1,3 p. 100. En 2000, les rejets de ce secteur se sont accrus de 63 tonnes ou de 13 p. 100 par rapport à 1999. Depuis le dernier rapport *Leaders environnementaux*, les rejets nets de substances ARET ont augmenté de 57 tonnes ou de 12 p. 100. Cette hausse résulte principalement des modifications apportées aux procédés de fabrication et au calcul des émissions à l'usine Celanese d'Edmonton. L'augmentation importante signalée par l'usine de Corunna de la société Nova Chemicals s'explique par des arrêts imprévus des opérations et leur redémarrage. Les réductions notables enregistrées par Bayer Inc. compensent en partie cette augmentation.

En 2000, ce secteur a réduit ses rejets de substances ARET de 1 848 tonnes ou de 77 p. 100 par rapport aux niveaux de l'année de référence.

FIGURE 7 : Fabrication de produits chimiques — Rejets ARET

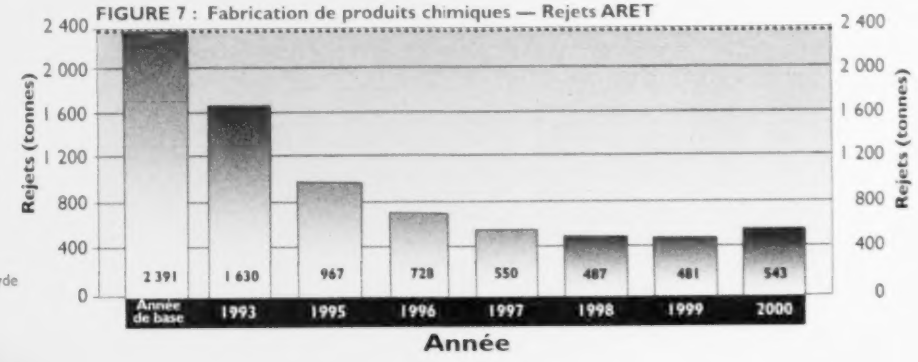

FIGURE 8 : Fabrication de produits chimiques — Rejets par substance (2000)

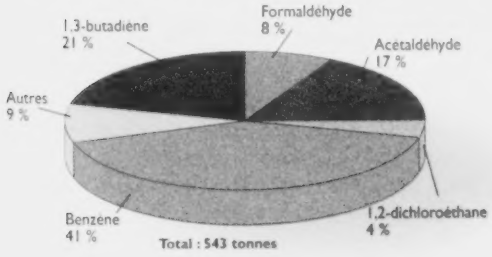

Spécialités chimiques

La figure 9 illustre les rejets du secteur des spécialités chimiques de l'année de référence jusqu'en 2000, et la figure 10 montre les rejets du secteur par substance en 2000.

Spécialités chimiques — Changements dans les rejets de 1998 à 2000 (tonnes)

Substance	1998–1999	1999–2000	1998–2000
Méthylisobutylcétone	▼27	▲2	▼25
Autre	0	▼3	▼3
Changement net	▼27	▼1	▼28

▼indique une diminution des rejets; ▲ indique une augmentation des rejets. Les chiffres ont été arrondis au nombre entier le plus proche.

Le secteur des spécialités chimiques est une industrie de 13,7 milliards de dollars qui emploie directement plus de 11 000 personnes et fait des exportations annuelles de plus de 923 millions de dollars. Source : http://www.ccspa.org/who/index.html

La *Canadian Consumer Specialty Products Association* (**CCSPA**), autrefois l'Association canadienne des manufacturiers de spécialités chimiques, représente le secteur de la fabrication des spécialités chimiques dans le cadre du programme ARET. Les sociétés membres de la CCSPA fabriquent, emballent et distribuent des produits tels que les détergents, les revêtements pour plancher, les désodorisants, les désinfectants, les pesticides et les produits chimiques ignifugeants. Sur les 40 sociétés membres de la CCSPA, 15 participent au programme ARET ou l'appuient.

En 2000, les rejets déclarés par le secteur des spécialités chimiques totalisent 80 tonnes, soit moins de 1 p. 100 de l'ensemble des rejets ARET. Cela représente une réduction de 106 tonnes ou de 57 p. 100 par rapport au niveau de l'année de référence (186 tonnes). Vu la nature de ce secteur, il ne se produit généralement aucun rejet important de substances ARET dans l'environnement durant les procédés de fabrication. Par conséquent, les possibilités de réduction sont moins grandes pour les usines de ce secteur qu'elles ne le sont pour les usines des autres secteurs.

Durant l'année de déclaration 1999, le secteur des spécialités chimiques a réussi à réduire les rejets de substances ARET de 27 tonnes ou de 25 p. 100 par rapport aux niveaux de 1998. En 2000, les rejets ont diminué de 1 tonne ou de 1 p. 100 par rapport aux niveaux de 1999. La réduction totale effectuée par ce secteur depuis le dernier rapport *Leaders environnementaux* s'élève à 28 tonnes ou à 26 p. 100 par rapport aux niveaux de 1998. Cette baisse importante est attribuable à la diminution des rejets de méthylisobutylcétone aux usines n° 233 et n° 244 de Concord de la société Crown Cork & Seal.

FIGURE 9 : Spécialités chimiques — Rejets ARET

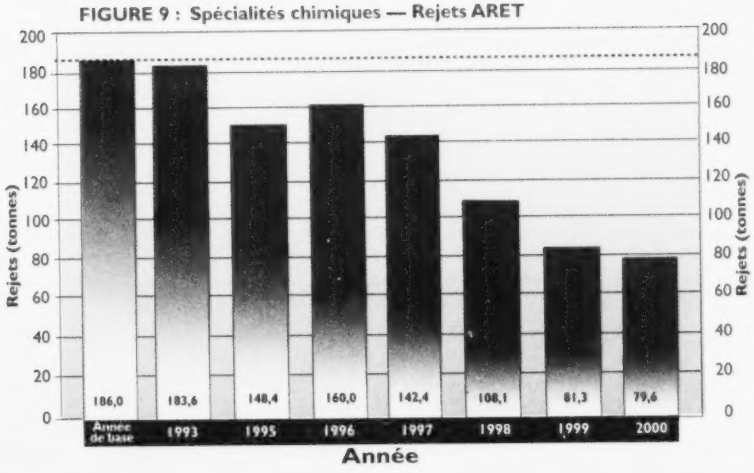

FIGURE 10 : Spécialités chimiques — Rejets par substance (2000)

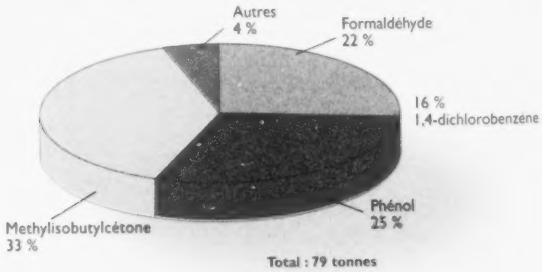

Services d'électricité

La figure 11 illustre les rejets du secteur de l'électricité de l'année de référence jusqu'en 2000, et la figure 12 montre les rejets du secteur par substance en 2000.

L'Association canadienne de l'électricité (**ACE**) représente l'industrie canadienne des services d'électricité au sein du Comité des intervenants ARET. Les sociétés membres produisent, transmettent et distribuent de l'électricité et se partagent environ 90 p. 100 de la capacité de production exploitée au Canada.

Services d'électricité — Changements dans les rejets de 1998 à 2000 (tonnes)

Substance	1998–1999	1999–2000	1998–2000
Cuivre	▲1	▲1	▲2
Zinc	0	0	0
Nickel	0	0	0
Autre	▼2	▼2	▼4
Changement net	▼1	▼1	▼2

▼indique une diminution des rejets; ▲ indique une augmentation des rejets. Les chiffres ont été arrondis au nombre entier le plus proche.

Tous les membres de l'ACE ayant une capacité de production importante participent au programme ARET ou l'appuient.

Les rejets de substances ARET mentionnés dans les rapports du secteur des services d'électricité totalisent 49 tonnes en 2000, ce qui représente moins de 1 p. 100 des rejets ARET globaux de cette année-là. La société *Ontario Power Generation* a été le participant le plus important des services d'électricité. Elle est à l'origine de 75 p. 100 des rejets totaux du secteur en 2000 et aussi de 91 p. 100 des réductions totales.

De 1998 à 1999, ce secteur a réduit ses rejets de 1,3 tonne ou de 3 p. 100. De 1999 à 2000, les rejets ont encore diminué de 1 tonne ou de 2 p. 100. Les réductions totales depuis le dernier rapport *Leaders environnementaux* se chiffrent à 2,3 tonnes ou à 4 p. 100.

Les rejets de l'année de référence de ce secteur s'élevaient à 117 tonnes. Les réductions signalées depuis atteignent 68 tonnes ou 58 p. 100.

La réduction des émissions de gaz à effet de serre et des précurseurs acides que sont le dioxyde de soufre et les oxydes d'azote constitue la plus grande priorité environnementale des services d'électricité. Le programme ARET permet de signaler les progrès réalisés dans des domaines qui préoccupent l'industrie et ont rapport aux substances toxiques, tels que les rejets de biphényles polychlorés (**BPC**) et de métaux traces dans l'atmosphère et dans l'eau.

En 2000, l'industrie des services d'électricité a généré des revenus totaux de près de 45 milliards de dollars et des exportations de plus de 4 milliards de dollars. Cette industrie emploie 82 000 personnes directement.

Source : Association canadienne de l'électricité

FIGURE 12 : Services d'électricité — Rejets par substance (2000)

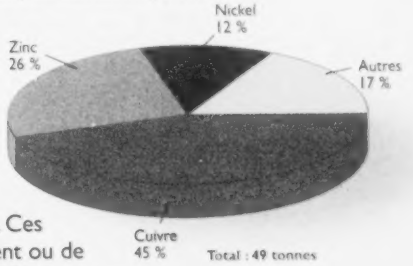

Certains appareils électriques tels que les transformateurs contiennent des BPC (liste A-1). Ces substances ne sont pas rejetées dans l'environnement, sauf en cas d'incendie, de déversement ou de fuite. Depuis le début des années 1980, les BPC n'entrent plus dans la fabrication des appareils électriques, mais certains vieux appareils en contiennent. Les services publics ont mis en place des programmes ambitieux pour se défaire des BPC et les envoyer aux centres de destruction autorisés lorsqu'ils procèdent à l'entretien ou au remplacement des vieux appareils. Par exemple, les installations de la société *Ontario Power Generation* ont fait détruire 210 tonnes de déchets contenant des BPC en 1999 et 148 tonnes en 2000. D'ici 2005, la société prévoit faire détruire 81 p. 100 des déchets contenant des BPC inventoriés en 1994 dans les entrepôts et l'équipement de haut niveau en service. Le reste des déchets devrait être détruit d'ici 2015. Les possibilités de rejet de BPC dans l'environnement diminuent donc sans cesse puisque l'équipement qui en contient est retiré, envoyé dans des installations de confinement sûres et finalement détruit.

FIGURE 11 : Services d'électricité — Rejets ARET

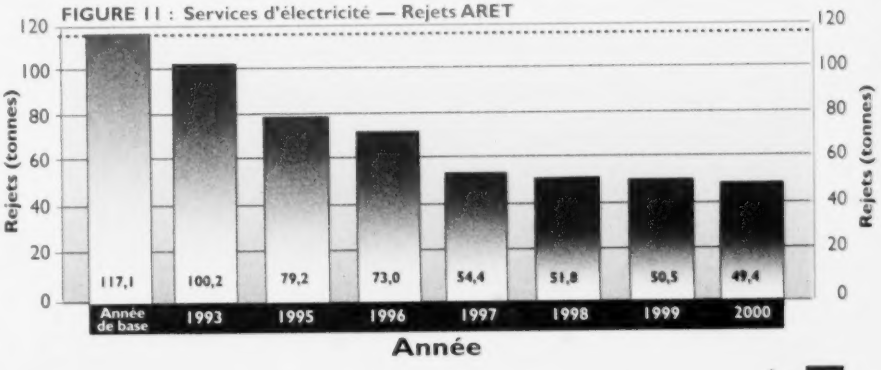

Gouvernement

Quatre ministères ou organismes fédéraux (Défense nationale, Environnement Canada, Ressources naturelles Canada et la Commission de la capitale nationale) ont présenté des plans d'action au programme ARET.

Les participants gouvernementaux réalisent des progrès dans le cadre du programme ARET en identifiant les produits en usage qui contiennent des substances ARET et en les remplaçant ou en les éliminant.

Cinq des neuf ministères ou organismes fédéraux participant au programme ont déterminé que leurs rejets de substances ARET étaient nuls ou négligeables. Il s'agit d'Industrie Canada, de Santé Canada, du Conseil national de recherches du Canada, d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et du Service canadien du renseignement de sécurité, qui ont par conséquent présenté des déclarations de soutien au programme.

Mines et métallurgie

La figure 13 illustre les rejets du secteur des mines et de la métallurgie de l'année de référence jusqu'en 2000, et la figure 14 montre les rejets du secteur par substance en 2000.

L'Association minière du Canada (**AMC**) représente le secteur des mines et de la métallurgie dans le cadre du programme ARET. Ce secteur est constitué de sociétés s'occupant d'exploration minière ainsi que de l'extraction, de la fusion et du raffinage de métaux tels que l'or, le zinc, le cuivre, le plomb et le nickel. Les membres de l'AMC se partagent la plus grande partie de la production de métaux au Canada.

La participation des membres de l'AMC au programme ARET a atteint 79 p. 100. Dans le secteur des mines et de la métallurgie, 14 sociétés ont présenté des plans d'action et 9 dont les rejets de substances ARET sont nuls ou négligeables ont déclaré leur soutien au programme.

Depuis la mise à jour du rapport *Leaders environnementaux 3*, la société Kinross Gold a présenté un plan d'action.

Mines et métallurgie — Changements dans les rejets de 1998 à 2000 (tonnes)

Substance	1998–1999	1999–2000	1998–2000
Cuivre	▲255	▼125	▲130
Zinc	▲56	▼42	▲14
Plomb	▼66	▼4	▼70
Nickel	▼20	▲85	▲65
Arsenic	▲3	▼7	▼4
Cyanures	▲12	▼34	▼22
Autre	▼5	▲6	▲1
Changement net	▲235	▼121	▲114

▼indique une diminution des rejets; ▲ indique une augmentation des rejets. Les chiffres ont été arrondis au nombre entier le plus proche.

FIGURE 13 : Mines et métallurgie — Rejets ARET

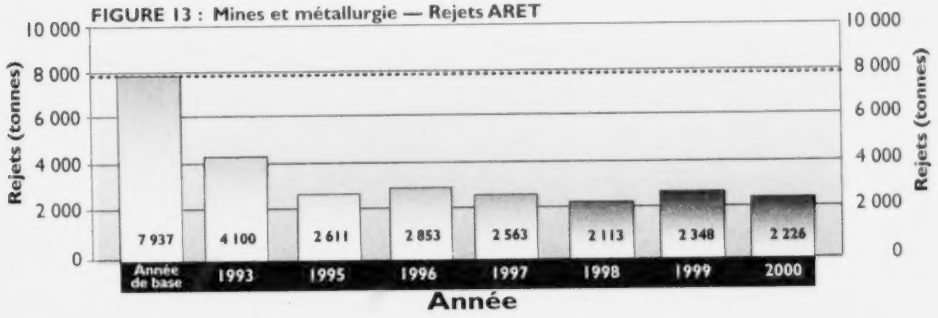

Les rejets signalés par le secteur des mines et de la métallurgie totalisent 2 226 tonnes, ce qui représente 21 p. 100 de tous les rejets de substances ARET déclarés en 2000.

Les rapports de ce secteur font état d'une augmentation nette des rejets de 114 tonnes de 1998 à 2000. La hausse de 235 tonnes signalée en 1999 a été quelque peu compensée par une réduction de 121 tonnes en 2000. La société Inco et la Compagnie minière et métallurgique de la Baie d'Hudson sont dans une large mesure responsables des augmentations survenues en 1999, qui ont cependant été partiellement contrebalancées par la réduction des rejets de plomb enregistrée à l'usine Kidd métallurgique de Falconbridge et à la Fonderie Horne de Noranda, ainsi que par la réduction des rejets de cuivre de la *Canadian Electrolytic Zinc* de Noranda.

Dans le cadre du Processus d'options stratégiques pour la fusion des métaux communs, l'AMC et les autres intervenants travaillent avec Environnement Canada à l'élaboration d'options pour la gestion d'un éventail de substances déclarées toxiques en vertu de la LCPE et visées en outre par ARET, notamment l'arsenic, le cadmium, le plomb, le mercure et le nickel. Suite à cette collaboration, le secteur s'est engagé à réduire les rejets de ces substances toxiques de 80 p. 100 par rapport aux niveaux de 1988, et ce, d'ici 2008. Bien que le premier programme ARET ait pris fin avant cette date, le Secrétariat ARET continuera de fournir un mécanisme de déclaration aux sociétés dont les objectifs de réduction se situent après 2000.

L'industrie canadienne des mines et de la métallurgie joue un rôle important dans l'économie. En 2000, elle a extrait des minéraux dont la valeur dépasse 19,8 milliards de dollars et employé directement plus de 401 000 personnes. La même année, sa production a représenté près de 4 p. 100 du produit intérieur brut du Canada et ses exportations ont constitué plus de 13 p. 100 des exportations canadiennes.

Source : Association minière du Canada

Les réductions effectuées par ce secteur s'élèvent en tout à 5 712 tonnes ou à 72 p. 100 par rapport aux niveaux de l'année de référence et représentent plus de 20 p. 100 de la réduction totale réalisée dans le cadre du programme.

FIGURE 14 : Mines et métallurgie — Rejets par substance (2000)

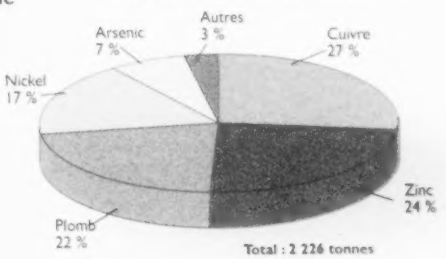

Produits pétroliers et gaziers et leurs dérivés

La figure 15 illustre les rejets du secteur des produits pétroliers et gaziers et leurs dérivés de l'année de référence jusqu'en 2000, et la figure 16 montre les rejets du secteur par substance en 2000.

L'Institut canadien des produits pétroliers (**ICPP**) représente les sociétés qui effectuent le raffinage, la distribution ou le marketing de produits pétroliers, c'est-à-dire le secteur en aval de l'industrie pétrolière. Un certain nombre de sociétés en amont, qui extraient du pétrole et du gaz naturel, participent au programme bien qu'elles ne soient pas représentées au Comité des intervenants ARET.

Sept des neuf membres de l'ICPP ont présenté des plans d'action. Ces participants constituent une partie importante de la capacité de raffinage de l'ICPP, dont les membres se partagent 80 p. 100 de la capacité de raffinage totale du Canada.

Les rejets ARET signalés par le secteur des produits pétroliers et gaziers et leurs dérivés s'élevaient à 591 tonnes en 2000, ce qui correspond à 6 p. 100 des rejets ARET totaux.

En 1999, le secteur des produits pétroliers et gaziers et leurs dérivés avait déjà atteint et dépassé ses prévisions pour l'an 2000. En 1999, les sociétés de ce secteur ont diminué les rejets ARET de 108 tonnes ou de 13 p. 100 sous les niveaux de 1998. En 2000, elles ont encore abaissé la quantité de leurs rejets ARET de 125 tonnes, soit 18 p. 100 sous les niveaux de 1999, ce qui porte la réduction totale à 233 tonnes ou à 28 p. 100 depuis la mise à jour du rapport *Leaders environnementaux 3*. Les réductions notables des rejets de benzène enregistrées par Imperial Oil, le Oil Sands Group de

FIGURE 16 : Produits pétroliers et gaziers et leurs dérivés — Rejets par substance (2000)

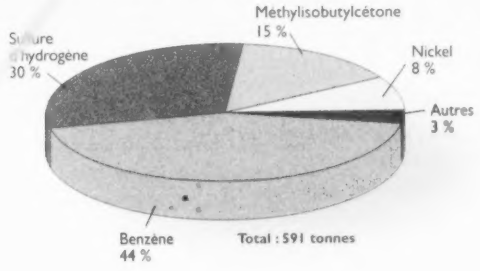

Produits pétroliers et gaziers et leurs dérivés — Changements dans les rejets de 1998 à 2000 (tonnes)

Substance	1998–1999	1999–2000	1998–2000
Sulfure d'hydrogène	▲43	▼130	▼87
Benzène	▼120	▼26	▼146
Méthylisobutylcétone	▼17	▲16	▼1
Zinc	▼13	▲6	▼7
Autre	▼1	▲9	▲8
Changement net	▼108	▼125	▼233

▼indique une diminution des rejets; ▲ indique une augmentation des rejets. Les chiffres ont été arrondis au nombre entier le plus proche.

Les 19 raffineries exploitées au Canada traitent collectivement quelque 1,6 million de barils de pétrole brut par jour. Les exportations de produits pétroliers raffinés ont dépassé 140 millions de barils en 2001, presque le double de la quantité importée. Directement et indirectement, le secteur en aval de l'industrie du pétrole emploie quelque 250 000 Canadiens.

Source : ICPP

Le Canada est le troisième producteur de gaz naturel au monde et le quatorzième producteur de pétrole brut. En 2000, il a produit quotidiennement 2,2 millions de barils de pétrole brut et 17,1 milliards de pieds cubes de gaz naturel. Les exportations se sont élevées à environ 1,3 million de barils de pétrole brut et 3,3 billions de pieds cubes de gaz naturel par jour. Les exportations canadiennes ont répondu à environ 15 p. 100 de la demande américaine de gaz naturel. L'industrie en amont du pétrole brut et du gaz naturel emploie directement plus de 90 000 personnes.

Source : http://www.capp.ca/default.asp?V_DOC_ID=603

Suncor, Petro-Canada et Shell, ainsi que les réductions des rejets de sulfure d'hydrogène signalées par les installations de Syncrude à Mildred Lake et du Oil Sands Group de Suncor ont contribué à la forte réduction observée de 1998 à 2000.

En 2000, ce secteur a déclaré des réductions de 2 131 tonnes ou de 78 p. 100 par rapport aux niveaux de l'année de référence.

FIGURE 15 : Produits pétroliers et gaziers et leurs dérivés — Rejets ARET

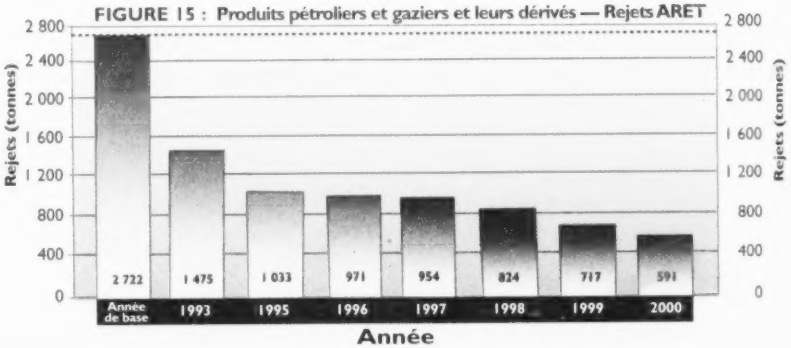

Autres domaines manufacturiers

La figure 17 illustre les rejets, de l'année de référence jusqu'en 2000, des domaines manufacturiers qui n'appartiennent à aucun des autres secteurs industriels clés mentionnés dans le programme ARET, et la figure 18 montre les rejets par substance en 2000.

Les sociétés qui n'appartiennent à aucun des autres secteurs industriels clés mentionnés dans le programme ARET sont représentées au Comité des intervenants ARET par l'Alliance des manufacturiers et des exportateurs du Canada (**AMEC**). L'AMEC compte quelque 2 500 membres, y compris des fabricants, des sociétés de services et des exportateurs. Soixante-dix pour cent des membres sont des petites ou des moyennes entreprises.

Certaines sociétés membres de l'AMEC ne produisent pas de substances ARET ou n'en utilisent pas au cours de leurs activités. Beaucoup d'autres sont trop petites pour justifier une participation au programme.

Les rejets signalés par ce secteur en 2000 totalisent 738 tonnes, ce qui représente 7 p. 100 des rejets ARET totaux déclarés cette année-là et reflète une diminution de 800 tonnes ou de 52 p. 100 par rapport aux niveaux de l'année de référence.

Le Processus d'options stratégiques (**POS**) multi-intervenants pour le dichlorométhane (aussi appelé chlorure de méthylène) recommande que les sociétés utilisant ou rejetant cette substance s'engagent volontairement à prendre des mesures pour réduire ou éliminer leurs rejets. La participation au programme ARET est considérée comme la meilleure façon d'y parvenir. La recommandation ayant suscité peu d'adhésion dans les délais convenus, le Ministre de l'Environnement publiera un avis afin d'obliger les sociétés qui rejettent du dichlorométhane à élaborer et à exécuter des plans de prévention de la pollution. Disons quand même que certaines sociétés ont déjà relevé le défi ARET, adhéré au programme et procédé à des réductions substantielles de leurs rejets de dichlorométhane. Jusqu'à présent, les participants ont déclaré des réductions des rejets de dichlorométhane de 418 tonnes ou de 40 p. 100 par rapport aux niveaux de l'année de référence, réductions dont la majeure partie (264 tonnes) a été enregistrée ces deux dernières années. L'objectif de 604 tonnes ou de 58 p. 100 par rapport aux niveaux de l'année de référence qu'a fixé le secteur n'a pas encore été atteint. Ce n'est pas surprenant puisque certains des participants qui ont joint le programme après le POS pour le dichlorométhane n'ont pu s'engager à effectuer des réductions avant 2000, année fixée pour la réalisation des objectifs à court terme dans le cadre du programme. Ce secteur s'emploie à atteindre son objectif, soit une réduction de 58 p. 100 avant 2003. Même si le premier programme ARET sera terminé à ce moment-là, le Secrétariat ARET continuera de recueillir les données de réductions de ces sociétés et d'autres entreprises qui souhaitent poursuivre leurs objectifs au-delà de 2000.

Autres domaines manufacturiers — Changements dans les rejets de 1998 à 2000 (tonnes)

Substance	1998–1999	1999–2000	1998–2000
Dichlorométhane	▼97	▼167	▼264
Éthanol	▲13	▼29	▼16
Autre	▲2	▼1	▲1
Changement net	▼82	▼197	▼279

▼indique une diminution des rejets; ▲ indique une augmentation des rejets. Les chiffres ont été arrondis au nombre entier le plus proche.

FIGURE 18 : Autres domaines manufacturiers — Rejets par substance (2000)

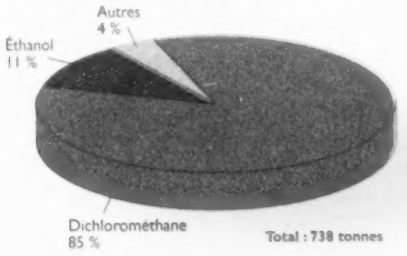

En 1999, les participants de ce secteur ont signalé une baisse des rejets de 82 tonnes, soit 8 p. 100 sous les niveaux de 1998. En 2000, la tendance s'est maintenue, les installations participantes faisant état de réductions de 197 tonnes ou de 21 p. 100 par rapport aux niveaux de 1999. Cela porte la réduction totale de ce secteur, depuis le dernier rapport *Leaders environnementaux*, à 279 tonnes, soit 27 p. 100 au-dessous des niveaux de 1998.

FIGURE 17 : Autres domaines manufacturiers — Rejets ARET

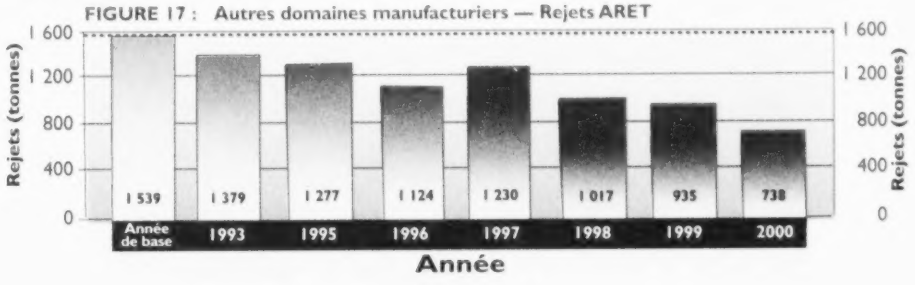

Produits forestiers

La figure 19 illustre les rejets du secteur des produits forestiers de l'année de référence jusqu'en 2000, et la figure 20 montre les rejets du secteur par substance en 2000.

Les sociétés qui fabriquent des produits forestiers sont représentées au Comité des intervenants ARET par l'Association des produits forestiers du Canada (**APFC**). Cette association, autrefois l'Association canadienne des pâtes et papiers, a récemment élargi son mandat à l'ensemble de l'industrie des produits forestiers. Les sociétés de ce secteur fabriquent divers types de produits de pâtes et papiers et exploitent des usines de produits forestiers tels que le bois d'œuvre et les matériaux de construction.

Le programme ARET a obtenu l'adhésion ou le soutien de 78 p. 100 des membres de l'APFC : 19 ont exécuté des plans d'action et 5 ont apporté leur soutien mais ne sont responsables d'aucuns rejets de substances ARET ou n'en produisent que des quantités négligeables. On doit aux usines de pâtes et papiers la vaste majorité de cette participation et des réductions effectuées par le secteur.

car les usines de produits forestiers ont été très peu nombreuses à se joindre au programme.

Les rapports du secteur des produits forestiers font état de rejets de 3 581 tonnes ou de 33 p. 100 des rejets totaux signalés dans le cadre du programme ARET en 2000.

Produits forestiers — Changements dans les rejets de 1998 à 2000 (tonnes)

Substance	1998–1999	1999–2000	1998–2000
Sulfure d'hydrogène	▼48	0	▼48
Dioxyde de chlore	▼67	▼82	▼149
Formaldéhyde	▲23	▲32	▲55
Chloroforme	▼5	▼69	▼74
Autre	▲36	▼41	▼5
Changement net	▼61	▼160	▼221

▼indique une diminution des rejets; ▲ indique une augmentation des rejets. Les chiffres ont été arrondis au nombre entier le plus proche.

En 2000, l'industrie des produits forestiers a affiché des ventes totales de plus de 53 milliards de dollars, ce qui représente 12,3 p. 100 des exportations totales canadiennes. Ce secteur emploie directement plus de 257 000 personnes.

Source : http://www.fpac.ca/francais/index.htm

En 1999, les participants de ce secteur ont réduit les rejets de substances ARET de 61 tonnes ou de 2 p. 100 par rapport aux niveaux de 1998. En 2000, les rejets ARET ont encore diminué de 160 tonnes ou de 4 p. 100, ce qui porte la réduction totale des rejets de substances ARET enregistrée depuis la dernière mise à jour du rapport *Leaders environnementaux 3* à 221 tonnes ou 6 p. 100 sous les niveaux de 1998.

Ces réalisations notables sont avant tout attribuables à la réduction des rejets de sulfure d'hydrogène effectuée à l'usine de Domtar à Espanola, à l'usine de St.Anne Nackawic et à l'usine de pâte de bois d'Harmac de Pope & Talbot, ainsi qu'à la réduction des rejets de dioxyde de chlore enregistrée à l'usine Hinton de Weldwood. Une augmentation des rejets de sulfure d'hydrogène à Kimberly Clark Nova Scotia et des rejets de dioxyde de chlore à l'usine Mackenzie de Pope & Talbot (autrefois Fletcher Challenge MacKenzie) contrebalancent en partie ces réductions.

Les rejets de substances ARET de ce secteur ont diminué de 15 042 tonnes ou de 81 p. 100 par rapport aux niveaux de l'année de référence.

FIGURE 19 : Produits forestiers — Rejets ARET

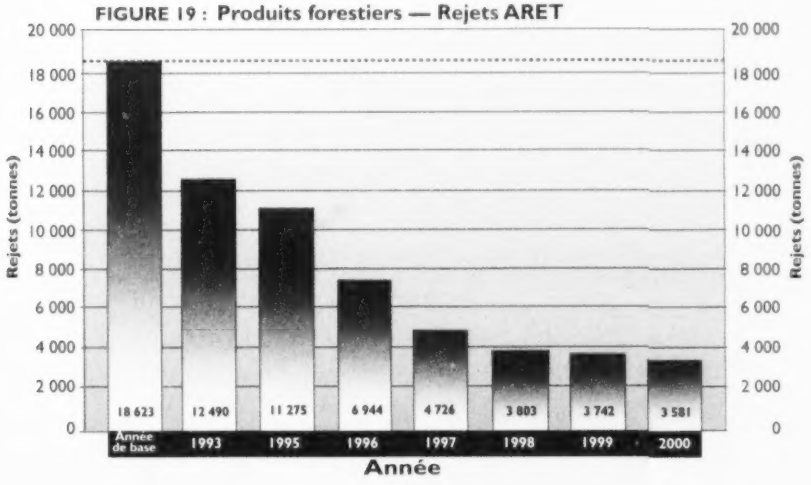

FIGURE 20 : Produits forestiers — Rejets par substance (2000)

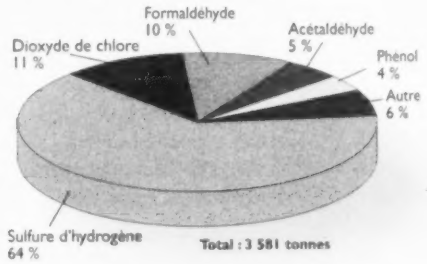

Acier

La figure 21 illustre les rejets du secteur de l'acier de l'année de référence jusqu'en 2000, et la figure 22 montre les rejets du secteur par substance en 2000.

L'industrie sidérurgique canadienne est représentée au Comité des intervenants ARET par l'Association canadienne des producteurs d'acier (**ACPA**). L'ACPA est constituée de sociétés qui exploitent des usines sidérurgiques intégrées (production d'acier à partir de matières premières), des fours électriques à arc (recyclage de la ferraille) et des aciéries (mandrinage et fabrication des tubes, etc.). Les membres de l'ACPA assurent la totalité de la production d'acier au Canada.

Neuf des 13 sociétés sidérurgiques de l'ACPA ont participé au programme ARET. Huit ont exécuté des plans d'action et la neuvième a appuyé le programme, ses rejets de substances ARET étant nuls ou négligeables.

Le secteur de l'acier a signalé des rejets de 2 569 tonnes, ce qui représente 24 p. 100 des rejets totaux déclarés au programme ARET en 2000. En 1999, le secteur de l'acier a fait état d'une réduction de 257 tonnes ou de 9 p. 100 par rapport aux niveaux de 1998. La tendance s'est maintenue en 2000, alors que le secteur a encore diminué ses rejets de 139 tonnes, soit 5 p. 100 sous les niveaux de 1999. La réduction totale effectuée par ce secteur depuis le dernier rapport *Leaders environnementaux* atteint ainsi 396 tonnes, soit 15 p. 100 au-dessous des niveaux de 1998. Ces réalisations sont attribuables à Stelco's Hilton Works, qui a grandement réduit ses rejets de sulfure d'hydrogène, et à l'usine de Dofasco à Hamilton, qui a diminué ses rejets de benzène. Depuis 1998, les participants ARET du secteur de l'acier ont réduit les rejets de benzène de 242 tonnes et ceux de HAP, de 44 tonnes.

Acier — Changements dans les rejets de 1998 à 2000 (tonnes)

Substance	1998–1999	1999–2000	1998–2000
Sulfure d'hydrogène	▼193	▲101	▼92
Benzène	▼12	▼230	▼242
HAP	▼27	▼17	▼44
Zinc	▼15	▲9	▼6
Autre	▼10	▼2	▼12
Changement net	▼257	▼139	▼396

▼indique une diminution des rejets; ▲ indique une augmentation des rejets. Les chiffres ont été arrondis au nombre entier le plus proche.

La réduction totale effectuée par le secteur de l'acier depuis l'année de référence se chiffre à 1 598 tonnes ou 38 p. 100.

En 2000, l'industrie sidérurgique du Canada a réalisé des ventes de plus de 11 milliards de dollars et fait des exportations de plus de 3 milliards de dollars. Le secteur de l'acier contribue à maintenir plus de 115 000 emplois dans tout le pays.

Source : http://www.canadiansteel.ca/about/index.html

FIGURE 22 : Acier — Rejets par substance (2000)

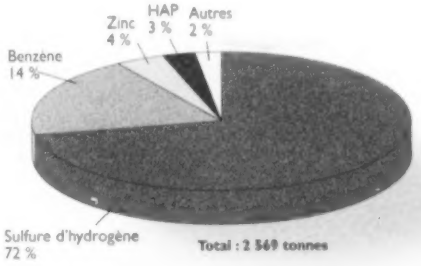

FIGURE 21 : Acier — Rejets ARET

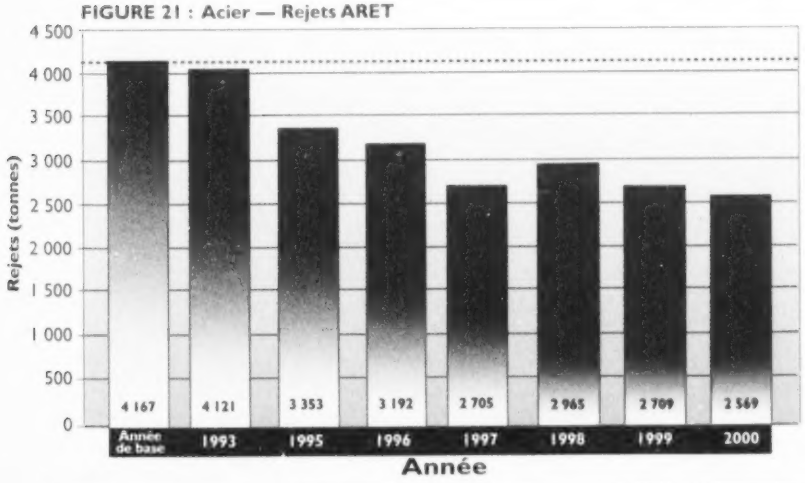

INITIATIVES DE GESTION « SIMULTANÉES » DU SECTEUR

En 1995, Environnement Canada a établi un Processus d'options stratégiques multi-intervenants afin de définir des possibilités de gestion pour un éventail de substances qui sont rejetées par le secteur de l'acier et considérées toxiques aux termes de la LCPE. La plupart de ces substances sont aussi visées par le programme ARET, y compris l'arsenic, le cadmium, le plomb, le mercure, le benzène et les HAP. Le rapport d'options stratégiques qui a découlé de l'initiative du Ministère a donné naissance aux Codes de pratiques écologiques pour les aciéries intégrées, lesquels ont été élaborés à la suite d'un processus de consultation auprès de multiples intervenants.

L'ACPA a publié en juin 1998 une déclaration d'objectifs et de mesures de protection de l'environnement dans laquelle elle s'engage à ce que ses membres réduisent les rejets atmosphériques de benzène et de HAP et participent au processus de consultation susmentionné sur les codes de pratiques écologiques. De plus, l'ACPA a elle-même élaboré deux guides des meilleures pratiques écologiques à l'intention des producteurs de coke : un pour surveiller et réduire les émissions de benzène durant la production de coke métallurgique dans la province de l'Ontario (décembre 1999) et l'autre pour surveiller et réduire les émissions de HAP durant la production de coke métallurgique dans la province de l'Ontario (juin 2000). L'élaboration et l'application de ces guides des meilleures pratiques écologiques et la vérification des données par des vérificateurs indépendants ont permis à ce secteur de réduire sensiblement ses rejets de benzène et de HAP.

ARET AU-DELÀ DE L'AN 2000

ARET a été le premier défi volontaire pancanadien s'adressant au large éventail de la collectivité industrielle. Depuis son lancement en mars 1994, le programme ARET a eu une influence positive sur la réduction des rejets de substances toxiques dans l'environnement canadien. Le fort taux de participation au programme des principaux secteurs industriels de l'économie canadienne, ainsi que les réalisations collectives de ceux-ci en matière de réduction des rejets, ont démontré que des mesures volontaires de réduction des substances toxiques peuvent constituer un complément efficace aux règlements pour améliorer la performance environnementale.

L'examen du programme ARET, y compris les critiques formulées à mi-chemin, et les études d'initiatives volontaires prises ailleurs ont permis de déterminer les caractéristiques optimales d'un éventuel programme de relève. Ils ont aussi amené Environnement Canada et certains intervenants, notamment des représentants de l'industrie et des organisations environnementales non gouvernementales (OENG), à juger souhaitable l'élaboration d'un programme de relève.

Contexte du renouvellement du programme ARET

Renseignements généraux

ARET est né à la suite d'une proposition présentée au ministre fédéral de l'Environnement à la fin de 1991 par une coalition prestigieuse (le Groupe des orientations nouvelles) composée d'écologistes et de cadres de l'industrie de premier plan. En 1992, le Ministre a réagi en constituant le Comité des intervenants ARET, qu'il a chargé d'évaluer la toxicité de quelque 2 000 substances et d'en arriver à un accord sur le classement de ces substances. À l'origine, le Comité comprenait des représentants de l'industrie, des associations professionnelles, des organisations de santé, des gouvernements fédéral et provinciaux et des groupes autochtones, environnementaux et syndicaux.

Vers la fin de 1993, le Comité avait terminé l'évaluation et le classement de quelque 2 000 substances et recommandé que 117 d'entre elles fassent l'objet de mesures immédiates dans le cadre du programme ARET. Toutefois, le Comité n'a pu se mettre d'accord sur la question de savoir s'il fallait éliminer l'usage des substances toxiques ou se concentrer sur la réduction de leurs rejets. La viabilité d'une stratégie fondée sur la participation volontaire pour en arriver à des résultats a également été remise en question. En septembre 1994, *Pollution Probe*, le Congrès du Travail du Canada, la *Toxics Watch Society* de l'Alberta, la *West Coast Environmental Law Association*, *Great Lakes United* et l'Union québécoise pour la conservation de la nature se sont retirés du Comité. Les autres membres ont choisi de rester pour mener plus loin le processus et obtenir des résultats sur le plan environnemental.

Le défi ARET a été lancé au printemps 1994. Les objectifs du programme ont été fixés jusqu'en 2000, comme il est exposé en détail dans les pages qui précèdent.

Atelier sur les initiatives volontaires de gestion environnementale

En septembre 1997, le Conference Board du Canada, le Groupe des orientations nouvelles et *Pollution Probe* ont organisé un atelier pour déterminer les meilleurs applications possibles des initiatives volontaires ou non réglementaires (**IVNR**) et le soutien stratégique nécessaire à leur mise en œuvre. Les participants ont bien accueilli les critères et principes des IVNR élaborés par le Groupe des orientations nouvelles. Les huit principes ont fait l'unanimité.

Critères et principes pour l'utilisation des initiatives volontaires ou non réglementaires en vue d'atteindre des objectifs de politique environnementale (définis par le Groupe des orientations nouvelles)

Le Groupe des orientations nouvelles, coalition respectée d'OENG et de dirigeants de l'industrie, a publié le document susmentionné en novembre 1997. On y trouve cinq critères et huit principes sur lesquels fonder l'élaboration et l'application, respectivement, d'initiatives volontaires ayant pour but d'atteindre des objectifs environnementaux et, de l'avis du Groupe, de gagner la confiance du public.

Atelier sur l'avenir du programme ARET

En décembre 1997, le Comité des intervenants ARET a accepté de parrainer un atelier d'une journée pour formuler et débattre des questions, des idées et des mesures devant entrer en ligne de compte dans le renouvellement du programme ARET en tant qu'initiative volontaire après l'an 2000. Ont assisté à l'atelier 31 participants qui représentaient l'industrie, le milieu universitaire, les organisations environnementales ainsi que les gouvernements fédéral et provinciaux. Les participants ont recommandé que le gouvernement fédéral élabore un cadre stratégique pour les initiatives volontaires. Ils ont également convenu de la nécessité de présenter au Comité des intervenants ARET un document de consultation sur les questions débattues, à la préparation duquel devaient participer tous les intervenants, y compris les OENG.

Examen du programme ARET par le Commissaire à l'environnement et au développement durable

En mai 1999, le Commissaire à l'environnement et au développement durable (**CEDD**) a publié un rapport sur l'efficacité des programmes de gestion des substances toxiques du gouvernement fédéral. Il constate dans ce rapport que les programmes volontaires constituent un élément essentiel de la stratégie de gestion fédérale visant à réduire les substances toxiques. Il fait remarquer que les initiatives volontaires peuvent jouer un rôle dans la gestion des substances toxiques à condition qu'elles soient plus rigoureuses que ne l'était ARET et qu'elles intègrent de meilleurs mécanismes de responsabilité. Plus précisément, le CEDD mentionne la nécessité de fixer des objectifs clairs, d'établir des mesures de rendement normalisées, de préciser les conséquences si les objectifs ne sont pas atteints, de procéder à une vérification crédible des résultats et d'apporter une amélioration continue. Suivant les recommandations du CEDD, Environnement Canada a établi les conditions en vertu desquelles les initiatives volontaires peuvent être utilisées pour gérer les toxiques dans un document intitulé *Politique-cadre relative aux ententes sur la performance environnementale* (publié en juin 2001).

Document de consultation de 1999 sur l'avenir du programme ARET

Le Secrétariat ARET a officialisé le processus de renouvellement en août 1999 en publiant un document de consultation sur l'avenir du programme ARET. Ce document contient des options ainsi que des points et des principes clés devant être pris en considération lors de la conception du programme de relève. La participation accrue, l'évaluation de la liste actuelle des substances ARET et la vérification des données figurant dans les rapports des participants au programme font partie des points mentionnés.

Le document de travail initial a suscité les commentaires de 14 représentants de l'industrie, de 10 ministères et organismes fédéraux, de 5 citoyens et de 4 OENG. Après analyse, on a conclu que le manque d'incidence directe du programme ARET sur les réductions réalisées durant la mise en œuvre traduit le fait que la structure du programme ne permettait guère de fournir un soutien aux participants et de récompenser leur performance. En outre, on a reconnu que les programmes volontaires ayant plus de ressources semblent plus efficaces.

Presque toutes les personnes interrogées, y compris l'ensemble des membres de l'industrie, se sont déclarées vivement partisanes de conserver le programme ARET. La plupart sont en faveur d'un renforcement.

Évaluation d'ARET par Environnement Canada

Environnement Canada a procédé à un examen interne du programme ARET et publié son rapport final en juillet 2000. Cet exercice avait pour objet principal d'évaluer l'efficacité du programme, c.-à-d. déterminer dans quelle mesure on pouvait considérer que la participation au programme avait incité les entreprises à réduire ou à éliminer les rejets de substances toxiques et si les objectifs de réduction avaient été atteints.

La principale conclusion du rapport d'évaluation est que les objectifs du défi ont été atteints (sauf en ce qui concerne les substances persistantes et bioaccumulables) et, dans bien des cas, dépassés. Cependant, on a aussi constaté que l'initiative ARET n'a pas été le facteur décisif qui a poussé l'industrie à réduire les rejets de substances toxiques. D'autres facteurs, tels que les règlements, la modernisation et les décisions opérationnelles, ont joué un rôle plus important. L'évaluation a en outre permis de conclure que le programme ARET a contribué à sensibiliser l'industrie aux substances toxiques, a aidé celle-ci à concentrer ses énergies sur la réduction des émissions et a permis d'améliorer les relations de travail entre l'industrie et le gouvernement. D'un autre côté, le programme a peut-être tendu les relations entre ce dernier et les OENG.

Voici les principales recommandations du rapport d'évaluation :

- mettre en place un cadre plus rigoureux avant d'exécuter un programme volontaire;
- créer un outil d'information intégré pour déterminer les meilleures occasions de mettre en œuvre des mesures volontaires de gestion des substances toxiques.

En réponse à ces recommandations, Environnement Canada a établi la Politique-cadre relative aux ententes sur la performance environnementale (décrite ci-dessus). Par la suite, les critères et les principes de cette politique ont servi de fondement à la constitution des éléments du projet de programme ARET 2, appelé à prendre la relève du programme initial.

Environnement Canada étudie aussi la faisabilité de créer une base de données qui aiderait à surveiller les activités de gestion des risques des substances toxiques ainsi que les outils utilisés. Une méthode plus intégrée de gestion des données sur les rejets est déjà en voie d'élaboration. Par exemple, dans le cadre du nouveau programme ARET 2, on utilisera le logiciel de déclaration de l'Inventaire national des rejets de polluants (**INRP**) pour faciliter la collecte des données sur les rejets. Ici, les résultats du programme seraient rendus publics par le Secrétariat ARET.

Consultations sur la conception d'un programme de relève

En vue d'élaborer un prototype de programme de relève dont il discuterait avec les dirigeants de l'industrie et les OENG canadiennes, Environnement Canada a examiné les commentaires suscités par le document de consultation de 1999 ainsi que les plans de certains programmes européens et nord-américains.

Un groupe consultatif composé de représentants de l'industrie, des OENG et des gouvernements provinciaux a été formé pour analyser et améliorer le prototype du programme de relève. La première réunion a eu lieu le 14 décembre 2000. Le groupe a proposé des modifications, et le prototype a été révisé en conséquence. Par la suite, les fonctionnaires du Ministère ont convoqué ce groupe à d'autres réunions, les 7 février, 12 avril et 16 mai 2001, afin d'examiner les versions successives et de demander d'autres améliorations. En tout, 19 industries, 5 OENG et 2 représentants provinciaux ont participé à ces séances de discussion du groupe consultatif.

Atelier sur le programme de relève, 15 juin 2001
Environnement Canada a organisé un atelier afin de régler les questions de conception soulevées au cours des séances du groupe consultatif, en particulier les questions ayant trait aux objectifs et aux échéances, à la responsabilisation et à la possibilité d'ajouter un second volet au programme. Les participants étaient manifestement d'accord sur la conception et les objectifs du programme, la nécessité de faire preuve de simplicité, de souplesse – afin que le programme puisse évoluer – et de transparence ainsi que la nécessité d'améliorer et de mieux communiquer l'analyse de rentabilisation afin d'accroître la participation. Certains ont aussi mentionné la nécessité d'assurer un suivi qui permettrait aux petites et aux moyennes entreprises de participer au programme.

Atelier sur le programme de relève, 27 novembre 2001
Le Comité des intervenants ARET s'est réuni le 27 novembre 2001 pour obtenir des commentaires sur la conception du programme de relève ainsi que des conseils sur la création d'un organe consultatif multi-intervenants pour ce dernier. L'atelier a permis de « peaufiner » quelques éléments de conception, d'établir clairement la composition et le mandat d'un comité consultatif pour le nouveau programme, de s'entendre sur le fait que le nom du programme devrait encore comprendre l'acronyme « ARET » et de reconnaître l'importance de demander et de publier des réalisations des participants qui mettent en lumière les succès remportés ainsi que les progrès technologiques dont le programme ARET a hâté l'accomplissement.

Politique-cadre relative aux ententes sur la performance environnementale (juin 2001)
Les ententes environnementales font partie de la série d'outils de protection de l'environnement utilisés par Environnement Canada, tout comme les règlements, les lignes directrices, les codes de pratiques, les instruments économiques, les défis tel que le programme ARET et les campagnes de sensibilisation. Les éléments clés d'une entente sur la performance environnementale comprennent un processus crédible et des critères de conception qui assurent l'obtention des résultats escomptés. La politique a notamment pour but de garantir qu'une entente non réglementaire sera aussi fructueuse qu'un règlement, et c'est, en fait, la raison d'être de l'entente. Afin d'atteindre cet objectif, la politique comporte huit critères auxquels doit satisfaire un participant avant qu'Environnement Canada accepte de signer l'entente sur la performance environnementale non réglementaire.

Ces critères sont les suivants :

- engagement des cadres supérieurs;
- objectifs environnementaux clairs et résultats mesurables;
- rôles et responsabilités clairement définis;
- consultation des intervenants touchés et concernés;
- rapports publics;
- vérification des résultats;
- mesures incitatives et conséquences;
- amélioration continue.

Ces critères entrent aussi dans la conception du programme de relève.

Le programme qui prendra la relève d'ARET
Le Secrétariat ARET collabore avec l'industrie, les organisations non gouvernementales, d'autres ministères et la population à l'élaboration d'un programme de relève qui intègre à la fois les recommandations formulées par le Groupe des orientations nouvelles qui ont été mentionnées dans l'examen de 1999 du CEDD et les commentaire suscités par le document de consultation sur l'avenir du programme ARET que le Ministère a produit dans le cadre de l'évaluation du programme (voir ci-dessus), qui visait à créer une initiative volontaire ou non réglementaire efficace et crédible.

Annexe I LES SUBSTANCES ARET

LA LISTE DES SUBSTANCES ARET

Voici la liste ARET des substances qui se conforment à des normes nécessitant des actions. Ces substances ont été sélectionnées à partir d'une liste de substances chimiques détectées dans l'environnement canadien. Il est prouvé que ces substances 1) peuvent produire des effets nuisibles sur la vie humaine, animale ou végétale, 2) peuvent avoir tendance à se dégrader très lentement dans l'environnement et (ou), 3) peuvent avoir tendance à s'accumuler dans les organismes vivants.

Cette liste se veut un guide de priorités et ne signifie pas qu'un danger réel est causé par ces substances. Les substances ARET ont été classées d'après leurs propriétés intrinsèques. Les gestionnaires des installations responsables d'émissions devront se baser sur des critères additionnels propres à chaque situation afin de décider de la priorité quant aux actions à prendre.

Une description plus détaillée des critères et du processus de sélection de ces substances est disponible sur Internet à l'adresse www.ec.gc.ca/aret ou du secrétariat d'ARET.

Les substances ont été classées par groupe chimique et elles sont accompagnées d'un numéro d'enregistrement du *Chemical Abstracts Service* (NECAS) afin de faciliter l'utilisation des systèmes de gestion des données SIMDUT (Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail) et INRP (Inventaire national des rejets de polluants).

LA SÉLECTION DES SUBSTANCES

Ces substances ont été présélectionnées d'après la base de données CESARS (*Chemical Evaluation Search and Retrieval System*), laquelle a été mise sur pied par le ministère de l'Environnement et de l'Énergie de l'Ontario et par le *Michigan Department of Natural Resources*. Cette base de données contient des informations sur environ 2 000 substances qui ont été utilisées ou détectées dans le bassin des Grands Lacs. Parmi ces substances, environ 500 comportaient suffisamment d'informations pour être présélectionnées aux fins de la liste ARET.

En dressant la liste des substances, deux sous-comités techniques ont fourni au comité ARET des conseils et des recommandations. Le sous-comité responsable des critères a proposé des normes ainsi qu'un processus de présélection et de sélection de substances admissibles et nécessitant des mesures. Ces propositions ont été approuvées par le comité ARET en février 1993. Le sous-comité responsable de la sélection des substances a appliqué le processus de sélection et a présenté sa liste de recommandations à l'automne 1993; la liste finale a été approuvée par le comité ARET en janvier 1994.

Les deux sous-comités comprenaient des représentants des collectivités syndicales et environnementales, de l'industrie et de ministères fédéraux et provinciaux. Les participants des sous-comités avaient des compétences en matière de toxicologie environnementale et de substances dangereuses.

Les critères de présélection des substances étaient la toxicité, la persistance et la bioaccumulation. Les substances ont été sélectionnées d'après leurs propriétés intrinsèques uniquement; on n'a pas tenu compte des quantités émises, du milieu récepteur ou des quantités présentes dans l'environnement. Par conséquent, on ne peut tirer aucune conclusion quant à leur risque relatif. En outre, le groupement des substances sur une liste donnée ne signifie pas que toutes les substances qui s'y trouvent ont le même degré de priorité, car chaque liste contient une échelle variée de cotes par rapport aux critères concernés.

LES CRITÈRES DE SÉLECTION

Les substances sont considérées persistantes si au cours d'une période de 50 jours ou moins, la dégradation est telle que la concentration de cette substance demeure supérieure à 50 p.cent. Les substances ont été jugées bioaccumulables si les tests révélaient un facteur de bioconcentration (FBC) supérieur à 500.

En ce qui concerne la toxicité, jusqu'à six variables ont été prises en compte dans la méthode de classement, chacune de ces variables étant notée jusqu'à 10 : létalité aiguë, toxicité chronique et subchronique (non mammifères), toxicité chronique et subchronique (plantes), toxicité chronique et subchronique (mammifères), tératogénicité et cancérogénicité. Lorsque trois pointages ou plus de toxicité caractérisaient une substance, on a calculé un pointage normalisé de toxicité avec un maximum de 60. Toutes les substances avec un pointage normalisé de toxicité supérieur à 40 ont été jugées toxiques aux fins de la liste ARET. De plus, toute substance avec un pointage de 10 pour une des variables de toxicité a été jugée toxique aux fins d'ARET.

LES PESTICIDES EXCLUS D'ARET

La liste fournie par le sous-comité de sélection des substances comportait un certain nombre de pesticides homologués. Les intervenants d'ARET ont décidé, étant donné que les pesticides étaient réglementés en vertu de la *Loi sur les produits antiparasitaires*, qu'il n'était généralement pas approprié d'inclure les pesticides dans la liste ARET. Lorsque les substances pesticides avaient également des utilisations ou des émissions à caractère non antiparasitaire, elles demeuraient sur la liste ARET.

Les métaux traités différemment

Compte tenu de leur nature fondamentale, les métaux ont tous été considérés persistants aux fins de la présélection. Bien que le but ait été de présélectionner des substances chimiques individuelles, cela n'a pas toujours été possible, et pour certains métaux, un pointage combiné fondé sur des pointages pour divers types de métaux a produit un pointage correspondant au pire scénario. À l'avenir, les mesures ou les évaluations devraient mettre l'accent sur des composés métalliques spécifiques.

LISTE A-1

(Substances respectant ou dépassant les critères de toxicité, de bioaccumulation et de persistance.)
L'objectif d'ARET pour les substances énumérées à cette liste est l'élimination virtuelle des émissions provenant d'activités humaines. L'objectif à court terme (d'ici l'an 2000) est une réduction de 90 p.cent de ces émissions.

Hydrocarbure aromatique polycyclique (HAP) par groupe
(Les HAP spécifiques suivants respectent ou dépassent les critères pour la liste A-1.)

	NECAS
Benzo(a)anthracène	56-55-3
Benzo(a)pyrène	50-32-8
Benzo(e)pyrène	192-97-2
Benzo(b)fluoranthène	205-99-2
Benzo(j)fluoranthène	205-82-3
Benzo(k)fluoranthène	207-08-9
Benzo(g,h,i)pérylène	191-24-2
Chrysène	218-01-9
Dibenzo(a,h)anthracène	53-70-3
Dibenzo(a,i)pyrène	189-55-9
Dibenzo(a,j)acridine	224-42-0
7H-dibenzo(c,g)carbazole	194-59-2
Fluoranthène	206-44-0
Indeno(1,2,3-c,d)pyrène	193-39-5
Périylène	198-55-0
Phénanthrène	85-01-8
Pyrène	129-00-0
Nitro-HAP	
1,6-dinitropyrène	42397-64-8
1,8-dinitropyrène	42397-65-9
Composés organiques chlorés	
Biphényles polychlorés (BPC)	s.o.
Hexachlorobenzène	118-74-1
alpha-hexachlorocyclohexane	319-84-6
gamma-hexachlorocyclohexane	58-89-9
4,4-methylènebis(2-chloroaniline)	101-14-4
Octachlorostyrène	29082-74-4
Pentachlorophénol	87-86-5
2,3,7,8-tetrachlorodibenzofuranne	51207-31-9
2,3,7,8-tetrachlorodibenzo-p-dioxine	1746-01-6
Composés métalliques	
*Mercure méthylé	22967-92-6
Tributyltine	688-73-3

* Pour des mesures de contrôle/prevention de la pollution, le mercure doit être evalué (voir liste B-2).

LISTE A-2

(On ne s'entend pas sur la question de savoir si ces substances satisfont tous les critères.)
L'objectif d'ARET pour les substances citées à cette liste est la réduction des émissions à des niveaux tels qu'ils ne peuvent causer des dommages. L'objectif à court terme est une réduction importante des émissions.

	NECAS
*1,4 dichlorobenzène	106-46-7
** Composés de cadmium (formes inorganiques inhalables et solubles)	

*Le critère de toxicité relié à la cancérogénicité a été respecté en acceptant la classification comme « cancérigène possible chez l'humain » du CIRC (Centre international de recherche sur le cancer).

**Le processus de sélection n'a pas permis de tenir compte de composés métalliques particuliers et de ce fait les pointages pour les composés métalliques ont été basés sur les pointages composés de plusieurs types de métaux. Dans le cas du cadmium, des mesures pourraient être préparées spécialement pour les composés $CdCO_3$, $Cd(OH)_2$, CdC_{12}, CdO et $CdSO_4$. Le concept d'élimination virtuelle des déversements de métaux fait l'objet d'une discussion et n'a pas été résolu par ARET.

LISTE B

Pour les substances de la liste B, l'objectif est de réduire les émissions à des niveaux tels qu'ils ne peuvent pas causer de dommages. L'objectif à court terme est une réduction de 50 p.cent d'ici l'an 2000.

LISTE B-1

(Substances respectant ou dépassant les critères de bioaccumulation et de toxicité.)

	NECAS
HAP	
Anthracène	120-12-7
7,12-diméthylbenzo(a)anthracène	57-97-6
Diméthylnaphtaline	28804-88-8
Composés organiques chlorés	
3,3 dichlorobenzidine	91-94-1
Hexachlorocyclopentadiène	77-47-4
2,4,6-trichlorophénol	88-06-2
Autres	
Bis(2-éthylhexyl)phthalate	117-81-7
*Plomb tetraéthyle	78-00-2

*Se dégrade en plomb, qui est persistant (voir liste B-2).

LISTE B-2

(Substances respectant ou dépassant les critères de persistance et de toxicité.)

	NECAS
HAP	
Benzo(a)fluorène	238-84-6
Benzo(b)fluorène	30777-19-6
Dibenzo(a,h)acridine	226-36-8
Organochlorés	
Alpha-chlorotoluène	100-44-7
Bis(2-chloroéthyle)éther	111-44-4
Bromodichlorométhane	75-27-4
Tétrachlorure de carbone	56-23-5
Chloroforme	67-66-3
Chlorodibromométhane	124-48-1
1,2 dichloroathane	107-06-2
Chlorure de méthylène	75-09-2
1,1,2,2-tetrachloroéthylène	127-18-4
2,3,4,6-tetrachlorophénol	58-90-2
Composés métalliques	
Arsenic (inorganique)	s.o.*
Amiante	1332-21-4
Béryllium	7440-41-7
Chrome (Cr6+)	s.o.*
Cobalt (soluble inorganique)	s.o.*
Cuivre (sels inorganiques)	s.o.*
**Plomb (toutes formes sauf alkyl)	s.o.*
***Mercure (élémentaire et inorganique)	s.o.*
Nickel (soluble, inhalable, inorganique)	s.o.*
Argent (sels inorganiques solubles)	s.o.*
Uranium (soluble, inhalable, inorganique)	s.o.*
Zinc (soluble, inhalable, inorganique)	s.o.*
Autres	
O-anisidine	90-04-0
Cyanure	57-12-5
4,6 dinitro-o-crésol	534-52-1
1,4 dioxane	123-91-1
Oxide d'éthylène	75-21-8
2-naphthylamine	91-59-8
2-nitropropane	79-46-9
Thio-urée	62-56-6

LISTE B-3

(Substances respectant ou dépassant les critères de toxicité.)

	NECAS
Composés organiques chlorés	
Bis(chlorométhyle)éther	542-88-1
Épichlorohydrine	106-89-8
1 bromo-2-chloroéthane	107-04-0
1 chloro-4-nitrobenzène	100-00-5
1,2 dibromo-3-chloropropane	96-12-8
1,2 dichlorobut-3-ène	760-23-6
2,4 dichlorophénol	120-83-2
1,3 dichloropropène	542-75-6
1,1,2 trichloroéthylène	79-01-6
Aromatiques	
4 aminoazobenzène	60-09-3
4 aminobiphényle	92-67-1
Aniline	62-53-3
Benzène	71-43-2
Benzidine	92-87-5
Diméthylphénol	1300-71-6
2,6 diméthylphénol	576-26-1
2,4 dinitrotoluène	121-14-2
2,6 dinitrotoluène	606-20-2
1,2 diphénylhydrazine	122-66-7
2-méthylpyridine	109-06-8
Phénol	108-95-2
Toluène diisocyanate	26471-62-5
Nitrosamine	
N-nitrosodiméthylamine	62-75-9
N-nitrosodiphénylamine	86-30-6
N-nitroso-di-n-propylamine	621-64-7
Autres	
Acétaldéhyde	75-07-0
Acétamide	60-35-5
Acroléine	107-02-8
Acrylamide	79-06-1
Acrylonitrile	107-13-1
1,3 butadiène	106-99-0
Dioxide de chlore	10049-04-4
n-dodécane	112-40-3
Éthanol	64-17-5
Bromure d'éthylène	106-93-4
Thio-urée d'éthylène	96-45-7
Formaldéhyde	50-00-0
Hydrazine	302-01-2
Anhydride sulfureux	7783-06-4
Méthylisobutylcétone	108-10-1
4 nitrosomorpholine	59-89-2
Quinoline	91-22-5
Disulfure tétraméthylthiurame	137-26-8
Bromure de vinyle	593-60-2

*Le NECAS n'est pas applicable. Le processus de sélection n'a pas permis de tenir compte de composés métalliques particuliers et de ce fait les pointages pour les composés métalliques ont été bases sur les pointages composés de plusieurs types de métaux.
**Voir aussi plomb tétraéthyle à la liste B-1.
***Voir aussi mercure méthylé à la liste A-1.

Annexe 2 REJETS PAR INSTALLATION

aRET
Accélération de la réduction/élimination des toxiques

COMPAGNIE	INSTALLATION	Cat.	Émissions (Tonnes) Année de ref.	1993	1995	1996	1997	1998	1999	2000	Réduction par rapport au niveau de référence	Réduction par rapport au niveau de référence LE3 mise à jour
3M Canada Company	Installation de London	B-3	8,47	8,47	4,11	3,96	8,07	8,20	8,15	3,85	53,03 %	54,56 %
	Usines de Perth	B-3	65,98	65,98	67,01	76,40	42,58	37,55	37,07	36,05	4,00 %	45,36 %
Abitibi-Consolidated Inc	Division Alma	A-1	0,13	0,13	nd	nd	nd	nd	nd	nd	na	100,00 %
		B-2	6,58	6,58	2,04	1,26	1,94	2,03	3,60	3,60	-77,34 %	45,29 %
		B-3	0,61	0,61	0,41	0,39	0,38	6,60E-02	0,11	0,11	-60,61 %	82,62 %
	Papeterie Beaupré	A-1	1,10E-03	1,10E-03	1,10E-03	na	na	na	na	na	na	na
		B-2	2,50	2,50	2,50	1,42	1,93	1,03	1,56	1,56	-51,46 %	37,60 %
		B-3	0,10	9,70E-02	9,70E-02	na	na	na	na	na	na	na
	Division Belgo	B-3	216,14	216,04	145,04	3,02	nd	nd	nd	nd	na	100,00 %
	Division Fort Frances	A-1	7,09E-06	nm	nm	nm	nm	nm	nm	nm	na	100,00 %
		B-1	9,90E-02	nm	nm	nm	nm	nm	nm	nm	na	100,00 %
		B-2	12,21	5,71	6,98	1,06	1,07	0,59	0,93	1,12	-88,72 %	90,82 %
		B-3	114,70	20,70	25,20	25,96	31,90	17,50	13,33	13,33	23,86 %	88,38 %
	Division Fort William	A-1	8,68E-07	8,68E-07	8,68E-07	8,68E-07	8,68E-07	nd	nd	nd	na	100,00 %
		A-2	1,47E-03	1,47E-03	1,47E-03	1,47E-03	1,47E-03	2,21E-03	2,21E-03	2,21E-03	0,00 %	-50,00 %
		B-2	0,89	0,89	0,82	0,82	0,82	0,33	0,33	0,33	0,00 %	63,48 %
		B-3	4,30	4,30	9,40E-04	9,40E-04	9,40E-04	6,04E-04	3,50E-04	3,50E-04	42,05 %	99,99 %
	Division Iroquois Falls	A-1	5,90E-07	2,97E-10	nm	nd	nm	nd	nd	nd	na	100,00 %
		B-2	0,96	1,10	0,42	0,23	0,15	8,80E-02	8,00E-02	5,70E-02	35,23 %	94,06 %
		B-3	7,70E-02	9,70E-02	4,10E-02	nd	5,00E-04	6,00E-04	6,00E-04	nd	100,00 %	100,00 %
	Papeterie Kénogami	A-1	2,40E-03	2,40E-03	2,40E-03	2,40E-03	2,40E-03	2,40E-03	2,40E-03	1,29E-03	46,25 %	46,25 %
		B-2	7,50	7,50	4,70	4,70	4,70	4,70	4,70	2,78	40,85 %	62,93 %
		B-3	0,50	0,50	0,15	0,15	0,15	1,50E-02	1,50E-02	4,10E-02	-173,33 %	91,80 %
	Division Kenora	A-2	1,00E-03	1,00E-03	nd	nd	nm	nm	nd	nd	na	100,00 %
		B-2	1,82	1,82	4,69	3,62	0,39	0,22	0,12	0,13	40,25 %	92,68 %
		B-3	2,20E-02	2,20E-02	4,70E-02	nm	1,20E-03	9,59E-04	3,24E-02	4,94E-02	-5049,84 %	-124,49 %
	La Compagnie Gaspésia Ltée (VENDUE)	B-2	5,65	5,65	0,69	0,69	1,86	8,00E-03	8,00E-03	8,00E-03	0,00 %	99,86 %
		B-3	0,88	0,88	0,88	0,88	2,50E-02	0,00	0,00	0,00	na	100,00 %
	Division Laurentide	B-3	128,96	117,36	117,36	4,12	15,69	9,16	9,37	9,37	-2,29 %	92,73 %
	Division Port Alfred	B-3	59,86	59,86	34,90	14,80	13,30	10,60	10,10	10,10	4,72 %	83,13 %
	Division Wayagamack (VENDUE)	A-1	2,49E-02	1,37E-02	6,60E-03	6,60E-03	1,23E-02	nd	nd	nd	na	100,00 %
		B-1	2,80E-02	nd	nd	2,70E-02	3,13E-02	nd	nd	nd	na	100,00 %
		B-2	7,16	5,08	5,08	2,80E-02	3,00E-02	nd	nd	nd	na	100,00 %
		B-3	307,90	154,40	155,90	136,90	91,40	17,80	9,10	9,10	48,88 %	97,04 %
Advanced Fence & Wire Manufacturing Co. Ltd.	Frost Fence & Wire Products Ltd.	B-2	0,10	0,10	0,20	0,16	0,16	0,16	0,16	0,16	0,00 %	-59,92 %
		B-3	0,12	0,12	8,00E-02	7,00E-02	7,00E-02	7,00E-02	7,00E-02	7,00E-02	0,00 %	43,09 %
Advanced Monobloc, Filiale de CCL Industries	Division d'aérosol	B-2	146,80	146,80	109,38	87,24	4,29	na	na	na	na	100,00 %
Air Canada	Exploitations de décapage des aéronefs	B-2	33,96	33,96	33,96	33,96	28,00	28,20	16,90	33,80	-19,86 %	0,47 %
Alcan Groupe Métal primaire	Usine d'Arvida	A-1	466,20	180,00	146,00	184,60	191,00	208,40	206,00	208,00	0,19 %	55,38 %
		B-2	1,80	0,50	0,50	0,50	0,37	0,29	0,22	0,20	31,03 %	88,89 %
	Usine de Beauharnois	A-1	110,20	50,00	43,00	50,00	53,00	45,70	53,00	46,00	-0,66 %	58,26 %
	Usine d'Isle-Maligne (FERMÉE)	A-1	150,10	80,00	75,00	77,00	80,60	82,00	52,00	7,00	91,46 %	95,34 %
	Usine de Shawinigan	A-1	170,20	95,00	78,00	82,00	98,00	98,50	97,10	119,00	-20,81 %	30,08 %
	Usine de Vaudreuil	A-1	0,57	1,00E-02	1,00E-02	1,00E-02	1,00E-02	1,00E-02	1,90E-02	2,00E-02	-100,00 %	96,49 %
		B-2	0,40	7,50E-02	7,50E-02	8,80E-02	4,90E-02	2,20E-02	2,00E-02	2,20E-02	0,00 %	94,50 %
Algoma Steel Inc	Aciérie	A-1	84,10	84,10	14,32	16,46	18,36	11,55	10,66	10,56	8,60 %	87,45 %
		B-1	1,63	1,63	1,63	3,12	3,49	2,19	2,03	2,01	8,22 %	-23,39 %
		B-2	31,33	31,33	16,88	13,96	8,62	10,27	5,66	6,58	36,00 %	79,01 %
		B-3	338,50	336,40	169,11	165,55	168,33	178,32	179,15	185,86	-4,23 %	45,09 %
Ashland Canada Inc	Filiales du fabrication et de la distribution	B-1	7,30E-02	7,30E-02	7,30E-02	7,30E-02	7,00E-02	6,80E-02	0,00	0,00	100,00 %	100,00 %
		B-2	0,92	0,92	0,92	1,05	0,72	0,51	0,21	0,20	60,71 %	78,17 %
		B-3	0,41	0,20	0,19	0,18	0,57	0,52	0,39	0,42	20,04 %	-2,47 %

na - non disponible, **nd** - non détectable, **nm** - non mesurable, **no** – installation n'est pas en opération.
(Note) : Les pourcentages négatifs démontrent une augmentation des rejets.

COMPAGNIE	INSTALLATION	Cat.	Émissions (Tonnes) Année de réf.	1993	1995	1996	1997	1998	1999	2000	Réduction par rapport au niveau de référence	Réduction par rapport au niveau de référence LEI mise à jour
Atlas Specialty Steels, (une division des Aciers Atlas Inc)	Usine Welland	B-2	15,16	6,72	1,10	1,61	1,40	0,66	0,99	1,17	-77,71 %	92,30 %
		B-3	2,50E-02	na	na	na	2,50E-02	1,30E-02	1,00E-02	1,00E-02	23,08 %	60,00 %
	Usine de Tracy	B-2	28,53	28,53	11,67	1,11	0,72	0,68	0,66	0,66	2,94 %	97,69 %
		B-3	66,00	33,00	20,60	22,17	22,89	20,09	19,88	19,88	1,05 %	69,88 %
Les Ressources Aur	Mine Louvicourt	A-2	1,00E-02	no	no	1,00E-02	2,00E-02	nd	nd	nd	na	100,00 %
		B-2	0,50	no	no	0,50	0,32	0,35	0,35	0,33	6,29 %	34,14 %
Barrick Gold Corporation	Mines Holt McDermott et Bousquet	B-2	8,13	0,97	0,75	0,95	0,63	0,24	0,28	0,15	39,67 %	98,21 %
Basell Canada Inc	Montell Polyolefins	B-2	0,42	0,14	0,19	0,11	5,20E-02	2,60E-02	4,00E-02	0,00E+00	100,00 %	100,00 %
		B-3	1,30E-02	na	na	na	na	na	1,30E-02	2,56E-02	na	-96,92 %
BASF Canada Ltée	Usine de Brantford (FERMÉE)	B-2	1,00E-03	1,00E-03	1,00E-03	0,00	0,00	0,00	0,00	no	na	100,00 %
		B-3	1,64	1,64	1,73	1,64	0,20	7,40E-02	0,00	no	100,00 %	100,00 %
	Usine de Sarnia (FERMÉE)	B-3	2,10	2,10	0,05	0,00	0,00	0,00	0,00	no	na	100,00 %
	Usine de Toronto	B-3	0,41	0,41	1,80E-02	2,20E-02	1,20E-02	0,00	6,00E-02	6,00E-02	na	85,22 %
	Usine de Windsor	B-3	3,92	3,92	0,95	1,85	0,77	0,60	0,44	0,56	6,67 %	85,71 %
Bayer Inc	Site de Sarnia	B-2	2,55	2,55	1,57	1,03	0,40	0,40	0,30	0,33	16,37 %	86,98 %
		B-3	551,00	551,00	360,50	161,60	83,20	70,10	67,00	46,49	33,68 %	91,56 %
Benjamin Moore & Co., Ltée	Installation de Montréal	B-2	1,55	1,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	na	100,00 %
		B-3	1,82E-02	1,82E-02	0,50	0,50	0,50	0,50	0,50	0,50	0,00 %	-2651,03 %
	Installation de Toronto	B-2	0,59	0,59	0,59	0,59	0,59	0,59	0,59	0,59	0,00 %	0,00 %
		B-3	3,64E-02	3,64E-02	3,64E-02	3,64E-02	3,64E-02	3,64E-02	3,64E-02	3,64E-02	0,00 %	0,00 %
	Installation de Vancouver	B-2	1,11E-02	1,11E-02	1,11E-02	1,11E-02	1,11E-02	1,11E-02	1,11E-02	no	100,00 %	100,00 %
		B-3	1,82E-02	1,82E-02	1,82E-02	1,82E-02	1,82E-02	1,82E-02	1,82E-02	no	100,00 %	100,00 %
Les métaux BHP Billiton (anciennement Les métaux Billiton Canada Inc)	Mines Elliot Lake, Rio Kemptville Tin et Poirier (anciennement Les métaux Billiton Canada Inc)	B-2	15,59	15,31	16,25	16,27	15,30	8,41	12,23	6,33	24,75 %	59,39 %
	Mines Selbaie	B-2	19,17	2,53	3,51	2,28	1,97	3,33	3,08	2,16	35,14 %	88,73 %
Boliden Westmin (Canada) Ltée	Exploitations de Myra Falls	A-2	1,30E-02	1,30E-02	1,00E-02	2,00E-03	1,80E-03	2,60E-03	2,60E-03	2,60E-03	0,00 %	80,00 %
		B-2	4,05	1,83	2,40	0,66	0,84	0,65	0,65	0,65	0,00 %	84,06 %
	Exploitations Premier Gold	A-2	1,50E-03	1,50E-03	9,00E-04	1,20E-03	nd	7,00E-03	7,00E-03	7,00E-03	0,00 %	-366,67 %
		B-2	1,43	1,43	0,21	0,27	0,14	0,65	0,65	0,65	0,00 %	54,44 %
Bowater Pulp and Paper Canada Inc	Bowater Mersey Paper Company Ltée	A-2	1,50E-02	1,50E-02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	na	100,00 %
		B-2	3,29	3,29	3,17	2,90	3,26	3,43	2,98	0,02	99,42 %	99,39 %
		B-3	16,93	16,93	12,28	16,75	16,66	16,62	15,32	14,70	11,53 %	13,18 %
	Exploitations de Dalhousie	A-1	1,77E-03	na	na	na	na	1,77E-03	1,77E-03	2,00E-03	-12,99 %	-12,99 %
		B-3	8,90	na	na	na	na	na	8,90	9,20	na	-3,37 %
	Usine de Gatineau	A-1	2,57E-07	na	na	2,57E-07	na	na	6,14E-08	2,11E-12	na	100,00 %
		B-3	0,19	nd	nd	0,19	na	na	na	na	na	na
	Exploitations de Gold River (FERMÉE)	B-2	7,90	na	na	7,90	na	na	no	no	na	100,00 %
		B-3	268,00	85,80	113,50	134,80	126,50	126,50	no	no	100,00 %	100,00 %
	Exploitations de Thunder Bay	A-1	0,13	0,13	0,16	0,17	0,15	0,16	0,17	0,18	-12,18 %	-37,34 %
		B-1	0,49	na	na	nd	nd	nd	nd	nd	na	100,00 %
		B-2	62,41	4,76	4,86	4,27	3,74	4,00	4,25	4,40	-10,00 %	92,95 %
		B-3	124,69	124,39	157,26	157,71	150,53	152,20	152,64	167,93	-10,33 %	-34,68 %
Bridgestone/Firestone Canada Inc	Usine de Joliette	A-2	0,28	0,28	0,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	na	100,00 %
		B-3	0,80	0,80	0,25	0,00	1,18	6,80	19,70	21,30	-213,24 %	-2562,50 %

na - non disponible, **nd** - non détectable, **nm** - non mesurable, **no** – installation n'est pas en opération.
(Note) : Les pourcentages négatifs démontrent une augmentation des rejets.

COMPAGNIE	INSTALLATION	Cat.	Émissions (Tonnes) Année de réf.	1993	1995	1996	1997	1998	1999	2000	Réduction par rapport au niveau de référence	Réduction par rapport au niveau de référence LE3 mise à jour
Cambior Inc	Bouchard-Hébert Mine (VENDUE à Breakwater Resources)	B-2	0,17	0,10	6,37E-02	8,90E-02	0,35	0,18	0,25	0,00	100,00 %	100,00 %
	Mine Doyon	B-2	7,20E-02	na	na	na	na	7,20E-02	0,17	0,18	-150,00 %	-150,00 %
	Geant Dormant Mine	B-2	0,37	3,50E-02	9,90E-03	0,35	0,24	0,23	1,10E-02	0,56	-142,17 %	-50,13 %
	Gonzague-Langlois Mine	B-2	0,55	0,50	1,25E-02	2,00E-03	0,15	0,14	0,22	0,00	100,00 %	100,00 %
	Mine Mouska	B-2	3,00E-02	na	na	na	3,00E-02	3,00E-02	2,80E-02	3,00E-02	0,00 %	0,00 %
	Yvan Vezina Plant (FERMÉE)	B-2	7,22E-02	8,00E-03	1,08E-02	2,00E-02	7,90E-02	4,10E-02	0,00	no	100,00 %	100,00 %
Produits Chimiques CCC Ltée	Installation de Brampton	B-1	1,00E-03	1,00E-03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	na	100,00 %
		B-2	9,00E-03	9,00E-03	9,00E-03	2,00E-03	3,00E-03	3,00E-03	3,00E-03	2,00E-03	33,33 %	77,78 %
		B-3	0,26	0,26	0,13	0,14	0,12	0,12	0,12	0,10	12,07 %	60,62 %
	Installation Colburne	B-1	1,00E-03	1,00E-03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	na	100,00 %
	Installation de Montréal	B-1	1,00E-03	1,00E-03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	na	100,00 %
		B-2	1,10E-02	1,10E-02	1,10E-02	1,02	0,65	0,47	0,47	0,41	12,15 %	-3645,45 %
		B-3	5,50E-02	5,50E-02	4,30E-02	4,50E-02	4,90E-02	3,83E-02	3,83E-02	3,10E-02	19,06 %	43,64 %
	Installation de Vancouver	B-3	1,00E-03	1,00E-03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	na	100,00 %
Canadian Forest Products Ltée	Pâtes et papiers Howe Sound	A-1	0,26	nd	nd	2,40E-07	7,80E-08	7,20E-08	nd	nd	100,00 %	100,00 %
		B-1	0,20	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	na	100,00 %
		B-2	7,27	2,20	2,20	2,20	2,30	2,20	2,63	2,63	-19,55 %	63,81 %
		B-3	80,30	3,65	3,65	5,53	5,39	5,70	9,75	9,75	-71,05 %	87,86 %
	Papeterie Prince George	A-1	6,00E-02	1,50E-02	3,30E-07	9,30E-07	9,00E-07	6,20E-07	3,10E-07	6,30E-07	-1,61 %	100,00 %
		B-1	0,23	5,00E-02	nd	nd	nd	nd	nd	nd	na	100,00 %
		B-2	9,00E-02	2,00E-02	2,00E-02	nd	nd	nd	nd	nd	na	100,00 %
		B-3	438,00	94,90	94,90	13,70	19,40	16,10	13,40	16,10	0,00 %	96,32 %
Caribou Pulp and Paper Company	Papeterie Quesnel	B-1	0,28	nd	nd	nd	nd	nd	nd	nd	na	100,00 %
		B-2	0,36	7,00E-02	7,00E-02	nd	nd	nd	nd	nd	na	100,00 %
		B-3	64,69	47,89	60,00	50,40	33,70	33,40	31,90	27,84	16,65 %	56,96 %
Cascases Cabano Inc	Papiers Cascades Cabano	A-1	2,00E-03	2,00E-03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	na	100,00 %
Casco Impregnated Papers Inc	Usine de Cobourg	B-3	3,70	3,70	3,70	6,45	5,71	4,63	26,90	26,90	-480,99 %	-627,03 %
Celanese Canada Inc	Usine d'Edmonton	B-3	245,00	115,90	140,90	148,60	108,00	87,00	137,00	186,00	-113,79 %	24,08 %
	Site de Millhaven (VENDUE en 1999)	B-2	7,26	6,10	7,00	5,60	2,90	1,30	1,30	no	100,00 %	100,00 %
		B-3	40,50	43,60	32,00	39,00	32,90	24,20	19,00	no	100,00 %	100,00 %
Chinook Group	Usine de Sombra	A-1	4,80E-09	4,80E-09	9,13E-12	8,81E-12	3,34E-11	7,36E-10	1,80E-11	0,00	100,00 %	100,00 %
		B-2	9,40E-02	9,40E-02	9,40E-02	1,69	3,99	4,29	7,59	7,10	-65,50 %	-7453,19 %
		B-3	8,62E-05	8,62E-05	4,10E-05	2,90E-05	2,75E-05	6,50E-05	3,50E-05	1,25E-04	-92,31 %	-45,01 %
Co-Steel Lasco	Aciérie de Whitby	A-2	4,00E-02	4,00E-02	3,20E-02	2,60E-02	2,10E-02	2,00E-02	2,00E-02	2,00E-02	0,00 %	50,00 %
		B-2	28,96	28,96	13,48	11,78	13,58	13,34	13,34	13,34	0,00 %	53,96 %
Crompton Company/cie	Installation de fabrication d'Elmira (anciennement une installation Uniroyal)	B-3	1,52	1,48	1,48	2,37	1,41	1,00	1,00	2,93	-194,27 %	-93,14 %
	Usine de rue Upton (anciennement une installation Uniroyal)	B-2	7,20E-03	7,20E-03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	na	100,00 %
	Usine de West Hill	B-3	5,10E-03	5,10E-03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	na	100,00 %
Crown Cork & Seal Canada Inc	Usine 233 (Concord)	B-3	45,81	45,81	34,10	33,71	37,39	31,88	15,98	17,80	44,16 %	61,14 %
	Usine 234 (Montréal)	B-3	0,26	0,26	0,41	0,37	0,29	0,39	0,12	0,15	61,04 %	42,31 %
	Usine 244 (Concord)	B-3	4,28	4,28	0,83	2,97	6,30	18,66	8,30	8,04	56,93 %	-87,83 %

na - non disponible, **nd** - non détectable, **nm** - non mesurable, **no** – installation n'est pas en opération.
(Note) : Les pourcentages négatifs démontrent une augmentation des rejets.

COMPAGNIE	INSTALLATION	Cat.	Émissions (Tonnes) Année de réf.	1993	1995	1996	1997	1998	1999	2000	Réduction par rapport au niveau de référence	Réduction par rapport au niveau de référence LES mise à jour
	Usine 246 (St-Laurent)	B-2	8,00E-03	8,00E-03	2,00E-03	1,70E-03	2,00E-03	2,00E-03	2,00E-03	3,00E-03	-50,00 %	62,50 %
		B-3	2,00E-01	2,00E-01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	na	100,00 %
	Usine 250 (Winnipeg)	B-2	1,70E-02	1,70E-02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	na	100,00 %
		B-3	0,07	0,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	na	100,00 %
	Usine 257 (Chatham)	B-3	1,12		0,27	3,80E-02	0,11	0,15	0,10	0,10	33,77 %	91,08 %
Cytec Canada Inc	Cytec Canada Inc	B-3	3,70E-02	3,70E-02	4,90E-02	5,40E-02	5,20E-02	5,20E-02	9,00E-03	4,00E-03	92,31 %	89,19 %
DaimlerChrysler Canada Inc	Les usines de montage, de coulage, et de distribution	A-2	0,36	0,36	0,30	0,14	5,00E-02	0,00	0,00	0,00	na	100,00 %
		B-2	0,58	0,58	0,22	0,42	0,74	1,15	1,49	1,06	7,59 %	-84,03 %
		B-3	114,60	114,60	79,80	44,00	160,80	63,10	63,40	33,50	46,91 %	70,77 %
Delmar	Installation de Lasalle	B-2	33,01	33,00	28,70	28,70	37,30	1,50	0,41	0,41	72,49 %	98,75 %
		B-3	0,41	0,40	3,00	3,00	1,60	0,11	1,65E-02	1,65E-02	84,72 %	96,00 %
Dofasco Inc	Exploitations de Hamilton	A-1	68,52	59,02	59,02	58,66	56,39	57,11	35,81	21,98	61,51 %	67,92 %
		A-2	0,62	0,41	0,32	0,30	3,00E-02	4,50E-02	2,30E-02	2,00E-02	55,56 %	96,78 %
		B-1	31,37	27,05	26,91	26,76	25,66	26,01	16,25	9,94	61,79 %	68,31 %
		B-2	74,46	33,17	31,37	25,71	20,59	21,57	14,55	16,76	22,32 %	77,49 %
		B-3	1397,69	1536,05	1288,13	1232,48	745,08	661,29	593,84	477,14	27,85 %	65,86 %
Domtar Inc	Installation de Cornwall	A-1	3,00	3,00	3,04	2,89	0,69	0,69	0,69	0,46	32,55 %	84,58 %
		A-2	6,70E-02		6,70E-02	6,30E-02	6,20E-02	6,20E-02	6,20E-02	8,50E-02	-37,10 %	-26,87 %
		B-1	2,12E-01	0,00	2,70E-02	2,00E-02	2,00E-02	2,00E-02	2,00E-02	0,00	100,00 %	100,00 %
		B-2	46,95	16,75	1,50	5,95	4,59	4,59	4,59	7,01	-52,66 %	85,06 %
		B-3	189,68	187,25	160,40	157,32	160,02	160,02	160,02	119,12	25,56 %	37,20 %
	Division Domtar Vancouver Mills	B-1	1,00E-05	1,00E-05	1,00E-05	1,00E-05	1,00E-05	1,00E-05	1,00E-05	1,00E-05	0,00 %	0,00 %
		B-2	0,64	0,64	0,64	0,66	0,66	0,66	0,66	0,66	0,00 %	-1,71 %
		B-3	1,66	1,66	1,66	1,66	1,66	1,66	1,66	1,66	0,00 %	0,00 %
	Filiale Espanola	A-1	0,13	0,13	0,13	0,11	0,11	0,11	0,11	0,11	0,00 %	12,98 %
		A-2	0,05	0,05	5,10E-02	5,42E-02	0,28	0,30	0,29	0,29	2,83 %	-460,77 %
		B-1	0,16	0,16	2,30E-02	nd	nd	nd	nd	0,00	na	100,00 %
		B-2	80,91	80,48	50,27	30,74	30,92	19,36	24,03	21,57	-11,41 %	73,34 %
		B-3	175,20	175,20	170,31	178,35	172,04	168,22	97,60	106,27	36,83 %	39,34 %
	Installation de Lebel-sur-Quevillon	A-1	5,80E-02	4,20E-02	5,46E-02	1,01	9,00E-03	9,00E-03	9,00E-03	1,90E-02	-111,11 %	67,25 %
		B-1	0,40	0,17	2,45E-02	4,40E-02	0,00	0,00	0,00	nd	na	100,00 %
		B-2	71,55	33,46	32,91	17,01	11,14	11,14	11,14	9,77	12,27 %	86,34 %
		B-3	1374,06	1373,89	1370,93	230,36	132,13	132,13	132,13	139,05	-5,24 %	89,88 %
	Division Ottawa/Hull	A-1	6,01E-03	6,01E-03	6,01E-03	6,01E-03	6,01E-03	4,10E-04	1,31E-03	3,20E-04	21,95 %	94,68 %
		A-2	7,70E-02	7,70E-02	7,70E-02	7,70E-02	7,70E-02	nd	nd	nd	na	100,00 %
		B-1	1,00E-03	1,00E-03	1,00E-03	nd	nd	nd	nd	nd	na	100,00 %
		B-2	0,52	0,52	0,52	0,88	0,53	0,45	1,61	0,47	-4,70 %	10,45 %
		B-3	1,01	1,01	1,01	1,01	1,01	0,51	0,51	0,50	0,99 %	50,35 %
	Installation de St, Catharines	A-1	2,00E-04	2,00E-04	2,00E-04	2,00E-04	2,00E-04	2,00E-04	2,00E-04	2,00E-04	0,00 %	0,00 %
		B-2	9,40E-02	9,40E-02	0,10	3,95E-02	3,95E-02	3,95E-02	3,95E-02	3,95E-02	0,00 %	57,99 %
		B-3	1,40E-02	1,40E-02	5,00E-04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	na	100,00 %
	Installation de Windsor	A-1	5,89E-02	5,89E-02	6,07E-02	0,14	0,11	0,11	0,11	8,40E-02	20,68 %	-42,56 %
		B-1	1,02E-01	3,30E-02	2,25E-02	8,50E-03	4,20E-03	4,20E-03	4,20E-03	0,00	100,00 %	100,00 %
		B-2	16,87	11,47	2,19	3,34	3,75	3,75	3,75	25,38	-576,72 %	-50,41 %
		B-3	713,70	713,70	1238,60	154,49	46,73	46,73	46,73	88,48	-89,36 %	87,60 %
Produits Forestiers Donohue Inc	Pâte commerciale St-Félicien	A-1	4,56E-03	4,56E-03	6,57E-09	6,57E-09	3,60E-09	3,40E-09	7,70E-09	2,00E-09	41,18 %	100,00 %
		B-2	6,52	6,52	2,90	2,90	3,95	4,49	3,17	5,24	-16,70 %	19,57 %
		B-3	0,22	0,22	nd	nd	nd	nd	nd	nd	na	100,00 %

na - non disponible, **nd** - non détectable, **nm** - non mesurable, **no** – installation n'est pas en opération.
(Note) : Les pourcentages négatifs démontrent une augmentation des rejets.

COMPAGNIE	INSTALLATION	Cat.	Émissions (Tonnes) Année de réf.	1993	1995	1996	1997	1998	1999	2000	Réduction par rapport au niveau de référence	Réduction par rapport au niveau de référence LE3 mise à jour
Dow Chemical Canada Inc	Site de Fort Saskatchewan	A-1	1,70E-06	1,70E-06	1,70E-06	1,70E-06	1,70E-06	5,00E-07	5,00E-07	2,00E-08	96,00 %	98,82 %
		A-2	3,00E-03	3,00E-03	0,00	0,00	0,00	0,00	2,00E-03	0,00	na	100,00 %
		B-1	3,00E-03	na	na	na	3,00E-03	1,00E-03	0,00	0,00	na	100,00 %
		B-2	60,56	17,55	11,45	24,81	25,75	39,72	33,89	25,11	36,79 %	58,54 %
		B-3	31,77	32,06	37,85	25,23	13,45	21,79	6,61	8,97	58,86 %	71,78 %
	Site du Sarnia - Dow	A-1	2,10E-03	1,90E-09	1,00E-03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	na	100,00 %
		A-2	0,11	0,00	2,00E-03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	na	100,00 %
		B-1	0,14	0,15	3,30E-02	5,20E-02	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00 %	100,00 %
		B-2	89,56	18,70	2,30	1,04	0,66	3,27	2,01	2,34	28,37 %	97,39 %
		B-3	110,49	41,02	48,13	36,40	18,72	11,41	0,38	0,24	97,90 %	99,78 %
	Site de Varennes	B-3	24,53	12,65	0,11	0,11	0,28	1,91	1,54	4,00E-02	97,91 %	99,84 %
	Centre de distribution de la côte ouest	B-2	1,90	1,90	1,90	2,36	2,35	2,38	2,77	2,47	-3,78 %	-30,00 %
Dupont Canada Inc	Exploitations de fabrication d'Ajax	B-3	2,48	2,48	1,28	1,40	1,38	1,03	1,03	1,30	-26,21 %	47,58 %
	Exploitations de fabrication de Maitland	B-2	9,95	5,66	6,85	6,68	8,62	7,49	4,01	4,14	44,73 %	58,39 %
		B-3	0,88	0,88	0,95	1,28	0,96	1,30	0,87	0,93	28,52 %	-5,68 %
Durez Canada	Durez Canada	B-3	2,12	1,68	3,12	3,25	3,69	3,77	3,77	0,16	95,87 %	92,63 %
Dynea Canada Ltée	Installation de Ste-Thérèse (anciennement une installation Neste Resins Canada)	B-3	110,52	17,30	13,64	13,79	13,96	13,68	13,52	15,25	-11,47 %	86,20 %
Echo Bay Mines Ltée	Lupin Operation	B-2	0,83	0,31	0,37	0,44	0,88	2,52E-02	2,52E-02	1,10	-4259,92 %	-32,41 %
Eka Chimie Canada Inc	Site de Magog	B-2	1,02E-02	2,77E-03	1,31E-03	1,35E-03	1,53E-03	1,21E-03	nd	nd	100,00 %	100,00 %
	Site de Valleyfield	B-2	3,70E-03	1,71E-03	2,00E-04	7,40E-04	3,50E-04	1,00E-04	1,00E-04	1,00E-04	0,00 %	97,30 %
Elastocraft Ltée	Exploitation de fabrication des mousses	B-2	98,00	98,00	98,00	98,00	98,00	98,00	98,00	98,00	0,00 %	0,00 %
Ethyl Canada Inc	Installation de Corunna	B-1	14,57	8,60	5,00E-03	5,00E-03	5,00E-03	5,00E-03	5,00E-03	4,00E-03	20,00 %	99,97 %
		B-2	14,40	6,64	6,60E-02	9,10E-02	5,40E-02	5,00E-02	4,50E-02	0,32	-544,00 %	97,76 %
		B-3	2,09	3,02	1,00E-02	1,00E-02	6,00E-03	6,00E-03	6,00E-03	4,04E-02	-573,33 %	98,07 %
F.F. Soucy Inc	Usine F.F. Soucy	B-2	11,44	11,44	11,44	1,94	2,55	2,36	2,85	2,79	-17,98 %	75,65 %
		B-3	5,10E-02	5,10E-02	3,40E-02	5,00E-03	9,00E-03	5,00E-03	1,11	1,14	-22760,00 %	-2141,18 %
Falconbridge Ltée	Filiale Kidd Metallurgical	A-2	1,77	1,25	0,90	0,79	0,75	0,63	0,60	0,75	-19,05 %	57,63 %
		B-2	256,90	240,32	221,70	190,02	163,96	178,02	132,91	143,93	19,15 %	43,97 %
	Filiale Kidd Mining	A-2	6,00E-02	6,00E-02	4,00E-02	4,00E-02	2,00E-02	2,00E-02	2,00E-02	1,00E-02	50,00 %	83,33 %
		B-2	5,30	2,54	2,76	6,26	3,15	3,00	3,57	1,30	56,67 %	75,47 %
	Projet Raglan	A-2	7,00E-04	no	no	no	no	7,00E-04	1,20E-03	7,00E-03	-900,00 %	-900,00 %
		B-2	0,27	no	no	no	no	0,25	0,47	0,55	-117,63 %	-106,42 %
	Exploitations de Sudbury	A-2	2,70	3,98	3,54	2,77	3,79	2,75	2,60	1,54	43,89 %	42,85 %
		B-2	151,59	51,95	42,38	42,27	46,86	44,48	31,61	21,88	50,82 %	85,57 %
		B-3	29,50	29,50	29,50	29,50	24,58	5,20	5,20	20,10	-286,54 %	31,86 %
Flying Colours Corp.	Exploitations de réaménagement des aéronefs	B-2	4,66	4,66	4,66	4,66	13,12	13,12	13,12	13,12	0,00 %	-181,58 %
Gates Canada Ltée	Usine de rue Henry	B-1	2,16E-02	2,16E-02	2,16E-02	2,50E-02	3,20E-02	3,20E-02	1,00E-03	1,00E-03	96,88 %	95,37 %
		B-2	3,00E-03	3,00E-03	3,00E-03	4,00E-03	7,00E-03	7,00E-03	0,30	0,31	-4300,00 %	-10166,67 %
	Usine de rue Iroquois	B-1	1,82E-02	1,82E-02	1,82E-02	7,30E-02	0,10	0,10	2,10E-02	0,00	100,00 %	100,00 %
		B-2	0,24	0,24	0,24	6,10E-02	3,70E-02	3,70E-02	1,10E-02	0,00	100,00 %	100,00 %
		B-3	0,00	0,00	0,00	0,00	1,80E-03	1,80E-03	0,00	0,00	100,00 %	na

na - non disponible, **nd** - non détectable, **nm** - non mesurable, **no** - installation n'est pas en opération.
(Note) : Les pourcentages négatifs démontrent une augmentation des rejets.

COMPAGNIE	INSTALLATION	Cat.	Émissions (Tonnes) Année de réf.	1993	1995	1996	1997	1998	1999	2000	Réduction par rapport au niveau de référence	Réduction par rapport au niveau de référence LE3 mise à jour
General Electric Canada Inc	Systèmes de commande industriels GE	B-3	45,00	3,00	5,76	5,76	4,62	2,42	2,40	2,96	-22,31 %	93,42 %
	Eclairage GE	B-2	7,00E-02	7,00E-02	7,00E-02	7,00E-02	6,00E-02	6,00E-02	6,00E-02	6,00E-02	0,00 %	14,29 %
		B-3	18,44	18,44	18,10	19,14	22,70	22,70	22,70	22,70	0,00 %	-23,10 %
	Compteurs GE	B-3	10,20	10,20	9,00	1,50	0,00	0,00	0,00	0,00	na	100,00 %
	Plastiques GE Canada	B-2	0,60	0,60	0,50	0,60	0,50	0,50	0,50	0,50	0,00 %	16,67 %
		B-3	2,79	2,79	1,01	0,96	1,03	1,17	1,17	1,17	0,00 %	58,02 %
	Département des articles contenant une matière radioactive	B-2	1,99	1,99	1,99	2,00	1,18E-02	1,18E-02	5,07E-02	5,07E-02	-328,06 %	97,45 %
Genfast Manufacturing Co.	Usine de fabrication des attaches	B-2	1,72E-02	1,59E-02	1,40E-02	5,90E-02	5,90E-02	5,90E-02	5,90E-02	5,90E-02	0,00 %	-242,23 %
		B-3	2,12E-03	2,12E-03	1,80E-03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	na	100,00 %
Gerdau Courtice Steel Inc	Aciérie de Cambridge	A-2	9,00E-03	9,00E-03	9,00E-03	2,20E-02	2,20E-02	2,20E-02	3,00E-03	3,00E-03	86,36 %	66,67 %
		B-2	7,69	7,63	7,63	10,26	10,26	10,26	1,32	1,32	87,11 %	82,79 %
Gerdau MRM Steel	Aciérie de Selkirk	A-2	1,80E-04	nm	nm	nm	nm	1,80E-04	1,02E-02	1,07E-02	-5816,67 %	-5816,67 %
		B-2	16,12	16,07	18,53	18,53	19,12	9,58	6,13	6,27	34,49 %	61,07 %
H.L. Blachford Ltée	H.L. Blachford Ltée	A-2	0,11	0,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	na	100,00 %
		B-2	0,55	0,55	0,00	0,12	0,10	0,10	7,00E-02	7,80E-02	18,75 %	85,70 %
Hercules Canada Inc	Hercules Canada Inc	B-3	0,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	na	100,00 %
Highland Valley Copper	Highland Valley Copper	B-3	1,66	na	na	na	na	1,66	1,66	1,00	39,76 %	39,76 %
Homestake Canada Inc	Mines d'Ontario et de C.B.	A-2	6,50E-04	no	no	6,50E-04	5,73E-03	6,99E-03	1,28E-02	1,70E-02	-143,20 %	-2515,38 %
		B-2	20,19	1,10	1,31	0,57	1,88	1,27	1,10	1,16	8,59 %	94,26 %
Hudson Bay Mining & Smelting Company	Fonderie de Flin Flon	A-2	57,59	66,79	5,97	14,43	34,70	26,78	26,22	21,32	20,39 %	62,99 %
		B-2	1979,38	1595,53	164,56	405,01	678,13	368,72	574,10	496,11	-34,55 %	74,94 %
Huntsman Corporation Canada Inc	Usine de Guelph	B-2	37,50	37,40	2,50	2,53	3,00	3,70	0,48	0,36	90,16 %	99,03 %
		B-3	1,60	1,60	1,60	1,40	0,20	0,20	0,17	0,15	27,00 %	90,88 %
Hydro Agri Canada	Hydro Agri Maitland	B-2	4,80E-02	4,80E-02	4,80E-02	4,60E-02	4,60E-02	3,60E-02	3,60E-02	3,60E-02	0,00 %	25,00 %
Hydro-Québec	L'ensemble des installations d'Hydro-Québec	A-1	0,38	0,38	0,36	0,25	0,27	0,27	0,27	0,27	0,00 %	27,89 %
		A-2	3,90E-02	3,90E-02	3,40E-02	2,90E-02	3,30E-02	3,30E-02	3,30E-02	3,30E-02	0,00 %	15,38 %
		B-2	7,52	7,52	5,14	3,22	4,37	4,37	4,37	4,37	0,00 %	41,89 %
		B-3	2,24	2,24	0,50	0,00	0,79	0,79	0,79	0,79	0,00 %	64,78 %
IBM Canada Ltée	Usine de Bromont	B-2	104,64	30,64	10,37	8,26	3,89	4,38	4,97	2,80	36,14 %	97,33 %
ICI Canada Inc	Cornwall Chemicals Ltée. (FERMÉE)	B-2	33,80	38,00	8,74	no	no	no	no	no	na	100,00 %
		B-3	1,51	2,66	0,00	no	no	no	no	no	na	100,00 %
	Explosifs ICI, Brownsburg	B-2	4,40	6,70	6,00	6,00	6,00	6,00	6,00	6,00	0,00 %	-36,36 %
	Produits forestiers ICI (FERMÉE)	B-2	0,12	6,50E-02	3,20E-02	1,00E-02	1,00E-02	1,00E-02	1,00E-02	1,00E-02	0,00 %	91,53 %
Imperial Oil Ltée	Exploitations de fabrication et de production et raffinement d'huile	B-2	9,23	9,23	6,23	19,84	21,15	23,99	27,03	32,84	-36,89 %	-255,80 %
		B-3	500,30	435,40	288,00	272,70	233,90	187,40	184,90	195,40	-4,27 %	60,94 %

na - non disponible, **nd** - non détectable, **nm** - non mesurable, **no** – installation n'est pas en opération.
(Note) : Les pourcentages négatifs démontrent une augmentation des rejets.

Annexe 2 REJETS PAR INSTALLATION

ARET
Accélération de la réduction/élimination des toxiques

COMPAGNIE	INSTALLATION	Cat.	Émissions (Tonnes) Année de réf.	1993	1995	1996	1997	1998	1999	2000	Réduction par rapport au niveau de référence	Réduction par rapport au niveau de référence LEI mise à jour
Inco Ltée	Copper Cliff et Thompson	B-2	2006,00	853,00	882,00	683,00	596,00	710,40	794,80	902,10	-26,98 %	55,03 %
INMET Mining Corporation	Mine Winston Lake	B-2	0,18	0,16	0,11	7,90E-02	1,56E-01	6,40E-02	1,20E-01	1,20E-01	-87,50 %	32,20 %
Irving Pulp & Paper, Ltée	Irving Pulp & Paper and Irving Tissue	B-3	71,05	71,05	70,96	69,11	74,15	67,20	76,43	69,76	-3,81 %	1,81 %
Ivaco Rolling Mills Limited Partnership	Exploitations de L'Orignal	B-2	20,97	12,49	11,34	7,01	5,81	5,81	5,81	5,81	0,00 %	72,32 %
		B-3	6,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	na	100,00 %
Kimberly-Clark Corporation	Kimberly-Clark Nova Scotia	A-1	1,04E-05	5,20E-07	nd	nd	nd	nd	nd	nd	na	100,00 %
		B-1	0,20	na	4,00E-03	4,00E-03	4,00E-03	0,00	0,00	0,00	na	100,00 %
		B-2	19,33	na	0,19	3,45	2,74	0,22	0,20	0,20	9,09 %	98,97 %
		B-3	774,36	280,91	282,96	118,32	113,67	59,40	180,38	180,38	-203,67 %	76,71 %
	Papeterie Terrace Bay	A-1	5,10E-06	3,05E-06	4,28E-07	3,40E-07	nd	nd	nd	nd	na	100,00 %
		B-2	43,67	43,67	43,67	21,84	22,59	8,24	0,02	0,01	99,90 %	99,98 %
		B-3	26,98	26,98	26,98	34,88	34,55	24,26	38,11	23,05	4,99 %	14,57 %
Kinross Gold Corporation	Macassa Mine	B-2	0,18	0,18	0,33	0,27	0,51	0,87	0,24	0,40	53,94 %	-127,48 %
Kodak Canada Inc	Kodak Canada Inc.	A-2	1,00E-03	1,00E-03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	na	100,00 %
		B-2	0,30	0,25	0,25	0,35	0,29	0,22	0,21	0,11	51,36 %	64,33 %
Kronos Canada, Inc	Site de Varennes	B-2	4,90	1,90	1,10	0,50	0,90	0,20	0,20	nd	100,00 %	100,00 %
Kruger Inc	Corner Brook Pulp & Paper Ltée	B-3	4,47	4,47	4,47	4,47	nd	nd	nd	nd	na	100,00 %
	Kruger Inc et Kruger PTR Inc	B-3	8,90E-02	8,90E-02	nd	nd	nd	nd	nd	nd	na	100,00 %
	Kruger Inc et Kruger Urban Forest Products	B-3	1,40E-02	1,40E-02	nd	nd	nd	nd	nd	nd	na	100,00 %
Lubrizol Canada Ltée	Niagara Falls	B-3	0,42	2,30E-02	1,00E-03	4,00E-03	4,00E-03	1,00E-03	0,00	0,00	100,00 %	100,00 %
Marathon Ltée	Pâte commerciale Marathon (anciennement une installation Fort-James Marathon Inc)	A-1	0,15	0,15	0,15	nd	nd	nd	nd	nd	na	100,00 %
		A-2	2,52E-02	2,52E-02	2,52E-02	nd	nd	nd	nd	nd	na	100,00 %
		B-2	22,50	3,98	3,97	3,53E-03	4,33E-03	3,21E-03	3,21E-03	0,62	-1936,96 %	97,22 %
		B-3	1524,65	31,45	31,57	31,38	136,38	81,10	81,10	86,40	-6,54 %	94,33 %
Methanex Corporation	Usine de méthanol de Kitimat	B-3	0,10	0,10	0,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	na	100,00 %
	Usine de méthanol de Medicine Hat	B-2	0,80	0,40	0,50	0,56	0,21	0,21	0,13	0,11	48,54 %	86,75 %
		B-3	1,90	1,90	1,70	0,68	0,13	1,50E-02	3,00E-02	3,00E-02	-100,00 %	98,42 %
Michelin North America (Canada) Inc	Installation de Bridgewater	A-2	0,40	0,40	0,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	na	100,00 %
		B-1	6,70E-02	6,70E-02	6,70E-02	2,00E-02	2,00E-02	2,00E-02	2,00E-02	2,00E-02	0,00 %	70,15 %
		B-2	0,33	0,33	0,25	0,12	0,11	0,11	0,24	0,24	-112,50 %	26,77 %
		B-3	2,28	2,28	2,28	1,35	1,55	1,52	1,54	1,54	-1,45 %	32,40 %
	Installation de Granton	A-2	0,41	0,41	0,41	1,00E-02	5,00E-03	0,00	0,00	0,00	na	100,00 %
		B-1	6,70E-02	6,70E-02	6,70E-02	1,00E-02	1,00E-02	1,00E-02	1,00E-02	1,00E-02	0,00 %	85,07 %
		B-2	1,59	1,59	0,43	7,60E-02	9,00E-02	6,20E-02	6,00E-02	6,00E-02	3,23 %	96,24 %
		B-3	15,35	15,35	15,35	5,10	2,21	3,01	2,80	2,80	7,04 %	81,78 %
	Installation de Waterville	A-2	4,10E-02	4,10E-02	4,10E-02	1,00E-02	0,00	0,00	0,00	0,00	na	100,00 %
		B-1	1,00E-02	1,00E-02	1,00E-02	1,10E-02	1,00E-02	1,00E-02	1,10E-02	1,10E-02	-10,00 %	-10,00 %
		B-2	0,29	0,29	0,29	3,30E-02	4,00E-02	3,60E-02	3,30E-02	3,30E-02	8,33 %	88,78 %
		B-3	1,25	1,25	1,25	0,25	1,06	1,05	1,11	1,11	-5,93 %	11,15 %

na - non disponible, **nd** - non détectable, **nm** - non mesurable, **no** – installation n'est pas en opération.
(Note) : Les pourcentages négatifs démontrent une augmentation des rejets.

COMPAGNIE	INSTALLATION	Cat.	Émissions (Tonnes) Année de réf.	1993	1995	1996	1997	1998	1999	2000	Réduction par rapport au niveau de référence	Réduction par rapport au niveau de référence LEI mise à jour
Nacan Products Ltée	Usine de Boucherville	B-2	5,00E-02	5,00E-02	4,80E-02	4,70E-02	5,80E-02	4,70E-02	4,70E-02	2,10E-02	55,32 %	58,00 %
		B-3	2,00E-02	8,00E-03	2,80E-02	6,90E-03	6,80E-03	6,80E-03	6,80E-03	1,50E-03	77,94 %	92,50 %
	Usine de Vancouver	B-2	1,60E-02	1,60E-02	2,60E-02	3,40E-03	4,00E-03	4,00E-03	7,20E-04	3,00E-03	25,00 %	81,25 %
		B-3	6,00E-03	2,00E-03	6,50E-03	3,80E-03	2,40E-03	2,00E-03	2,00E-03	1,00E-03	50,00 %	83,33 %
Nalco/Exxon Energy Chemicals Canada Inc	Usine de fabrication des produits chimiques	B-3	1,40E-04	1,40E-04	1,40E-04	9,00E-06	9,00E-06	7,00E-06	6,00E-06	nm	100,00 %	100,00 %
Ressources Naturelles Canada	Laboratoires de RNCan	A-1	1,11E-03	1,11E-03	1,11E-03	1,10E-03	1,10E-03	1,10E-03	1,10E-03	1,10E-03	0,00 %	0,90 %
		A-2	4,00E-03	4,00E-03	4,00E-03	3,00E-03	3,00E-03	3,00E-03	3,00E-03	3,00E-03	0,00 %	25,00 %
		B-2	4,32E-02	4,32E-02	4,32E-02	3,35E-02	3,35E-02	3,35E-02	3,35E-02	3,35E-02	0,00 %	22,45 %
		B-3	1,42	1,42	1,42	1,39	1,39	1,39	1,39	1,39	0,00 %	1,96 %
Newmont Canada Ltée (anciennement Battle Mountain Canada Ltée)	Golden Giant Mine (anciennement une installation Battle Mountain Canada)	B-2	83,09	122,26	60,71	96,92	100,20	23,85	36,73	3,55	85,13 %	95,73 %
	Mine Holloway (anciennement une installation Battle Mountain Canada)	B-2	4,31E-02	no	4,31E-02	0,10	0,13	1,56E-02	2,76E-02	8,50E-03	45,51 %	80,28 %
	Mine Silidor (anciennement une installation Battle Mountain Canada)	A-2	4,24E-04	4,24E-04	8,30E-04	7,00E-04	na	no	no	no	na	100,00 %
		B-2	1,63E-02	2,22E-02	4,07E-02	1,85E-02	2,30E-03	no	no	no	na	100,00 %
Nexen Chemicals Canada Ltée (ancienement CXY Chemicals Canada)	Installation d'Amherstburg (anciennement une installation CXY)	B-2		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00E-02	1,00E-02	na	100,00 %
	Usine de Beauharnois (anciennement une installation CYX)	B-2	0,00	0,00	0,00	2,50E-02	2,50E-02	6,00E-02	2,60E-02	2,20E-02	63,33 %	na
Nexfor Inc	Usine d'Edmunston - Fraser	B-2	14,00	14,00	10,19	11,00	12,30	12,50	12,40	12,60	-0,80 %	10,00 %
	Usine de La Sarre - Norboard	B-3	26,84	26,99	26,80	14,30	11,20	12,66	12,57	12,60	0,47 %	53,06 %
	Usine de Masson - James MacLaren VENDUE)	B-3	25,30	25,30	17,00	nd	nd	nd	nd	nd	na	100,00 %
	Usine de Prince George - Northwood (VENDUE)	B-2	42,20	35,90	35,90	35,00	36,00	34,40	34,40	34,40	0,00 %	18,48 %
		B-3	52,00	52,00	45,00	30,00	30,00	15,70	15,70	15,70	0,00 %	69,81 %
	Usine de Thurso - Papiers Fraser	B-1	0,16	0,16	nd	nd	nd	nd	nm	nd	na	100,00 %
		B-2	5,89	5,89	5,89	0,10	0,10	nd	nm	nd	na	100,00 %
		B-3	2,85	2,85	1,80	nd	nd	nd	nd	nd	na	100,00 %
	Usine de Val d'Or - Norboard	B-3	91,38	99,17	31,70	43,02	46,49	30,35	34,00	67,10	-121,09 %	26,57 %
Norampac Inc	Usine de Red Rock	A-1	0,10	0,10	5,70E-02	5,70E-02	5,70E-02	5,70E-02	5,70E-02	5,70E-02	0,00 %	41,24 %
		A-2	2,40E-03	2,40E-03	2,40E-03	2,40E-03	2,40E-03	2,40E-03	2,40E-03	2,40E-03	0,00 %	0,00 %
		B-1	7,40E-03	7,40E-03	7,40E-03	7,40E-03	7,40E-03	7,40E-03	7,40E-03	7,40E-03	0,00 %	0,00 %
		B-2	12,33	0,71	0,94	0,94	0,94	0,94	0,94	0,94	0,00 %	92,34 %
		B-3	85,92	84,45	45,53	45,66	45,66	45,66	45,66	45,66	0,00 %	46,86 %
	Usine de Trenton	B-2	0,32	0,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	na	100,00 %
		B-3	20,00	20,00	18,91	18,80	18,80	18,80	18,80	18,80	0,00 %	5,98 %
Noranda Inc	Filiale Brunswick Mining	B-2	51,10	29,00	11,70	21,60	17,27	14,80	14,07	45,35	-206,40 %	11,26 %
	Filiale Brunswick Smelting	A-2	4,80	3,60	2,70	2,00	0,90	3,20	0,99	1,50	53,13 %	68,75 %
		B-2	70,60	29,00	17,30	20,50	18,96	21,79	16,53	19,08	12,45 %	72,98 %
	Canadian Electrolytic Zinc	A-2	0,80	0,30	0,90	1,50	1,55	1,75	1,66	0,10	94,29 %	87,50 %
		B-2	183,12	152,22	111,73	115,30	104,51	91,97	53,66	27,50	70,10 %	84,98 %
	Raffinerie CCR	B-2	30,90	6,80	5,20	7,30	5,98	7,31	4,36	4,86	33,51 %	84,27 %
	Sites FERMÉS: Boss, Bell, Belledune Fert., Mattabi, Brenda, Geco	A-2	0,70	0,60	0,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	na	100,00 %
		B-2	20,77	12,36	12,84	11,70	0,53	3,28	1,10	1,19	63,57 %	94,26 %
		B-3	1,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	na	100,00 %

na - non disponible, **nd** - non detectable, **nm** - non mesurable, **no** – installation n'est pas en opération.
(Note) : Les pourcentages négatifs démontrent une augmentation des rejets.

Annexe 2 REJETS PAR INSTALLATION

aRET Accélération de la réduction/élimination des toxiques

COMPAGNIE	INSTALLATION	Cat.	Année de réf.	Émissions (Tonnes) 1993	1995	1996	1997	1998	1999	2000	Réduction par rapport au niveau de référence	Réduction par rapport au niveau de référence LE3 mise à jour
	Mines Gaspé	A-2	1,90	0,50	0,50	0,20	0,15	0,26	0,33	0,26	0,78 %	86,53 %
		B-2	256,70	53,15	46,86	32,26	22,52	34,35	44,12	44,35	-29,10 %	82,72 %
	Filiale General Smelting	B-2	3,75E-03	na	na	1,28E-02	8,79E-03	0,00	7,08E-03	1,08E-02	na	-188,00 %
	Filiale Heath Steele	A-2	2,00E-02	na	na	na	2,00E-02	2,00E-02	2,00E-02	0,00	100,00 %	100,00 %
		B-2	47,00	16,00	12,25	11,09	7,13	6,29	6,83	4,34	31,00 %	90,77 %
	Fonderie Horne	A-2	39,40	5,50	4,00	2,90	2,23	2,68	2,48	2,66	0,63 %	93,24 %
		B-2	1551,30	486,80	635,55	659,91	482,61	373,74	380,24	269,51	27,89 %	82,63 %
	Filiale Matagami	A-2	4,10E-02	4,10E-02	3,10E-02	3,28E-02	4,14E-02	0,00	3,00E-02	2,00E-02	na	51,22 %
		B-2	10,10	2,60	3,19	3,40	2,90	1,20	3,90	11,04	-819,83 %	-9,28 %
Norske Skog Canada	Papeterie Crofton (anciennement une installation Fletcher Challenge Ltd)	A-1	4,38E-02	4,38E-02	4,38E-02	4,38E-02	4,38E-02	4,38E-02	4,38E-02	na	na	na
		B-3	785,25	609,55	598,60	374,30	154,00	239,00	239,00	na	na	na
	Papeterie Elk Falls (anciennement une installation Fletcher Challenge Ltd)	A-1	4,38E-02	4,38E-02	4,38E-02	4,38E-02	4,38E-02	4,38E-02	4,38E-02	na	na	na
		B-1	1,26E-03	8,28E-05	8,28E-05	8,28E-05	4,14E-05	4,14E-05	4,14E-05	na	na	na
		B-2	9,14	5,69	5,69	5,69	2,84	2,84	2,84	na	na	na
		B-3	1133,14	866,32	415,24	457,56	228,78	228,78	228,78	na	na	na
	Papeteries de Powell River et Port Alberni (anciennement une installation MacMillan Bloedel Ltd)	A-1	3,52E-02	1,20E-02	1,20E-02	1,20E-02	1,20E-02	1,20E-02	1,20E-02	na	na	na
		B-1	0,14	6,80E-02	6,80E-02	6,80E-02	6,80E-02	6,80E-02	6,80E-02	na	na	na
		B-2	95,00	5,80	5,80	5,80	5,80	5,80	5,80	na	na	na
		B-3	173,00	84,40	84,40	84,40	84,40	84,40	84,40	na	na	na
NOVA Chemicals Ltée	Site de Corunna	B-3	99,30	99,30	55,60	83,70	65,10	52,10	45,20	101,10	-94,05 %	-1,81 %
	Site de fabrication Joffre	B-3	36,90	30,80	35,80	21,80	20,50	15,10	5,30	20,50	-35,76 %	44,44 %
	Site de rivière Saint-Clair	B-2	6,30	6,30	0,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	na	100,00 %
		B-3	0,10	0,10	0,10	0,10	0,00	0,00	0,00	0,00	na	100,00 %
	Site de Sarnia - NOVA	B-3	267,00	231,00	23,00	24,40	27,90	34,80	40,90	31,20	10,34 %	88,31 %
Nova Scotia Power, Inc	Exploitation de génératrice, de distribution et de transmission de NSPI	A-1	4,40E-03	4,40E-03	4,40E-03	4,40E-03	4,40E-03	4,40E-03	4,40E-03	0,12	-2627,27 %	-2627,27 %
		A-2	7,80E-02	7,80E-02	7,80E-02	7,80E-02	7,80E-02	7,80E-02	7,80E-02	7,80E-02	0,00 %	0,00 %
		B-2	4,73	4,73	4,73	4,73	4,73	4,73	4,73	4,73	0,08 %	0,08 %
		B-3	0,24	0,24	0,24	0,24	0,24	0,24	0,24	0,24	0,00 %	0,00 %
Novopharm Ltée	Usine 101 (Toronto)	B-2	418,41	409,00	418,41	366,56	313,25	274,20	96,56	0,43	99,84 %	99,90 %
	Usine 102 (Toronto)	B-2	1,57E-02	1,57E-02	1,57E-02	1,57E-02	0,10	5,69E-02	5,00E-02	0,00	100,00 %	100,00 %
	Usine 106 (Markham)	B-2	72,98	97,00	72,98	61,96	226,99	168,51	260,83	171,90	-2,01 %	-135,54 %
	Usine 107 (Markham)	B-2	21,31	10,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	na	100,00 %
	Usine 112 (Toronto)	B-2	13,57	7,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	na	100,00 %
	Usine 118 (Stouffville)	B-2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,04	0,12	0,00	100,00 %	na
ONDEO Nalco Canada Inc (anciennement Nalco Canada Inc)	Site de fabrication de Burlington (anciennement une installation Nalco Canada Inc)	B-2	0,79	0,54	1,16	0,42	0,17	0,24	0,17	0,17	30,33 %	78,48 %
		B-3	1,04	1,01	8,90E-02	0,30	0,14	0,13	0,14	2,20E-02	82,83 %	97,87 %
Ontario Power Generation Inc	Exploitations de génératrice	B-2	95,80	78,91	64,40	60,03	38,82	37,19	35,93	36,35	2,25 %	62,06 %
		B-3	2,67	3,67	1,59	2,37	2,93	1,96	1,99	1,25	36,14 %	65,86 %
Perkins Papers Ltd	Papeterie Candiac	A-1	1,87E-09	1,87E-09	1,87E-09	1,87E-09	1,87E-09	1,87E-09	1,87E-09	1,87E-09	0,00 %	0,00 %
		B-1	5,18E-06	5,18E-06	5,18E-06	5,18E-06	5,18E-06	5,18E-06	5,18E-06	5,18E-06	0,00 %	0,00 %
		B-2	0,38	0,38	0,38	0,38	0,38	0,38	0,38	0,38	0,00 %	0,00 %

na - non disponible, **nd** - non détectable, **nm** - non mesurable, **no** – installation n'est pas en opération.
(Note) : Les pourcentages négatifs démontrent une augmentation des rejets.

COMPAGNIE	INSTALLATION	Cat.	Émissions (Tonnes) Année de réf.	1993	1995	1996	1997	1998	1999	2000	Réduction par rapport au niveau de référence	Réduction par rapport au niveau de référence LEI mise à jour
Petro-Canada	Exploitations pétrolières en aval	B-1	4,31	4,31	1,10	0,92	0,58	0,58	0,00	1,00E-02	98,28 %	99,77 %
		B-3	120,31	120,31	113,23	98,50	72,77	66,04	40,88	46,32	29,86 %	61,50 %
Pétromont Inc	Site de Montréal-Est	B-2	49,40	49,40	no	no	no	no	no	no	na	100,00 %
		B-3	35,00	35,00	no	no	no	no	no	no	na	100,00 %
	Site de Varennes	B-3	56,68	56,68	52,48	36,69	33,53	37,30	33,64	34,07	8,66 %	39,89 %
Placer Dome (CLA) Ltée	Toutes les mines Placer Dome	A-2	1,50E-02	6,00E-03	5,00E-03	3,00E-03	3,00E-02	2,00E-02	6,00E-03	nd	100,00 %	100,00 %
		B-2	141,67	13,63	7,24	8,74	3,66	3,51	3,06	1,30	62,96 %	99,08 %
Plastmo Ltée	Plastmo Ltée	B-2	0,10	0,10	0,10	5,00E-02	3,00E-02	0,00	0,00	0,00	na	100,00 %
PolyOne Canada (anciennement Synergistics Inc)	PolyOne Canada (anciennement Synergistics Inc)	B-1	0,75	0,75	0,75	0,75	0,75	0,75	0,75	0,00	99,91 %	99,91 %
Pope et Talbot Ltée	Exploitations de la pâte Harmac	A-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46,44 %	69,69 %
		B-3	112,45	65,69	60,34	69,69	101,78	98,30	70,29	52,72	46,37 %	53,12 %
	Papeterie Mackenzie (anciennement une installation Fletcher Challenge Ltd)	A-1	3,24E-05	6,50E-07	nd	nd	nd	nd	1,30E-06	1,00E-06	na	96,91 %
		B-3	153,40	39,10	1,90	9,60	14,00	13,70	38,10	62,60	-356,93 %	59,19 %
PPG Canada Inc	Usine de Beauharnois	B-2	1,30E-02	3,30E-03	1,37E-03	9,00E-04	5,30E-04	9,00E-04	9,90E-04	5,00E-04	44,44 %	96,15 %
Recochem Inc	Raffinerie de Napierville	A-2	26,00	24,80	9,76	9,50	8,00	9,04	10,54	12,68	-40,20 %	51,23 %
Rhodia Canada Inc	Usine de Mississauga	B-1	1,40E-04	na	na	na	na	na	na	0,00	na	100,00 %
		B-2	35,33	5,03	4,16	2,73	0,87	0,66	0,61	0,14	78,27 %	99,60 %
		B-3	0,85	0,85	0,93	0,48	0,81	0,93	1,05	0,63	32,26 %	26,00 %
	Usine de St. Catharines	B-3	1,00E-03	na	1,00E-03	1,00E-03	0,00	0,00	0,00	0,00	na	100,00 %
	Usine de Valleyfield	B-2	6,46	6,45	6,31	5,30	0,00	0,00	0,00	0,00	na	100,00 %
		B-3	1,00E-02	na	1,00E-02	1,00E-02	0,00	0,00	0,00	0,00	na	100,00 %
Rohm and Haas Canada Inc	Usine de West Hill	B-3	0,77	0,73	0,98	6,00E-02	6,00E-02	5,00E-02	0,42	1,90E-02	62,00 %	97,53 %
Safety-Kleen Canada Inc	Raffinerie Breslau	B-3	0,91	0,91	0,91	0,26	4,92E-02	5,81E-04	1,08E-03	8,09E-04	-37,19 %	99,91 %
Shell Canada Ltée	Exploitations pétrolières	B-1	3,00	1,60	2,00	2,00	1,60	1,40	1,00	1,25	10,71 %	58,33 %
		B-2	13,80	13,80	13,80	13,00	12,50	12,40	10,40	9,60	22,58 %	30,43 %
		B-3	797,00	450,00	313,00	279,00	245,00	166,00	173,30	84,00	49,40 %	89,46 %
Shell Chemicals Canada Ltée	Usine Scotford	B-3	36,00	32,00	24,00	23,00	33,00	23,70	27,30	27,70	-16,88 %	23,06 %
Sherritt International Corporation	Sherritt International Corporation	B-2	1,86	1,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	na	100,00 %
		B-3	0,20	0,20	0,20	0,20	0,20	0,20	0,20	0,20	0,00 %	0,00 %

na - non disponible, **nd** - non détectable, **nm** - non mesurable, **no** - installation n'est pas en opération.
(Note) : Les pourcentages négatifs démontrent une augmentation des rejets.

COMPAGNIE	INSTALLATION	Cat.	Année de réf.	Émissions (Tonnes) 1993	1995	1996	1997	1998	1999	2000	Réduction par rapport au niveau de référence	Réduction par rapport au niveau de référence LET mise à jour
Shrader Canada Ltée	Shrader Canada Ltée	B-2	0,26	0,26	0,13	0,13	0,13	0,13	0,13	0,00	100,00 %	100,00 %
		B-3	0,13	0,13	0,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	na	100,00 %
Skeena Cellulose Inc	Exploitations des pâtes de Skeena	B-3	800,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	0,00 %	99,88 %
Slater Steels Inc	Usine de Hamilton	B-2	74,38	8,61	8,56	8,37	8,38	9,26	12,49	12,07	-30,30 %	83,77 %
Emballage Smurfit-Stone Canada	La Tuque Plant	A-1	1,27	1,23	1,23	1,23	0,27	4,30E-02	4,30E-02	2,20E-02	48,84 %	98,27 %
		B-1	1,76	1,87	1,53	1,48	0,37	2,50E-02	2,50E-02	1,40E-02	44,00 %	99,21 %
		B-2	150,69	150,69	30,44	23,62	25,89	22,10	22,10	6,53	70,89 %	95,73 %
		B-3	147,64	147,88	146,18	110,92	64,67	61,12	61,12	84,78	-38,72 %	42,57 %
	Usine de Matane	B-2	3,36	3,36	3,36	5,90E-02	5,90E-02	0,10	0,10	0,00	100,00 %	100,00 %
		B-3	17,68	17,68	17,68	15,28	15,64	10,97	10,97	13,23	-20,55 %	25,18 %
	Usine de Thunder Bay	B-2	1,36	1,36	1,36	9,10E-02	9,10E-02	9,10E-02	9,10E-02	9,10E-02	0,00 %	93,31 %
		B-3	9,40E-02	9,40E-02	9,40E-02	1,60E-02	1,60E-02	3,00E-04	3,00E-04	2,90E-03	-866,67 %	96,91 %
Solutia Canada Inc	Usine de LaSalle	A-1	4,00E-03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	na	100,00 %
		A-2	1,00E-02	1,00E-02	0,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	na	100,00 %
		B-2	0,52	5,40E-02	0,11	6,00E-02	0,10	0,00	6,00E-02	0,00	na	100,00 %
		B-3	299,57	57,29	48,04	27,77	23,99	3,33	3,39	5,76	-72,80 %	98,08 %
Spexel Inc	Papiers fins de spécialités	A-1	2,00E-04	2,00E-04	2,00E-04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	na	100,00 %
		B-2	4,30E-02	4,30E-02	1,03E-03	7,80E-04	2,30E-04	3,00E-04	3,00E-04	3,00E-04	0,00 %	99,30 %
		B-3	23,61	1,71	0,16	0,10	0,00	0,00	0,00	0,00	na	100,00 %
Spruce Falls Inc	Papeterie et scierie	A-1	3,53E-03	na	3,53E-03	4,84E-03	5,55E-03	4,72E-03	2,30E-04	5,09E-08	100,00 %	100,00 %
		B-1	1,30E-04	na	1,30E-04	1,78E-04	2,05E-04	1,73E-04	8,00E-06	nd	100,00 %	100,00 %
		B-2	5,88E-03	na	5,88E-03	9,01E-03	4,82E-03	8,33E-04	1,24E-03	1,00E-03	-20,05 %	82,98 %
		B-3	2,66E-02	na	2,66E-02	1,50E-03	4,00E-04	2,00E-04	2,30E-04	1,00E-03	-400,00 %	96,24 %
St-Anne Nackawic Pulp Company Ltée	Papeterie Nackawic	B-2	30,50	30,50	32,50	8,30	8,40	11,35	16,60	6,20	45,37 %	79,67 %
		B-3	671,50	671,50	282,25	358,00	338,00	137,00	124,00	74,80	45,40 %	88,86 %
Stelco Inc	AltaSteel Ltée	A-1	6,00E-04	na	na	na	na	na	6,00E-04	1,00E-04	na	83,33 %
		A-2	7,70E-03	7,70E-03	1,02E-02	2,52E-02	1,99E-02	2,09E-02	1,81E-02	1,41E-02	32,54 %	-83,12 %
		B-2	2,36	2,36	3,06	7,69	5,86	6,22	5,01	4,79	23,11 %	-102,88 %
		B-3	1,39	1,39	1,39	5,04	7,11	0,76	0,67	0,74	2,07 %	46,79 %
	CHT Steel Company Inc	B-2	1,01E-03	1,01E-03	1,01E-03	1,00E-05	1,00E-05	0,00	0,00	0,00	na	100,00 %
		B-3	2,50E-04	5,00E-05	5,00E-05	0,00	0,00	0,00	2,00E-04	1,00E-04	na	60,00 %
	Usine de Hilton	A-1	44,55	44,55	23,25	35,37	32,92	9,36	14,44	13,54	-44,64 %	69,62 %
		A-2	0,80	0,80	0,80	0,80	0,80	0,80	1,02	1,00	-24,50 %	-24,81 %
		B-1	7,36	7,36	3,83	5,80	5,40	1,64	2,60	2,24	-36,52 %	69,51 %
		B-2	13,65	13,65	23,09	36,24	30,63	17,44	14,12	18,39	-5,44 %	-34,67 %
		B-3	835,23	835,23	658,23	777,81	793,45	964,98	833,73	772,59	19,94 %	7,50 %

na - non disponible, **nd** - non détectable, **nm** - non mesurable, **no** – installation n'est pas en opération.
(Note) : Les pourcentages négatifs démontrent une augmentation des rejets.

COMPAGNIE	INSTALLATION	Cat.	Émissions (Tonnes) Année de réf.	1993	1995	1996	1997	1998	1999	2000	Réduction par rapport au niveau de référence	Réduction par rapport au niveau de référence LE3 mise à jour
	Lake Erie Steel Company Ltée	A-1	15,71	15,71	15,71	14,14	14,14	4,91	4,91	9,46	-92,80 %	39,78 %
		A-2	0,11	0,11	0,11	0,11	0,11	0,11	0,14	0,14	-27,27 %	-27,27 %
		B-1	2,90E-02	2,90E-02	2,90E-02	2,90E-02	2,90E-02	2,90E-02	2,90E-02	2,90E-02	0,00 %	0,00 %
		B-2	14,56	14,57	14,58	13,67	14,57	13,18	14,34	14,82	-12,42 %	-1,74 %
		B-3	920,74	920,74	882,75	653,00	652,38	888,03	879,71	920,41	-3,65 %	0,04 %
	Stelco McMaster Ltée	A-2	5,00E-02	5,00E-02	1,00E-02	1,10E-02	1,10E-02	1,20E-02	1,20E-02	1,27E-02	-5,83 %	74,60 %
		B-2	7,25	7,21	15,64	16,10	16,37	16,64	16,72	17,28	-3,86 %	-138,32 %
		B-3	2,00E-03		2,00E-03	4,10E-02	0,29	5,43E-02	0,13	2,43E-02	55,25 %	-1115,00 %
	Stelfil Ltée	B-2	2,58	2,58	7,85	0,32	0,29	0,32	0,33	0,35	-11,11 %	86,43 %
	Stelpipe Ltée	B-1	1,00E-05	1,00E-05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	na	100,00 %
		B-2	0,75	0,54	0,51	0,23	0,22	4,78E-02	0,29	0,25	-428,01 %	66,42 %
		B-3	0,28	3,09E-02	8,82E-02	0,30	0,34	0,42	0,08	0,41	3,71 %	-47,73 %
	Stelwire Ltée, Usine de Burlington	B-1	1,00E-04	1,00E-04	1,00E-04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	na	100,00 %
		B-2	0,14	0,14	8,75E-02	8,49E-03	3,57E-02	5,23E-02	2,30E-02	2,80E-02	46,46 %	80,04 %
		B-3	1,10E-03	1,10E-03	6,00E-04	1,00E-04	1,10E-02	1,05E-02	1,68E-02	1,10E-02	-4,76 %	-900,00 %
	Stelwire Ltée, Usine de Parkdale	B-2	5,41	0,70	0,70	0,69	0,79	0,86	0,78	0,48	44,48 %	91,21 %
		B-3	2,00E-03	2,00E-03	2,00E-03	2,11E-01	4,24E-02	5,40E-02	6,59E-02	4,80E-02	11,11 %	-2300,00 %
	Welland Pipe Ltée	B-2	6,09E-02	6,09E-02	1,65E-02	1,16E-02	1,85E-02	1,00E-02	4,90E-03	4,70E-03	53,00 %	92,28 %
		B-3	7,00E-03	7,00E-03	5,70E-03	0,20	0,22	0,28	0,20	0,17	38,18 %	-2328,57 %
Stepan Canada Inc	Usine de Longford Mills	B-2	0,10	0,10	1,00E-02	1,00E-02	1,00E-02	1,00E-02	1,00E-02	1,00E-02	0,00 %	90,00 %
		B-3	0,69	0,69	0,11	0,11	0,11	0,11	0,11	0,11	0,00 %	84,01 %
Sterling Pulp Chemicals, Ltée	Toutes les installations canadiennes	B-3	2,19	2,19	0,11	0,16	5,00E-02	9,00E-03	1,40E-02	2,20E-02	-144,44 %	99,00 %
	Saskatoon Chemicals Ltée	B-2	1,64E-04	1,64E-04	1,96E-03	2,00E-05	2,00E-05	2,00E-05	2,00E-05	0,00	100,00 %	100,00 %
StoraEnso North America	StoraEnso Port Hawkesbury	B-2	3,00E-02	3,00E-02	3,00E-02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	na	100,00 %
		B-3	230,96	220,96	220,61	190,00	190,00	32,00	0,00	0,00	100,00 %	100,00 %
Stradacona Inc (anciennement Diashowa Inc)	Filiale de l'usine de Québec (anciennement une installation Diashowa Inc)	B-2	0,36	0,24	0,16	0,11	7,50E-02	7,60E-02	7,70E-02	7,60E-02	0,00 %	78,59 %
		B-3	235,96	162,02	79,22	0,16	0,13	0,13	0,14	0,30	-139,68 %	99,87 %
Strathcona Paper Company	Usine de Napanee	B-3	7,70E-03	7,70E-03	2,70E-03	3,38E-02	nd	9,00E-05	7,00E-05	5,00E-05	44,44 %	99,35 %
Suncor Energy Inc	Groupe des sables bitumineux	B-2	5,46	na	5,46	2,05	1,71	2,14	2,24	3,09	-44,53 %	43,42 %
		B-3	138,30	na	138,30	178,90	93,00	66,50	25,50	37,80	43,16 %	72,67 %
	Sunoco - Raffinerie de Sarnia	B-3	49,00	49,00	31,00	28,80	18,00	17,00	22,00	17,00	0,00 %	65,31 %
Les Produits Mica Suzorite Inc	Installation de production de mica	B-2	60,00	60,00	60,00	60,00	33,00	15,00	15,00	17,00	-13,33 %	71,67 %
Sydney Steel Corporation	Acérie de Sydney	B-2	1,28	1,28	0,78	0,33	0,27	0,55	0,28	0,28	49,09 %	78,13 %
Syncrude Canada Ltée	Site de Lac Mildred	A-2	0,23	0,16	0,22	7,90E-02	1,80E-02	9,00E-03	1,00E-02	1,80E-02	-100,00 %	92,24 %
		B-2	3,67	2,52	3,41	1,26	31,48	16,22	3,21	8,34	48,58 %	-127,24 %
		B-3	1044,20	354,20	103,30	59,20	207,50	250,80	216,60	149,20	40,51 %	85,71 %
Teck Cominco Metals Ltd (anciennement Cominco Ltée)	Teck Cominco Ltée (toutes les installations)	A-2	13,80	5,50	5,90	7,30	2,00	0,80	0,98	0,49	38,75 %	96,45 %
		B-2	847,80	274,45	288,28	451,40	210,22	162,05	181,41	162,40	-0,22 %	80,84 %

na - non disponible, **nd** - non détectable, **nm** - non mesurable, **no** – installation n'est pas en opération.
(Note) : Les pourcentages négatifs démontrent une augmentation des rejets.

Annexe 2 REJETS PAR INSTALLATION

aRET
Accélération de la réduction/élimination des toxiques

COMPAGNIE	INSTALLATION	Cat.	Émissions (Tonnes) Année de réf.	1993	1995	1996	1997	1998	1999	2000	Réduction par rapport au niveau de référence	Réduction par rapport au niveau de référence LE3 mise à jour
Tembec Inc	Usines de Témiscaming	B-3	16,45	16,45	16,45	10,45	10,72	9,13	9,13	9,13	0,00 %	44,48 %
Tembec Inc - Groupe des pâtes	Filiale des pâtes (anciennement une installation Crestbrooke Industries)	A-1	2,73E-06	2,73E-06	3,10E-07	1,47E-07	1,70E-07	2,54E-07	3,17E-07	2,58E-07	-1,57 %	90,55 %
		B-1	3,40E-03	3,40E-03	0,00	0,00	0,00	na	na	na	na	na
		B-2	1,60	1,60	2,03	2,63	2,00E-04	na	0,84	na	na	na
		B-3	373,79	373,79	16,29	20,43	27,49	24,29	65,84	62,09	-155,57 %	83,39 %
The Cobalt Refinery Company	Raffinerie Corefco	B-2	14,51	14,51	5,13	2,37	1,93	1,93	1,93	1,93	0,00 %	86,70 %
TransAlta Utilities Corporation	Centrales thermiques de Wabamun, Keephills et Sundance	A-1	1,50E-02	1,50E-02	1,50E-02	1,50E-02	1,50E-02	1,50E-02	1,50E-02	1,20E-02	20,00 %	20,00 %
		A-2	9,00E-02	9,00E-02	9,00E-02	9,00E-02	9,00E-02	9,00E-02	9,00E-02	9,00E-03	90,00 %	90,00 %
		B-2	2,32	2,32	2,02	1,99	2,01	1,99	1,99	1,12	43,63 %	51,70 %
Ultramar Ltée	Raffinerie de St-Romuald	B-2	7,20E-02	7,20E-02	6,50E-02	7,00E-02	1,80E-02	2,80E-02	2,60E-02	9,10E-02	-225,00 %	-26,39 %
		B-3	33,02	33,02	13,37	14,76	14,26	13,66	10,35	6,26	54,17 %	81,05 %
Union Carbide Canada Inc	Usine de Prentiss	B-2	16,43	7,32	5,01	5,21	5,04	4,39	4,39	4,64	-5,74 %	71,75 %
		B-3	3,30	4,17	0,16	0,15	0,32	0,24	0,24	0,23	4,62 %	93,12 %
UPM - Kymmene Miramichi Inc (anciennement Repap New Brunswick Inc)	Division pâtes/papiers (anciennement une installation Repap New Brunswick)	A-1	2,51E-05	nd	nd	nd	6,50E-08	2,30E-07	2,40E-07	0,00	100,00 %	100,00 %
		B-2	6,01	6,11	6,11	6,11	7,53	7,45	7,44	3,30	55,70 %	45,09 %
		B-3	1432,37	83,89	93,04	93,99	98,05	96,60	63,37	67,77	29,84 %	95,27 %
VFT Inc	Usine de Hamilton	A-1	1,71	1,34	0,93	0,91	0,71	0,71	0,72	0,73	-2,24 %	57,28 %
		B-1	0,20	0,15	0,11	0,10	8,20E-02	8,20E-02	8,00E-02	8,00E-02	2,44 %	59,18 %
		B-2	1,70E-02	1,30E-02	9,00E-03	9,00E-03	7,00E-03	7,00E-03	0,00	2,00E-02	-185,71 %	-17,65 %
		B-3	16,27	14,67	13,86	6,55	6,50	9,70	10,10	9,90	-2,10 %	39,15 %
Vitafoam Products Canada Ltée	Exploitations de Toronto, Calgary et Winnpeg	B-1	18,93	na	na	18,93	11,00	11,00	11,00	11,00	0,00 %	41,89 %
		B-2	275,02	250,00	278,66	271,96	275,02	275,02	275,02	275,02	0,00 %	0,00 %
Weldwood of Canada Ltée	Filiale Hinton	A-1	0,15	3,80E-03	4,00E-03	3,90E-03	3,90E-03	3,80E-03	4,00E-03	4,00E-03	-5,26 %	97,40 %
		B-1	0,35	4,20E-03	4,00E-03	3,90E-03	3,90E-03	3,80E-03	4,00E-03	4,00E-03	-5,26 %	98,84 %
		B-2	11,76	0,46	0,44	0,44	0,44	0,44	0,42	0,44	1,32 %	96,30 %
		B-3	221,66	69,08	21,47	36,64	34,70	51,96	28,96	30,25	41,79 %	86,35 %
Weyerhaeuser Canada Ltée	Filiale C-B k3 et Multiply (anciennement une installation MacMillen Bloedel Ltd)	B-3	20,00	20,00	20,00	20,00	20,00	20,00	20,00	na	na	na
		A-1	2,00E-05	4,47E-06	4,60E-07	7,50E-07	4,40E-07	nd	nd	9,60E-08	na	99,52 %
		B-3	313,00	102,00	71,30	55,90	51,80	37,00	58,40	46,00	-24,32 %	85,30 %
	Exploitations de Dryden	B-1	0,77	na	na	nd	na	na	na	na	na	na
		B-2	14,68	1,86	0,02	7,25	6,93	6,93	6,93	6,93	0,00 %	52,77 %
		B-3	300,37	280,00	146,00	145,14	147,46	147,46	147,46	147,46	0,00 %	50,91 %
	Papeterie Prince Albert	A-1	5,19E-05	2,79E-07	4,30E-06	3,34E-07	1,69E-07	1,04E-07	1,04E-07	1,04E-07	0,00 %	99,80 %

na - non disponible, **nd** - non détectable, **nm** - non mesurable, **no** – installation n'est pas en operation.
(Note) : Les pourcentages négatifs démontrent une augmentation des rejets.

COMPAGNIE	INSTALLATION	Cat.	Année de réf.	Émissions (Tonnes) 1993	1995	1996	1997	1998	1999	2000	Réduction par rapport au niveau de référence	Réduction par rapport au niveau de référence LE3 mise à jour
	Exploitations de Grande Prairie	B-2	5,20E-03	7,00E-06	7,00E-06	7,00E-06	7,00E-06	7,00E-06	7,00E-06	7,00E-06	0,00 %	99,87 %
		B-3	3580,00	3982,00	4164,00	2943,00	1387,50	1049,10	1049,10	1049,10	0,00 %	70,70 %
		A-1	2,79E-06	4,43E-07	1,41E-07	4,10E-08	1,32E-07	2,76E-08	8,12E-08	1,49E-07	-440,94 %	94,64 %
		B-1	1,26	2,52E-02	2,00E-03	1,90E-03	1,90E-03	2,00E-03	2,00E-03	1,01E-02	-405,00 %	99,20 %
		B-2	5,61	5,61	5,61	1,93	1,61	1,96	1,60	2,57	-31,26 %	54,14 %
		B-3	14,37	9,32	4,10	5,60	2,90	3,04	10,50	3,36	-10,36 %	76,65 %
Wyeth-Ayerst Canada Inc	Usine de St-Laurent	B-2	45,40	45,40	45,40	23,00	18,60	18,60	18,60	18,60	0,00 %	59,03 %
Zep Manufacturing of Canada	Zep Manufacturing	B-3	2,00E-03	2,00E-03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	na	100,00 %

na - non disponible, **nd** - non détectable, **nm** - non mesurable, **no** – installation n'est pas en opération.
(Note) : Les pourcentages négatifs démontrent une augmentation des rejets.

Annexe 3 REJETS PAR SUBSTANCE

aRET
Accélération de la réduction/élimination des toxiques

Cat.	SUBSTANCE	Année de base	Rejets (tonnes) 1993	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2000 Prévues	Réduction depuis LE3 mise à jour	Réduction depuis l'année de base
	SUBSTANCES DE LA LISTE A-1											
A-1	HAPs A-1 (par groupe)	904	411	348	400	425	437	410	382	244	12,5 %	57,7 %
A-1	Fluoranthène	66,0	64,7	22,1	24,1	23,7	13,6	11,6	9,86	16,2	27,5 %	85,1 %
A-1	Chrysène	25,5	24,5	11,8	12,3	12,1	8,48	7,12	5,73	8,04	32,4 %	77,6 %
A-1	Phénanthrène	25,2	23,2	19,6	21,2	20,3	14,8	12,4	10,8	13,0	27,2 %	57,3 %
A-1	Pyrène	22,8	21,7	17,6	19,6	19,2	11,8	9,17	7,78	13,3	34,1 %	65,9 %
A-1	Benz(a)anthracène	16,4	15,7	5,57	5,67	5,67	4,98	4,59	4,31	3,75	13,5 %	73,7 %
A-1	Benzo(a)pyrène	12,9	12,3	7,22	8,59	8,49	5,72	4,66	4,14	4,97	27,7 %	67,9 %
A-1	Dibenz(a,h)anthracène	10,3	9,65	5,24	4,87	4,71	4,44	4,06	3,72	3,37	16,2 %	64,0 %
A-1	Benzo(k)fluoranthène	8,85	8,45	5,58	8,15	7,83	4,46	2,87	2,19	4,48	51,0 %	75,3 %
A-1	Indeno(1,2,3-c,d)pyrène	6,43	6,19	2,13	2,15	2,16	1,90	1,33	1,27	1,43	33,2 %	80,3 %
A-1	Benzo(e)pyrène	4,49	4,47	4,05	4,91	4,88	2,14	1,31	0,93	2,28	56,4 %	79,2 %
A-1	Benzo(b)fluoranthène	4,47	3,86	3,81	4,86	4,83	4,44	3,00	2,11	2,32	52,5 %	52,8 %
A-1	Dibenzo(a,i)pyrène	4,44	3,82	3,82	3,80	3,65	3,70	2,31	1,41	2,31	61,8 %	68,2 %
A-1	Benzo(g,h,i)pérylène	3,77	3,75	2,71	3,22	3,14	1,31	0,77	0,92	2,23	29,7 %	75,7 %
A-1	Pérylène	1,19	1,03	1,03	1,02	0,98	1,00	0,63	0,38	0,63	61,4 %	67,8 %
A-1	Pentachlorophénol	0,57	5,31E-02	2,97E-02	3,90E-03	3,90E-03	3,80E-03	4,00E-03	4,00E-03	4,00E-03	5,3 %	99,3 %
A-1	Benzo(j)fluoranthène	0,30	0,26	0,26	0,26	0,25	0,25	0,16	9,51E-02	0,16	61,8 %	68,1 %
A-1	Hexachlorobenzène	6,91E-02	6,74E-02	6,80E-02	8,68E-07	8,68E-07	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	na	100,0 %
A-1	Dibenz(a,j)acridine	4,41E-02	4,36E-02	4,07E-03	7,35E-02	8,34E-02	5,34E-02	4,22E-02	4,13E-02	6,20E-03	22,6 %	6,3 %
A-1	7H-dibenzo(c,g)carbazole	4,41E-02	4,36E-02	4,07E-03	3,50E-03	3,40E-03	3,40E-03	2,20E-03	1,31E-03	2,20E-03	61,3 %	97,0 %
A-1	2,3,7,8-tétrachlorodibenzofuran	8,96E-04	2,48E-05	7,84E-06	7,99E-06	7,12E-06	5,45E-06	5,08E-06	4,19E-06	8,16E-06	23,2 %	99,5 %
A-1	Octachlorostyrène	7,00E-04	0,00E+00	0	0	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	na	100,0 %
A-1	BPC	6,38E-04	0,00E+00	0,000004	0	0,00E+00	0,00E+00	6,00E-04	1,00E-04	2,00E-04	na	84,3 %
A-1	2,3,7,8 TCDF/TCDD*	1,89E-04	3,48E-07	3,48E-07	3,48E-07	3,48E-07	3,48E-07	3,48E-07	na	3,48E-07	na	na
A-1	2,3,7,8-tétrachlorodibenzo-p-dioxin	1,46E-04	3,17E-06	3,18E-07	7,81E-07	4,59E-07	6,271E-07	2,88E-07	5,38E-07	1,18E-06	14,2 %	99,6 %
	Total rejets A-1	**1 118**	**615**	**461**	**525**	**547**	**520**	**476**	**438**	**322**	**16 %**	**60,85 %**
	*Déclaré comme des valeurs globales pours la 2,3,7,8-tétrachlorodibenzo-p-dioxine, et le 2,3,7,8-tétrachlorodibenzofuranne.											
	SUBSTANCES DE LA LISTE A-2											
A-2	Cadmium (inorganique, inhalable et soluble)	126	90,2	27,2	33,7	47,6	40,3	37,5	30,2	13	25,1 %	76,0 %
A-2	1,4-dichlorobenzène	27,7	26,3	10,8	9,66	8,29	9,28	10,8	12,9	5,233	(39,1 %)	53,5 %
	Total rejets A-2	**154**	**117**	**38**	**43**	**55,9**	**49,6**	**48,3**	**43,1**	**18,3**	**13,1 %**	**71,9 %**
	SUBSTANCES DE LA LISTE B-1											
B-1	Anthracène	25,1	22,3	15,9	19,2	17,9	13,3	10,0	7,87	10,9	40,8 %	68,6 %
B-1	Dimethylnaphthalène	22,2	19,3	19,3	19,2	18,7	18,4	11,8	7,50	12,2	59,1 %	66,2 %
B-1	bis(2-ethylhexyl)phthalate	20,6	1,48	1,26	20,1	12,1	12,1	11,9	11,1	1,09	8,4 %	46,1 %
B-1	Tetraethyl plomb	14,57	8,60	5,00E-03	5,00E-03	5,00E-03	5,00E-03	5,00E-03	4,00E-03	0,18	20,0 %	100,0 %
B-1	2,4,6-trichlorophenol	4,98	0,97	8,41E-02	3,79E-02	4,21E-02	6,85E-03	6,05E-03	1,41E-02	1,43E-02	(106,6 %)	99,7 %
B-1	HAPs B-1 (par groupe)	1,83	1,72	1,69	1,67	0,53	0,19	0,18	0,10	0,14	45,7 %	94,5 %
B-1	7,12-dimethylbenz(a)anthracène	0,10	8,90E-02	8,90E-02	8,80E-02	8,50E-02	8,60E-02	5,40E-02	3,28E-02	5,40E-02	61,9 %	68,2 %
B-1	Hexachlorocyclopentadiène	6,00E-03	6,00E-03	6,00E-03	6,00E-03	6,00E-03	6,00E-03	6,00E-03	6,00E-03	6,00E-03	0,0 %	0,0 %
	Total rejets B-1	**89,4**	**54,4**	**38,4**	**60,4**	**49,4**	**44,1**	**33,9**	**26,6**	**24,6**	**39,5 %**	**70,2 %**

na - non disponible. **(Note) :** Les pourcentages en parenthèses démontrent une augumentation de rejets.

Cat.	SUBSTANCE	Année de base	Rejets (tonnes) 1993	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2000 Prévues	Réduction depuis LE3 mise à jour	Réduction depuis l'année de base
	SUBSTANCES DE LA LISTE B-2											
B-2	Zinc (inorganique, inhalable, et soluble)	3321	1613	723,5	1003,4	982	691	727	716	614	3,7 %	78,4 %
B-2	Plomb (toutes formes sauf alkyl)	1896	1134	755,3	834,5	648	574	506	502	377	(12,6 %)	73,5 %
B-2	Nickel (inorganique, inhalable, et soluble)	1424	579	677,5	366,1	377	366	344	431	588	17,8 %	69,7 %
B-2	Cuivre (sels inorganique)	1105	787	545,6	612,1	495	502	750	626	447	24,7 %	43,4 %
B-2	Chlorure de méthylène	1093	1064	1049,6	959,1	1054	901	801	634	449	(29,7 %)	42,0 %
B-2	Chloroforme	746	425	254,5	173,8	170	139	134	65	82	53,0 %	91,2 %
B-2	Arsenic (inorganique)	342	119	100,1	153,8	165	173	176	169	127	2,2 %	50,6 %
B-2	1,1,2,2-tétrachloroéthylène	266	178	120,4	96,1	7,88	4,68	5,79	3,61	8,26	22,8 %	98,6 %
B-2	Cyanure	242	157	97,99	139,4	121	37,8	51,4	15,2	49,5	59,7 %	93,7 %
B-2	Oxide d'éthylène	145	104	24,90	23,13	19,4	16,7	17,7	16,8	23,15	(0,5 %)	88,4 %
B-2	Tétrachlorure de carbone	81,4	39,5	9,91	0,68	0,47	0,86	0,87	0,55	0,99	36,5 %	99,3 %
B-2	1,2-dichloroéthane	70,3	20,1	6,14	17,7	19,8	27,0	28,0	22,8	23,9	15,5 %	67,6 %
B-2	1,4-dioxane	34,3	24,3	7,54	6,34	3,99	2,97	1,71	0,43	0,56	85,6 %	98,8 %
B-2	Mercure (élémental et inorganique)	29,6	11,2	5,17	5,81	3,22	3,62	3,08	3,34	4,01	7,6 %	88,7 %
B-2	Chrome (Cr6+)	26,9	24,1	24,5	10,6	10,9	8,79	5,46	6,18	5,07	29,7 %	77,0 %
B-2	Cobalt (soluble inorganique)	13,1	11,3	9,53	9,08	10,8	10,0	4,03	3,34	6,39	66,6 %	74,4 %
B-2	Benzo(a)fluorène	4,21	3,98	3,35	3,65	3,61	2,32	1,93	1,67	2,55	28,1 %	60,4 %
B-2	Argent (sels inorganiques solubles)	3,31	2,31	0,91	1,26	1,47	1,84	1,90	1,75	1,53	5,0 %	47,3 %
B-2	Benzo(b)fluorène	3,10	3,07	2,36	2,71	2,72	1,31	0,88	0,68	2,01	47,8 %	77,9 %
B-2	2,3,4,6-tétrachlorophénol	0,43	0,14	7,20E-02	3,90E-03	3,90E-03	3,80E-03	4,00E-03	4,00E-03	3,76E-02	(5,3 %)	99,1 %
B-2	Chlorodibromométhane	0,30	0,30	0,30	0,30	0,30	0,30	0,30	0,30	0,30	0,0 %	0 %
B-2	4,6-dinitro-o-crésol	0,29	0,28	0,28	0,25	0	0	0	0	0	na	100,0 %
B-2	Uranium (inorganique,inhalable,soluble)	0,14	0,14	0,14	0,14	0,14	0,14	0,14	6,67E-02	0,14	53,0 %	52,9 %
B-2	Béryllium	0,13	9,37E-02	5,99E-02	5,96E-02	6,61E-02	5,97E-02	5,54E-02	7,50E-02	5,65E-02	(25,7 %)	41,2 %
B-2	Bromodichlorométhane	0,12	7,70E-02	1,20E-02	2,70E-02	3,40E-02	4,20E-02	1,50E-02	2,40E-02	1,20E-02	42,9 %	80,2 %
B-2	Dibenz(a,h)acridine	3,34E-02	3,29E-02	3,29E-02	3,29E-02	3,28E-02	2,28E-02	2,18E-02	2,11E-02	3,18E-02	7,6 %	36,9 %
B-2	alpha-chlorotoluène	2,00E-02	2,00E-02	1,00E-02	1,00E-02	1,00E-02	8,00E-03	5,00E-03	5,00E-03	5,00E-03	37,5 %	75,0 %
B-2	HAPs B-2 (par groupe)	1,99E-02	1,38E-02	9,87E-03	9,90E-03	7,91E-03	7,89E-03	7,95E-04	2,00E-02	3,79E-03	(153,4 %)	0 %
B-2	bis(2-chloroéthyl)éther	1,60E-02	0	0	0	8,00E-03	1,10E-02	0	0	0	100,0 %	100,0 %
B-2	Thio-urée	1,00E-03	1,00E-03	0	0	0	0	0	0	0	na	100,0 %
	Total rejets B-2	**10 846**	**6 301**	**4 420**	**4 420**	**4 097**	**3 464**	**3 562**	**3 219**	**2 812**	**-7,1 %**	**-70,3 %**
	SUBSTANCES DE LA LISTE B-3											
B-3	Sulphure d'hydrogène	16474	11263	11435	7112	4841	4582	4384	4369	2945	4,6 %	73,5 %
B-3	Benzène	3918	2880	2053	1953	1607	1417	1273	996	935	29,7 %	74,6 %
B-3	Dioxide de chlore	2007	1627	593	690	790	558	491	408	366	26,8 %	79,7 %
B-3	Formaldéhyde	1815	1511	903	609	401	355	376	412	509	(15,9 %)	77,3 %
B-3	Éthanol	570	301	200	100	231	136	142	110	113	19,2 %	80,7 %
B-3	Acétaldéhyde	437	279	257	299	226	197	243	261	185	(32,8 %)	40,2 %
B-3	1,3-butadiène	367	321	226	128	113	106	95,7	119,9	91,4	(13,3 %)	77,6 %
B-3	Phénol	329	264	224	274	184	170	181	168	208	1,4 %	49,1 %
B-3	Méthylisobutylcétone	282	263	179	177	147	153	112	131	149	14,2 %	53,3 %
B-3	1,1,2-trichloroéthylène	126	45,0	30,8	25,4	24,6	22,1	21,8	22,3	26,4	(1,0 %)	82,4 %
B-3	Acrylonitrile	24,5	22,4	17,1	11,4	7,37	6,22	8,08	7,18	9,00	(15,5 %)	70,7 %
B-3	Acroléine	13,7	9,06	9,09	9,53	21,8	23,0	22,6	25,4	22,3	(10,5 %)	(84,6 %)
B-3	Hydrazine	5,92	5,92	2,10	2,45	3,71	2,75	2,78	2,04	2,10	25,8 %	65,5 %
B-3	Acrylamide	1,73	1,73	0,81	0,38	0,29	0,23	0,26	0,15	0,15	37,0 %	91,6 %
B-3	Quinoline	1,55	1,29	1,12	1,09	0,94	0,20	0,20	0,19	0,95	3,0 %	87,7 %
B-3	2,4-dinitrotoluène	1,5032	0,001	1,00E-03	1,00E-03	0,001	0,001	0,001	0,001	0,001	0 %	99,9 %
B-3	2,4-dichlorophénol	1,39	1,00	1,08E-02	9,74E-03	0,02062	1,18E-02	9,80E-02	0,15	0,11	(1203,9 %)	88,9 %
B-3	Bromure d'éthylène	1,37	1,33	1,00E-02	1,00E-02	6,00E-03	6,00E-03	6,00E-03	4,04E-02	1,00E-02	(573,3 %)	97,1 %
B-3	Aniline	1,10011	6,11E-03	6,01E-03	1,50E-02	1,20E-02	3,20E-02	0,367	0,433	0,367	(1253,1 %)	60,6 %
B-3	Épichlorohydrine	0,75	0,18	1,00E-03	1,00E-03	1,00E-03	1,00E-03	1,00E-03	1,00E-03	1,00E-03	0 %	99,9 %
B-3	2,6-dinitrotoluène	0,12	0	0	0	0	0	0	0	0	na	100 %

na - non disponible. **(Note) :** Les pourcentages en parenthèses démontrent une augumentation de rejets.

Annexe 3 REJETS PAR SUBSTANCE

ARET
Accélération de la réduction/élimination des toxiques

Cat.	SUBSTANCE	Année de base	Rejets (tonnes) 1993	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2000 Prévues	Réduction depuis LE3 mise à jour	Réduction depuis l'année de base
	SUBSTANCES DE LA LISTE B-3											
B-3	N-nitrosodiméthylamine (NDMA)	4,41E-02	6,09E-03	6,05E-03	3,03E-03	2,77E-03	1,51E-04	3,59E-04	1,36E-04	1,87E-04	(10,1 %)	99,7 %
B-3	N-nitroso-di-n-propylamine	9,50E-03	0	0	0	0	0	0	0	0	na	100 %
B-3	N-nitrosodiphénylamine	8,40E-03	0	0	0	0	0	0	0	0	na	100 %
B-3	Toluène diisocyanates	6,00E-03	6,00E-03	6,00E-03	4,00E-03	4,00E-03	6,00E-03	4,00E-03	4,00E-03	4,00E-03	(33,3 %)	33,3 %
B-3	Bromure de vinyle	1,00E-03	1,00E-03	1,00E-03	1,00E-03	1,00E-03	1,00E-03	1,00E-03	1,00E-03	1,00E-03	0,0 %	0,0 %
B-3	Acétamide	1,00E-03	1,00E-03	1,00E-03	1,00E-03	1,00E-03	1,00E-03	1,00E-03	1,00E-03	1,00E-03	0,0 %	0,0 %
B-3	2,6-diméthylphénol	6,40E-05					6,40E-05	0	0	0	100,0 %	100 %
B-3	Dissulphure tétraméthylthiurame	0	0	0	0	1,80E-03	1,80E-03	0	0	0	100,0 %	100 %
	Total rejets B-3	**26 378**	**18 797**	**16 132**	**11 393**	**8 599**	**7 728**	**7 352**	**7 034**	**5 562**	**9,0 %**	**73,3 %**

na - non disponible. **(Note) :** Les pourcentages en parenthèses démontrent une augumentation de rejets.

Annexe 4 LISTE DES PARTICIPANTS AU PROGRAMME ARET

L'ALUMINIUM

Alcan Groupe Métal primaire
Michel Lalonde ou François Ameye
Tél.: (514) 848-8026 Téléc.: (514) 848-8594
Michel.Lalonde/Maison@Alcan.com
Usine d'Arvida, Arvida, QC
Usine de Beauharnois, QC,
Usine d'Isle-Maligne (FERMÉE), Isle-Maligne, QC
Usine de Shawinigan, Shawinigan, QC
Usine de Vaudreuil, Vaudreuil, QC

LA FABRICATION DE PRODUITS CHIMIQUES

Ashland Canada Inc.
Faisal Zekry (Chef d'établissement)
Tél.: (905) 823-1800 Téléc.: (905) 823-5293
fzekry@ashland.com
Filiales du de la fabrication et de la distribution, Mississauga, ON
David M. Kim (Ingénieur, Procédé et Réglementation)
Tél.: (905) 855-4008 Téléc.: (905) 823-5293
DmKim@ashland.com

Basell Canada Inc.
Claude Audet (Chef, Sécurité/Environnement)
Tél.: (514) 449-8500 Téléc.: (514) 652-7042
claude.audet@basell.com
Montell Polyolefins, Varennes, QC
Joeseph Bush
Tél.: (514) 449-8500 Téléc.: (514) 652-7042
joe.bush@basell.com

BASF Canada Ltée
John Salchli (Spécialiste de l'écologie et de la sécurité)
Tél.: (416) 674-2199 Téléc.: (416) 674-2940
salchlj@basf-corp.com
Usine de Brantford (FERMÉE), Brantford, ON
P. Soulière
Usine de Sarnia (FERMÉE), Sarnia, ON
J. Carter
Usine de Toronto, Toronto, ON
J. Clarke
Usine de Windsor, Windsor, ON
W. De Pompolo

Bayer Inc.
Walter D. Frais (Ingénieur associé en environnement)
Tél.: (519) 337-8251 Téléc.: (519) 339-7711
walter.frais.b@bayer.com
Site de Sarnia, Sarnia, ON

Celanese Canada Inc.
Dr. Andy M. Day (Gestionnaire, Environnement, Santé et Sécurité)
Tél.: (780) 471-0323 Téléc.: (780) 471-0113
amday@celanese.com
Usine d'Edmonton, Edmonton, AB
Site de Millhaven (vendu en 1999), Kingston, ON

Groupe Chinook Group
Tél.: (416) 363-6045 Téléc.: (416) 363-6339
bpatel@chinookglobal.com
Usine de Sombra, Sombra, ON
B.K. (Bob) Patel (Gestionnaire de l'environnement)
Tél.: (519) 892-3191 Téléc.: (519) 892-3417
bpatel@chinookglobal.com

Crompton Compasnie/Ciecie
Ed Wilson
Tél.: (416) 724-3643 Téléc.: (416) 284-4316
wilsoed@cromtoncorp.com
Installation de fabrication d'Elmira (anciennement une installation Uniroyal), Elmira, ON
Tim Boose (Gestionnaire du contrôle de l'énergie et de l'environnement)
Tél.: (514) 669-1671 Téléc.: (514) 669-3273
Usine de la rue Upton (anciennement une installation Uniroyal), Scarborough, ON
Usine de West Hill, West Hill, ON

Cytec Canada Inc.
Ken Milo (Gestionnaire, Environnement)
Tél.: (905) 374-5812 Téléc.: (905) 374-5879
Ken_Milo@we.cytec.com
Niagara Falls, ON

Delmar Inc.
Pierre Plante (Vice-président)
Tél: . (514) 366-7950 Téléc.: (514) 366-5665
pplante@delmarchem.com
Usine de Lasalle, LaSalle, QC
Catherine Tremblay (Coordinatrice, Santé, Sécurité et Environnement)
Tél.: (514) 366-7950 Téléc.: (514) 366-5665
ctremblay@delmarchem.com

Dow Chemical Canada Inc.
Dave Shortt (Qualité de l'environnement)
Tél.: (519) 339-5268 Téléc.: (519) 339-3417
dshortt@dow.com
Site de Fort Saskatchewan, Fort Saskatchewan, AB
Ken Tsang (Services environnementaux)
Tél.: (780) 998-8440 Téléc.: (780) 998-6786
kktsang@dow.com
Site de Sarnia, Sarnia, ON
Jorma Salmikivi (Services environnementaux)
Tél.: (519) 339-3344 Téléc.: (519) 339-4322
jsalmikivi@dow.com
Site de Varennes, Varennes, QC
Raymond Paquin (Services Environnementaux)
Tél.: (450) 652-1024 Téléc.: (450) 652-2236
rppaquin@dow.com
Centre de distribution de la côte ouest
Vancouver nord, C.-B.
Ken Tsang (Services environnementaux)
Tél.: (403) 998-8440 Téléc.: (403) 998-6786
kktsang@dow.com

Dupont Canada Inc.
Jennifer Hooper (Gestionnaire des affaires environnementales)
Tél.: (613) 548-5099 Téléc.: (613) 548-5297
jtaylo1@kings.email.dupont.com
Exploitations de fabrication d'Ajax, ON
Paul Foster
Tél.: (905) 619-6004
Exploitations de fabrication de Maitland, Maitland, ON
Steve Lauridsen
Tél.: (613) 348-3611

Durez Canada
Tim Currah (Gestionnaire des affaires environnementales)
Tél.: (905) 871-3206 Téléc.: (905) 871-7979
tcurrah@durez.com
Fort Erie, ON

Dynea Canada Ltée
May O'Brien (Ingénieur, Environnement, Santé et Sécurité)
Tél.: (905) 712-0900 Téléc.: (905) 712-0901
may.o'brien@dynea.com
Installation de Ste-Thérèse (anciennement une installation Neste Resins Canada), Ste-Thérèse, QC

Eka Chimie Canada Inc.
Jean Morency (Président)
Tél: (450) 377-1131 Téléc.: (450) 377-1593
jmorency@ekachem.com
Site de Magog, Magog, QC
Régis Laberge (Coordinateur de la qualité)
Tél.: (819) 843-8772 Téléc.: (819) 843-3269
rlaberge@ekachem.com
Site de Valleyfield, Valleyfield, QC
France C. Vachon (superviseure de Laboratoire - environnement)
Tél.: (450) 377-1131 Téléc.: (450) 377-1593
fvachon@ekachem.com

Elf Atochem Canada Inc.
J.W. Hilborn (Président, Division du rendement des produits chimiques et des polymères)
Tél: (905) 827-9841 Téléc.: (905) 827-7913
Centre de distribution, Oakville, ON

Ethyl Canada Inc.
Installation de Corunna, Corunna, ON
Stuart Almost (Gestionnaire, Environnement, Santé & Sécurité)
Tél.: (519) 481-1615 Téléc.: (519) 862-4035
stuart_almost@ethyl.com

H.L. Blachford Ltée
Derek Wisdom (Affaires Réglementaires)
Tél.: (514) 938-9775 Téléc.: (514) 938-8595
dwisdom@hlb.blachford.ca
Montréal, QC

Hercules Canada Inc.
Victor Wong
Tél.: (905) 632-7861 Téléc.: (905) 333-3718
vwong@herc.com
Burlington, ON

Huntsman Corporation Canada Inc.
Jeannette Hull (Coordinatrice, Environnement)
Tél.: (519) 824-3280 Téléc.: (519) 824-0755
jeannete_hull@Huntsman.com
Usine de Guelph, Guelph, ON

Hydro Agri Canada
Iyasu Burru (Affaires environnementales)
Tél.: (613) 348-3681 Téléc.: (613) 348-3043
Hydro Agri Maitland, Maitland, ON

Kronos Canada, Inc.
Gabriel Dionne
Tél.: (450) 929-5064 Téléc.: (450) 929-5108
gabriel.dionne@nli-usa.com
Site de Varennes, Varennes, QC

Lubrizol Canada Ltée
Stavros Roussakis (Gestionnaire de la technologie)
Tél.: (905) 358-5778 Téléc.: (905) 358-0253
jsr@lubrizol.com
Niagara Falls, ON

Methanex Corporation
Clarence Korpan (Coordinateur, Environnement et Gestion responsable)
Tél.: (403) 528-1369 Téléc.: (403) 529-9171
ckorpan@methanex.com
Usine de méthanol de Kitimat, Kitimat, C.-B.
Usine de méthanol de Medicine Hat, Medicine Hat, AB

Nacan Products Ltée
Doug Garbutt (Vice-Président, Affaires gouvernementales)
Tél.: (905) 454-4466 Téléc.: (905) 454-4918
doug.garbutt@nstarch.com
Usine de Boucherville, Boucherville, QC
Judy Grah (Superviseure, Sécurité, Santé et Environnement)
Tél.: (905) 454-5492 Téléc.: (905) 796-6531
judy.grah@nstarch.com
Usine de Vancouver, Surrey, BC
Ried Robinson (Gestionnaire de chantier)
Tél.: (604) 596-1566 Téléc.: (604) 596-0441

Nexen Chemicals Canada Ltée
(ancienement CYX Chemicals Canada)
David Guss (Gestionnaire de la Gestion responsable)
Tél.: (403) 699-5506 Téléc.: (403) 699-5735
david_guss@nexeninc.com
Installation d'Amherstburg (anciennement une installation CXY), Amherstburg, ON
Doug Parker
Tél.: (519) 736-6445 Téléc.: (519) 736-7103
Usine de Beauharnois (anciennement une installation CXY), Beauharnois, QC
Lyne Lamontagne
Tél.: (514) 225-3260 Téléc.: (514) 225-3328

Usine de Brandon (anciennement une installation CXY), Brandon, MB
Bruce Bunting
Tél.: (204) 725-5304 Téléc.: (204) 726-5748
Installation de Bruderheim (anciennement une installation CXY), Bruderheim, AB
Duane Legge
Tél.: (780) 796-6129 Téléc.: (780) 796-3838
Installation de Nanaimo (anciennement une installation CXY), Nanaimo, C.-B.
Ali Sanjari
Tél.: (250) 722-2212 Téléc.: (604) 722-3331
Installation de Vancouver nord (anciennement une installation CXY), North Vancouver, C.-B.
Phil Lum
Tél.: (604) 924-2869 Téléc.: (604) 929-7610

NOVA Chemicals Ltée
John Thompson (Conseiller, Santé et sécurité au travail)
Tél.: (519) 332-1212 Téléc.: (519) 339-7300
thompsje@novachem.com
Site de Corunna, Corunna, ON
Jerry Kuhwald
Tél.: (519) 862-2911 Téléc.: (519) 481-2749
kuhwalj@novachem.com
Site de fabrication Joffre, Red Deer, AB
Jim Dixon
Tél.: (403) 314-7905 Téléc.: (403) 314-8993
dixonj@novachem.com
Calgary, AB
Randi Raynard
Tél.: (403) 250-4549 Téléc.: (403) 329-1320
raynarr@novachem.com
Site de rivière Saint-Clair, Corunna, ON
Marcia Kennedy
Tél: (519) 862-1445 Téléc.: (519) 481-3366
Site de Sarnia, Sarnia, ON
Bob Huggett
Tél.: (519) 332-1212 Téléc.: (519) 339-7300
huggetb@novachem.com

ONDEO Nalco Canada Inc.
(anciennement Nalco Canada Inc.)
Joanne Bortolotto (Spécialiste de l'environnement)
Tél.: (905) 333-6122 Téléc.: (905) 333-6197
jbortolotto@ondeo-nalco.com
Site de fabrication de Burlington (anciennement une installation Nalco Canada Inc), Burlington, ON
Tél.: (905) 333-6122 Téléc.: (905) 333-6197

Nalco/Exxon Energy Chemicals Canada Inc.
Mark Gross (Gestionnaire de la fabrication)
Tél.: (780) 955-6904 Téléc.: (780) 955-6922
magross@ondeo-nes.com
Usine de fabrication des produits chimiques, Nisku, AB

Pétromont Inc.
Suzanne Francoeur
Tél.: (514) 650-8528 Téléc.: (450) 652-7654
francoeurs@petromont.qc.ca
Site de Montréal-Est, Montréal, QC
Suzanne Francoeur (Coordonnateur environnement)
Tél.: (514) 650-8528 Téléc.: (450) 652-7654
francoeurs@petromont.qc.ca
Site de Varennes, Varennes, QC
Suzanne Francoeur
Tél.: (514) 650-8528 Téléc.: (450) 652-7654
francoeurs@petromont.qc.ca

PolyOne Canada
Site de St-Rémi
Pierre-André Gignac
(Specialiste, Environnement, Santé et Sécurité)
Tél.: (450) 454-3931 Téléc.: (450) 454-5800
pierre-andre.gignac@polyone.com

PPG Canada Inc.
Denis Faucher
Tél.: (450) 429-4641 Téléc.: (450) 429-3499
Usine de Beauharnois, Beauharnois, QC
Christian Pelletier
Tél.: (450) 429-4641 Téléc.: (450) 429-3499

Rhodia Canada Inc.
Gillian Seagrave
(Gestionnaire, Santé, Sécurité et Environnement)
Tél.: (905) 270-5534 Téléc.: (905) 270-5816
gillian.seagrave@us.rhodia.com
Usine de Mississauga, Mississauga, ON
Theresa Crerar (Coordinatrice, Formation du personnel)
Tél.: (905) 270-5534 Téléc.: (905) 270-5816
theresa.crerar@us.rhodia.com
Usine de St. Catharines, St. Catharines, ON
Usine de Valleyfield, Valleyfield, QC
Tél.: (450) 373-6164

Rohm and Haas Canada Inc.
Tom Vandemoortele (Coordinateur de l'environnement)
Tél.: (416) 284-4711 Téléc.: (416) 284-7779
tvandemoortele@rohmhaas.com
Usine de West Hill, West Hill, ON

Shell Chemicals Canada Ltée
David Ho (Analyste technique, Santé, Sécurité et Environnementt)
Tél.: (403) 691-4532 Téléc.: (403) 691-3331
david.ho@shellchem.ca
Usine Scotford, Fort Saskatchewan, AB
Karl Blonski (Coordinateur, Environnement)
Tél.: (403) 992-3502

Shrader Canada Ltée
Lurdes Martins (Directeur des Services techniques)
Tél.: (905) 847-0222 Téléc.: (905) 847-5404
Oakville, ON

Solutia Canada Inc.
Myriam Paquin
Tél.: (514) 366-4855 Téléc.: (514) 366-9933
mmpaqu@solutia.com
Usine de Lasalle, Lasalle, QC
Myriam Paquin
Tél.: (514) 366-4855 Téléc.: (514) 366-9933
mmpaqu@solutia.com

Annexe 4 LISTE DES PARTICIPANTS AU PROGRAMME ARET

Stepan Canada Inc.
Linda Tucker (Gestionnaire, Environnement et Sécurité)
Tél.: (705) 326-7329 Téléc.: (705) 326-4523
ltucker@stepan.com
Usine de Longford Mills, Longford Mills, ON

Sterling Pulp Chemicals, Ltée
Georges Roy
Tél.: (819) 986-1135 Téléc.: (819) 986-2735
Buckingham, QC; Thunder Bay, ON; Grande Prairie, AB; Vancouver, C.-B., QC, ON, AB, C.-B., Saskatoon, SK

Union Carbide Canada Inc.
Dave Shortt (Qualité environnementale)
Tél.: (519) 339-5268 Téléc.: (519) 339-3417
dshortt@dow.com
Usine de Prentiss, Red Deer, AB
Darren Lysak (Ingénieur, Santé, Sécurité et Environnement)
Tél.: (403) 885-7000 Téléc.: (403) 885-7270

VFT Inc.
Gord Gilmet (Gestionnaire technique)
Tél.: (905) 548-5524 Téléc.: (905) 544-4942
GGilmet@VFTInc.com
Usine de Hamilton, Hamilton, ON

LA FABRICATION DE SPÉCIALITÉS CHIMIQUES

3M Canada Company
W. Ian Service (Specialiste Principal)
Tél.: (519) 452-6166 Téléc.: (519) 452-6015
iwservice@mmm.com
Installation de London, London, ON
Usines de Perth, Perth, ON

Produits Chimiques CCC Ltée
Philip Yu (Directeur responsable de la distribution)
Tél.: (416) 449-2600 Téléc.: (416) 449-1651
pyu@canadacolors.com
Installation de Brampton, Brampton, ON
Installation de Colborne, Colborne, ON
Installation de Montréal, St.- Laurent, QC
Installation de Vancouver, Delta, C.-B.

Crown Cork & Seal Canada Inc.
James (Jim) Armstrong (Directeur régional, Environnement, Santé & Sécurité)
Tél.: (905) 660-2112 Téléc.: (905) 669-5059
james_armstrong@crown.crowncork.com
Usine 233 (Concord), Concord, ON
Usine 234 (Montréal), QC
Usine 244 (Concord), Concord, ON
Usine 246 (St-Laurent), St-Laurent, QC
Usine 250 (Winnipeg), Winnipeg, MB
Usine 257 (Chatham), Chatham, ON

Reckitt & Colman Canada
Anna Olasz (Directeure de l'Assurance de la qualité)
Tél.: (416) 201-7471 Téléc.: (416) 255-5150
Toronto, ON

Recochem Inc.
Marina Kovrig (Directrice, Communication et Affaires régionales)
Tél.: (905) 791-1788 Téléc.: (905) 791-7140
Raffinerie de Napierville, Napierville, QC
Ralph Carmichael (Vice-Président, Ventes internationales)
Tél.: (514) 341-3550 Téléc.: (514) 341-6553

Zep Manufacturing of Canada
Yves Potier (Directeur régional)
Tél.: (514) 631-9041 Téléc.: (514) 631-8049
Dorval, QC

LES SERVICES D'ÉLECTRICITÉ

Hydro-Québec
Benoit Vanier (Conseiller en performance environnementale)
Tél.: (514) 289-2211 Téléc.: (514) 289-4977
vanier.benoit@hydro.qc.ca
L'ensemble des installations d'Hydro-Québec, QC

Nova Scotia Power, Inc.
Aaron MacIntyre (Directeur, Politiques et Programmes de l'environnement)
Tél.: (902) 428-6834 Téléc.: (902) 428-6749
Exploitations de génératrice, de distribution et de transmission de NSPI, N.-E.

Ontario Power Generation Inc.
Helen Howes (Directeure, Environnement)
Tél.: (416) 592-1658 Téléc.: (416) 592-7097
helen.howes@ontariopowergeneration.com
Exploitations de génératrice, Multiple, ON
Andy Hoffer (Environnement)
Tél.: (416) 592-6399 Téléc.: (416) 592-7097
andy.hoffer@ontariopowergeneration.com

TransAlta Utilities Corporation
Michael Leaist (Agent de projets)
Tél.: (403) 267-4996 Téléc.: (403) 267-7372
mike_leaist@transalta.com
Centrales thermiques de Wabamun, Keephills et Sundance, Wabamun, Duffield, AB
Paije McGrath (Développement durable)
Tél.: (403) 267-2527 Téléc.: (403) 267-7372
paije_mcgrath@transalta.com

GOUVERNEMENT

Ressources Naturelles Canada
Richard Arseneault (Directeur, Bureau des Affaires environnementales)
Tél.: (613) 995-3420 Téléc.: (613) 995-5719

Laboratoires de RNCan, Ottawa, ON
Nicholas Radzichowsky
Tél.: (613) 996-9192 Téléc.: (613) 995-5719

LES MINES ET LA MÉTALLURGIE

Les Ressources Aur
Daniel Talbot
Tél.: (819) 736-3551 Téléc.: (819) 736-2348
daniel_talbot@aurresources.com
Mine Louvicourt, Val-d'or, QC
Yanick Létourneau (Coordonnateur en environnement)
Tél.: (819) 736-3551 Téléc.: (819) 736-2348
yanick_letourneau@aurresources.com

Barrick Gold Corporation
John Martschuk (Directeur, Services de l'environnement)
Tél.: (819) 757-3691 Téléc.: (819) 757-2428
Mines Holt McDermott et Bousquet, ON, QC

Les métaux BHP Billiton (anciennement Les métaux Billiton Canada Inc.)
Mines Elliot Lake, Rio Kemptville Tin et Poirier (anciennement des installations Rio Algom Ltd.), Elliot Lake, ON; Yarmouth, NS; QC, ON, NS

Les mines Selbaie, Villebois, QC
Alain Lebel (Coordonnateur environmental)
Tél.: (819) 756-2491 Téléc.: (819) 756-2684
bmciser@lino.com

Boliden Westmin (Canada) Ltée
Dr. David Mchaina (Directeur, Affaires environnementales)
Tél.: (416) 364-2727 Téléc.: (416) 364-5484
dmchaina@boliden-westmin.com
Exploitations de Myra Falls, Vancouver Island, C.-B.
Steve Januszewski (Coordinateur environnemental)
Tél.: (250) 287-9271 Téléc.: (250) 286-6171
Exploitations Premier Gold, Stewart, C.-B.
Linda Zurkirchen (Coordinatrice environnemental)
Tél.: (250) 636-2206

Cambior Inc.
Serge Vézina
Tél.: (450) 677-0040 Téléc.: (450) 677-2040
serge_vezina@cambior.com
Mine Bouchard-Hébert, Destor, QC (Vendu à Breakwater Resources)
Lucienne Anctil
Tél.: (819) 637-2075 Téléc.: (819) 637-2302
Mine Doyon, Preissac, QC
Suzie Bélanger
Tél.: (819) 759-3611
Mine Géant Dormant, Amos, QC
Caroline Dufresne
Tél.: (819) 759-3190 Téléc.: (819) 732-5019
Mine Gonzague-Langlois, QC
Tél.: (819) 755-5550 Téléc.: (819) 755-5570
Mine Mouska, Cadillac, QC
Gilles Galarneau
Tél.: (819) 759-3664 Téléc.: (819) 759-3665
Usine Yvan Vézina (FERMÉE), Destor, QC

Echo Bay Mines Ltée
Hugh Ducasse (Directeur, Contrôle des pertes et Affaires environnementales)
Tél.: (780) 890-8779 Téléc.: (780) 890-8814
hducasse@lupin.echobay.com
Exploitations de Lupin, Lupin, T.N.-O.
David Hohnstein (Coordinateur environnemental)
Tél.: (780) 890-8794 Téléc.: (780) 890-8814
dhohnstein@lupin.echobay.com

Falconbridge Ltée
Robert Telewiak (Vice-président, Environnement)
Tél.: (416) 956-5700 Téléc.: (416) 956-5757
rtelewiak@falconbridge.com
Filiale Kidd Metallurgical, Timmins, ON
Tony Fontana (Superviseur, Environnement, Santé et Sécurité)
Tél.: (705) 235-8121 Téléc.: (705) 235-7386
tfontana@kiddmet.falconbridge.com
Filiale Kidd Mining, Timmins, ON
Linda Byron-Fortin (Coordinatrice environnemental)
Tél.: (705) 267-8789 Téléc.: (705) 267-8884
lbyron-fortin@falconbridge.com
Projet Raglan,
Bernard Swarbrick
Tél.: (819) 762-7800 Téléc.: (819) 764-7801
bernard_swarbrick@falconbridge.com
Exploitations de Sudbury, Falconbridge, ON
Jurgen Storbeck (Services de l'Environnement et de la Santé)
Tél.: (705) 693-2761 Téléc.: (705) 699-3660
jstorbeck@sudbury.falconbridge.com

Highland Valley Copper
R.A. Hamaguchi (Ingénieur principal en environnement)
Tél.: (250) 523-3237 Téléc.: (250) 523-3219
rhamaguchi@hvcopper.com
Logan Lake, BC

Homestake Canada Inc.
Vernon Betts (Gestionnaire, Environnement, Santé et Sécurité)
Tél.: (604) 684-2345 Téléc.: (604) 684-9831
vbetts@homestake.com
Mines d'Ontario et de C.-B., Marathon, ON; Stewart, Penticton, BC, ON, C.-B.

Hudson Bay Mining & Smelting Company
W.W. Fraser (Directeur, Environnement)
Tél.: (204) 687-2171 Téléc.: (204) 687-4149
wayne.fraser@hbms.ca
Fonderie de Flin Flon, Flin Flon, MB
Joel Nilsen (Ingénieur, Environnement)
Tél.: (204) 687-2074 Téléc.: (204) 468-7419
joel.nilsen@hbms.ca

Inco Ltée
W. Charles Ferguson (Vice-président, Environnement, Santé et Sécurité)
Tél.: (416) 361-7860 Téléc.: (416) 361-7864
Copper Cliff et Thompson, Copper Cliff, ON; Thompson, MB; ON, MB
INMET Mining Corporation
Matthew Bliss (Coordinateur environnemental)
Tél.: (807) 821-3398 Téléc.: (807) 824-3232
Mine Winston Lake, Schreiber, ON

Kinross Gold Corp
Ted Roman
Tél.: (705) 567-5208
tedroman@ntl.aibn.com
Mine Macassa,
Ted Roman
Tél.: (705) 567-5208

Newmont Canada Ltée
(anciennement Battle Mountain Canada Ltée)
Walter Sencza (Directeur de l'environnement)
Tél.: (807) 238-2108 Téléc.: (807) 238-2044
wsencza@ncl.newmont.com
Mine Golden Giant
(Anciennement une installation Battle Mountain Canada), Marathon, ON
László Götz (Ingénieur, Environnement)
Tél.: (807) 238-1121 Téléc.: (807) 238-2066
lgotz@ncl.newmont.com
Mine Holloway
(Anciennement une installation Battle Mountain Canada), Matheson, ON
Carlos Eyzaguirre (Métallurgiste principal)
Tél.: (705) 567-4862 Téléc.: (705) 567-4863
Mine Silidor
(FERMÉE) (Anciennement une installation Battle Mountain Canada), Rouyn-Noranda, QC
Francois Petrucci (Ingénieur en chef des mines)
Tél.: (705) 567-4862 Téléc.: (705) 567-4863
fpettrucci@ncl.newmont.com

Noranda Inc.
Leonard Surges (Gestionnaire en environnement)
Tél.: (416) 982-6900 Téléc.: (416) 982-3543
surgesl@noranda.com
Filiale Brunswick Mining, Bathurst, N.-B.
Robert Butler
Tél.: (506) 547-3099
Filiale Brunswick Smelting, Belledune, N.-B.
Paul Deveau
Tél.: (506) 522-7005
Canadian Electrolytic Zinc, Valleyfield, QC
Daniel Daoust
Tél.: (514) 373-9144
Raffinerie CCR, Montréal East, QC
Jacques Pageau
Tél.: (514) 645-2311
Sites (FERMÉS): Boss, Bell, Belledune Fert., Mattabi, Brenda, Geco
Mines Gaspé, Murdochville, QC
Victor Chapados
Tél.: (418) 784-4370
General Smelting of Canada, Lachine, QC
Daniel Rompé
Tél.: (514) 637-3591
Filiale Heath Steele, Miramichi, NB
Michael Patterson
Tél.: (506) 623-4724
Fonderie Horne, Rouyn-Noranda, QC
Daniel Cossette
Tél.: (819) 762-7764
Filiale Matagami, Matagami, QC
Denis Hamel
Tél.: (819) 739-2511

Placer Dome (CLA) Ltée
K.D. Ferguson (Gestionnaire, Affaires environnementales)
Tél.: (604) 661-1916 Téléc.: (604) 661-3785
Keith_Ferguson@placerdome.com
Toutes les mines, Balmerton, ON; Timmins (2), ON; Pickle Lake, ON; Houston, C.-B.; ON, C.-B.

Sherritt International Corporation
J. Hennig (Directeur des Services de l'environnement)
Tél.: (403) 992-7118 Téléc.: (403) 992-7744
Jhennig@sherritt-intl.com
Fort Saskatchewan, AB
Kent Brandt
Tél.: (403) 992-7423 Téléc.: (403) 992-7744
kbrandt@sherritt-intl.com

Teck cominco Metals Ltd.
(anciennement Cominc Ltée)
Walter J. Kuit
Tél.: (604) 685-3011 Téléc.: (604) 640-5387
walter.kuit@teckcominco.com
Teck Cominco Ltée (toutes les installations), Trail, C.-B.,; Kimberly, C.-B.; Polaris, T.N.-O, C.-B., T.N.-O.

The Cobalt Refinery Company
J. Hennig (Directeur des Services de l'environnement)
Tél.: (403) 992-7118 Téléc.: (403) 992-7744
Jhennig@sherritt-intl.com
Raffinerie Corefco, Fort Saskatchewan, AB
Kent Brandt
Tél.: (403) 992-7423 Téléc.: (403) 992-7744
kbrandt@sherritt-intl.com

LES PRODUITS PÉTROLIERS, DU GAZ ET LEURS DÉRIVÉS

Imperial Oil Ltée
R.G. O'Farrell, (Service des Affaires publiques)
Tél.: (416) 968-5506 Téléc.: (416) 968-4272
richard.ofarrell@esso.com
Exploitations de fabrication et de production et raffinement d'huile, Sarnia, Nanticoke, ON; Dartmouth, N.-É.; Edmonton, AB, ON, NS, AB
R.P. Athaide (Sécurité, Santé et Environnement)
Tél.: (416) 968-4037 Téléc.: (416) 968-4147

Petro-Canada
Andrea Walter (Conseillère en environnement)
Tél.: (403) 296-3793 Téléc.: (403) 296-6720
awalter@petro-canada.ca
Exploitations pétrolières en aval, Edmonton, AB; Oakville, ON; Montréal, QC; Mississauga, ON; Burrard, C.-B.; AB, ON, QC, C.-B.

Safety-Kleen Canada Inc.
Frank Wagner (Directeur, Conformité environnementale)
Tél.: (519) 648-2544 Téléc.: (519) 648-2033
fwagner@safety-kleen.com
Raffinerie Breslau, Breslau, ON

Annexe 4 LISTE DES PARTICIPANTS AU PROGRAMME ARET

Shell Canada Ltée
Linton L. Kulak (Directeur, Santé, Sécurité et Environnement)
Tél.: (403) 691-2091 Téléc.: (403) 691-3321
Exploitations pétrolières, Montréal, Sarnia, Fort. Sask., Brockville, Burnaby, 13 autres, AB, ON, QC, C.-B.
Murray Jones (Conseiller, Développement durable)
Tél.: (403) 691-4080 Téléc.: (403) 691-3321

Suncor Energy Inc.
Fort McMurray, AB
Sheila Chernys
Tél.: (780) 743-6998 Téléc.: (780) 791-8339
schernys@suncor.com

Sunoco
Raffinerie de Sarnia, Sarnia, ON
Todd Murray (Spécialiste en environnement)
Tél.: (519) 383-3658 Téléc.: (519) 337-9248
toddmurray@suncor.com

Syncrude Canada Ltée
Beverley Daries (Directrice des Services environnementaux)
Tél.: (780) 790-5385 Téléc.: (780) 790-4105
davies.beve@syncrude.com
Site de Lac Mildred, Fort McMurray, AB
Gail Buchanan (Ingénieure)
Tél.: (780) 790-8363 Téléc.: (780) 790-4105
buchanan.gail@syncrude.com

Ultramar Ltée
André Carbonneau, (Directeur, Environment, Rendement et Terminaux)
Tél.: (418) 835-8110 Téléc.: (418) 835-8065
Raffinerie de St-Romuald, St-Romuald, QC

LES AUTRES DOMAINES MANUFACTURIERS

Advanced Fence & Wire Manufacturing Co. Ltd.
Frost Fence & Wire Products Ltée, Hamilton, ON
Allan G Payne (Superviseur, Contrôle des procédés)
Tél.: (905) 528-8895 Téléc.: (905) 577-4509

Air Canada
Don McLeay
Tél.: (514) 422-6824 Téléc.: (514) 422-7606
Exploitations de décapage des aéronefs,
Myrka Manzo (Gestionnaire, Systèmes environnementaux)
Tél.: (514) 422-7923 Téléc.: (514) 422-7606
myrka.manzo@aircanada.ca

Benjamin Moore & Co., Ltée
Tom Aroella (Administrateur des Affaires environnementales)
Tél.: (416) 766-1173 Téléc.: (416) 766-9677
Installation de Montréal, Montréal, QC
Installation de Toronto, Toronto, ON
Installation de Vancouver, Aldergrove, C.-B.

Bridgestone/Firestone Canada Inc.
Jean-Marc Picard (Directeur des Services externes)
Tél.: (514) 756-1061 Téléc.: (514) 756-1826
Usine de Joliette, Joliette, QC
Pierre Bayeur
Tél.: (450) 756-1061 Téléc.: (450) 756-1826

CCL Container
Mary Roy
Tél.: (416) 756-8536 Téléc.: (416) 756-8555
Division d'aérosol, Penetanguishene, ON
Frank McAllister (Vice-président, Opérations)
Tél.: (705) 549-7471 Téléc.: (705) 549-7961
FMcAllister@cclcontainer.com

DaimlerChrysler Canada Inc.
Paul Hansen (Directeur des Affaires de l'environnement)
Tél.: (519) 973-2864 Téléc.: (519) 973-2613
PLH2@daimlerchrysler.com
Les usines de montage, de coulage, et de distribution, Windsor, Brampton, Ajax, Etobicoke, ON

Elastocraft Ltée
Wayne Cox (Vice-président, Fabrication)
Tél.: (905) 678-1466 Téléc.: (905) 673-1900
Exploitation de fabrication des mousses, Mississauga, ON

Flying Colours Corp.
Richard Elliott
Tél.: (705) 742-4688 Téléc.: (705) 742-9394
Exploitations de réaménagement des aéronefs, Peterborough, ON

Gates Canada Ltée
Gordon Howarth (Spécialiste de l'environnement)
Tél.: (519) 759-4141 Téléc.: (519) 752-6773
gh4643@gates.com
Usine de la rue Henry, Brantford, ON
Usine de la rue Iroquois, Brantford, ON

General Electric Canada Inc.
Dr. H.R. Hosein
Tél.: (905) 858-5676 Téléc.: (905) 858-5276
Systèmes de commande industriels GE, Peterborough, ON
Elaine Cowling
Tél.: (705) 748-7661 Téléc.: (705) 748-7134
elaine.cowling@indsys.ge.com
Éclairage GE, Oakville, ON
Peter Formosa
Tél.: (905) 849-2028 Téléc.: (905) 849-2094
peter.formosa@lighting.ge.com
Compteurs GE, Québec, QC
Claude Losier (Coordinateur, Environnement, Santé et Sécurité)
Tél.: (418) 682-8512 Téléc.: (418) 682-8550
claude.losier@indsys.ge.com
Plastiques GE Canada, Cobourg, ON
Abdul Deffie(Directeur, Environnement, Santé et Sécurité)
Tél.: (905) 373-3987 Téléc.: (905) 373-3922
abdul.deffie@gep.ge.com
Département des articles contenant une matière radioactive, Peterborough, ON
John Mills
Tél.: (705) 748-7105 Téléc.: (705) 748-7344
john.mills@cdnnuc.ge.com

Husky Injection Molding Systems Ltée
Valerie Chort (Directrice, Environnement)
Tél.: (905) 951-5000 Téléc.: (905) 857-4691
Exploitations de fabrication, Bolton, ON
Kristine MacPhee
Tél.: (905) 951-5000 Téléc.: (905) 951-5029

IBM Canada Ltée
Yves Veilleux (Directeur, Affaires environnementales)
Tél.: (450) 534-6376 Téléc.: (450) 534-6421
yveilleux@ca.ibm.com
Usine de Bromont, Bromont, QC
Dany Gosselin (Coordonnatrice des produits chimiques)
Tél.: (450) 534-6658 Téléc.: (450) 534-6421
drgossel@ca.ibm.com

ICI Canada Inc.
Glenn A Wood (Gestionnaire des Assurances pour la Sécurité, la Santé et l'Environnement)
Tél.: (416) 229-8255 Téléc.: (416) 229-8483
Cornwall Chemicals Ltée (FERMÉ), Cornwall, ON
Explosifs ICI, Brownsburg, QC
Produits forestiers ICI (FERMÉ), Cornwall, ON

Kodak Canada Inc.
Wendy Paterson (Spécialiste de l'environnement)
Tél.: (416) 766-8233 Téléc.: (416) 760-4474
728071n@knotes.kodak.com
Toronto, ON

Michelin North America (Canada) Inc.
Glen Hall (Gestionnaire, Environnement)
Tél.: (902) 753-1823 Téléc.: (902) 396-2184
glen.hall@ca.michelin.com
Installation de Bridgewater, Bridgewater, N.-É.
Installation de Granton, New Glasgow, N.-É.
Installation de Waterville, Kentville, N.-É.

Novopharm Ltée
Larry Tran (Spécialiste de l'environnement)
Tél.: (416) 291-8888 Téléc.: (416) 291-1148
Usine 101 (Toronto), Toronto, ON
Usine 102 (Toronto), Toronto, ON
Usine 106 (Markham), Markham, ON
Usine 107 (Markham), Markham, ON
Usine 112 (Toronto), Toronto, ON
Usine 118 (Stouffville), Stouffville, ON

Plastmo Ltée
Eugene Uyeno (Adjoint technique)
Tél.: (905) 793-9462 Téléc.: (905) 793-3997
e_uyeno@plastmoltd.on.ca
Brampton, ON

Saint John Shipbuilding Ltée
Alan Phillips (Gestionnaire, Santé et Sécurité)
Tél.: (506) 633-4444 Téléc.: (506) 632-5915
Saint John, N.-B.

Spar Aviation Services
Bernie McCarthy
Tél.: (403) 890-6300
Installation d'Edmonton, AB

Les Produits Mica Suzorite Inc.
Joseph Antonacci (Directeur technique)
Tél.: (450) 655-2450 Téléc.: (450) 655-9942
jantonacci@suzorite.com
Installation de production de mica, Boucherville, QC

Vitafoam Products Canada Ltée
Darryl Vukov (Gestionnaire, Assurance de la qualité)
Tél.: (416) 630-6633 Téléc.: (416) 630-9921
Exploitations de Toronto, Calgary et Winnipeg, Toronto, Calgary, Winnipeg, ON, AB, MB

Waltec Plastics
Bob Lamoureux (Gestionnaire, Matériaux)
Tél.: (705) 526-7801 Téléc.: (705) 526-3521
FERMÉ, Midland, ON
Bob Lamoureux (Gestionnaire, Matériaux))
Tél.: (705) 526-7801 Téléc.: (705) 526-3521

Wyeth-Ayerst Canada Inc.
Marc Leblanc (Spécialiste de l'environnement)
Tél.: (514) 748-3752 Téléc.: (514) 744-5896
leblanma@wyeth.com
Usine de St-Laurent, St-Laurent, QC

LES PRODUITS FORESTIERS

Abitibi-Consolidated Inc.
Catherine Lévis (Services environnementaux de l'organisation)
Tél.: (514) 394-2338 Téléc.: (514) 394-2332
cathy_levis@abicon.com
Division Alma, Alma, QC
Denis Moreau (Coordonnateur, Environnement)
Tél.: (418) 668-9400 Téléc.: (418) 662-3849
denis_moreau@abicon.com
Papeterie Beaupré, Beaupré, QC
Lyne Tremblay (Coordonnatrice de l'environnement)
Tél.: (418) 827-6476 Téléc.: (418) 827-3918
lyne_tremblay@abicon.com
Division Belgo, Shawinigan, QC
Yvon Thibault
Tél.: (819) 536-8230 Téléc.: (819) 536-8255
yvon_thibault@abicon.com
Division Fort Frances, Fort Frances, ON
Carolyn Winik (Ingénieure, Procédés /Environnement)
Tél.: (807) 274-5311 Téléc.: (807) 274-8286
carolyn_winik@abicon.com
Division Fort William, Thunder Bay, ON
Kim Brown (Superviseure, Environnement)
Tél.: (807) 625-7349 Téléc.: (807) 623-7555
kbrown@abicon.com
Division Iroquois Falls, Iroquois Falls, ON
Ron Blais (Technicien de laboratoire intermédiaire)
Tél.: (705) 258-3245 Téléc.: (705) 258-4334
Papeterie Kénogami, Jonquière, QC
Annie Bourque (Coordonnatrice environnementale)
Tél.: (418) 695-9130 Téléc.: (418) 542-7900
annie_bourque@abicon.com
Division Kenora, Kenora, ON
Douglas Raoul (Surintendant, Contrôle environnemental)
Tél.: (807) 467-3167 Téléc.: (807) 467-3176
doug_raoul@abicon.com
La Compagnie Gaspésia Ltée, Chandler, QC
Normand Langlais (Coordinateur, Environnement et Énergie)
Tél.: (418) 689-5149 Téléc.: (418) 689-5771
nlanglais@abicon.com
Division Laurentide, Grand-Mère, QC
Nicole Bedard Bédard (Programmes environnementaux)
Tél.: (819) 538-3341 Téléc.: (819) 533-6580
nicole_bedard@abicon.com
Division Port-Alfred, La Baie, QC
Caroline Lachance (Superviseure, Environnement)
Tél.: (418) 544-9705 Téléc.: (418) 544-8453
caroline_lachance@abicon.com
Division Stephenville, Stephenville, NF
Clyde Duffy (Coordinateur environnemental)
Tél.: (709) 643-7524 Téléc.: (709) 643-3780
clyde_duffy@abicon.com
Division Wayagamack, Wayagamack, QC
Alain Bergeron (Superviseur, Environnement)
Tél.: (819) 373-9230 Téléc.: (819) 373-9250
abergeron@abicon.com

Bowater Pulp and Paper Canada Inc.
Brian Mooney (Directeur, Environnement)
Tél.: (807) 475-2526 Téléc.: (807) 475-2905
mooneyb@bowater.com
Bowater Mersey Paper Company Ltée, Liverpool, N.-É.
Brian Mooney (Directeur, Environnement)
Tél.: (807) 475-2526
mooneyb@bowater.com
Exploitations de Dalhousie, Dalhousie, N.-B.
Lester Burke (Environnement)
Tél.: (506) 684-9311 Téléc.: (506) 684-5924
burkel@bowater.com
Usine de Gatineau, Gatineau, QC
Mario Courtemanche
Tél.: (819) 643-7200 Téléc.: (819) 643-7297
courtemanchem@bowater.com
Exploitations de Gold River (FERMÉE), Gold River, C.-B.
Phil Lum (Directeur, Affaires environnementales)
Tél.: (604) 283-7941 Téléc.: (604) 283-7998
plum@avenor.com
Exploitations de Thunder Bay, Thunder Bay, ON
Don Murry (Directeur, Affaires environnementales)
Tél.: (807) 475-2131 Téléc.: (807) 475-4192
waltonc@bowater.com

Canadian Forest Products Ltée
Pâtes et papiers Howe Sound, Port Mellon, C.-B.
Siew Sim (Spécialiste de l'environnement)
Tél.: (604) 884-2763 Téléc.: (604) 884-2178
ssim@mail.canfor.ca

Papeterie Prince George, Prince George, C.-B.
Doug Sigfusson
Tél.: (250) 561-3623 Téléc.: (250) 561-3692
dsigfusson@mail.canfor.ca

Cariboo Pulp and Paper Company
R.J. Salmons (Directeur technique)
Tél.: (250) 992-0216 Téléc.: (250) 991-0709
Papeterie Quesnel, Quesnel, C.-B.
Wayne Strang (Superviseur environnemental)
Tél.: (250) 992-0208 Téléc.: (250) 991-0709
wayne_strang@caribooopulp.com

Cascases Cabano Inc.
Réal Lagace (Responsable de l'environnement)
Tél.: (418) 854-2803 Téléc.: (418) 854-3942
Papiers Cascades Cabano, Cabano, QC
Réal Lagacé (Responsable de l'environnement)
Tél.: (418) 854-2803 Téléc.: (418) 854-3942

Cascades Groupe Papiers Fins Inc.
Division Fibres Breakey, Breakeyville, QC
Marie-Josée Neault
Tél.: (418) 832-6115 Téléc.: (418) 832-5598

Cascades Inc.
Plastiques Cascades, Kingsey Falls, QC
Richard Cloutier
Tél.: (819) 363-5708 Téléc.: (819) 363-5755
Papeterie Kingsey Falls, Kingsey Falls, QC
Stéphane Bertrand (Ingénieur stagiaire)
Tél.: (819) 363-5708 Téléc.: (819) 363-5755

Cascades Lupel Inc.
Richard Laramée (Directeur, Production)
Tél.: (819) 695-8007 Téléc.: (819) 373-4379
Cap-de-la-Madeleine, QC

Casco Impregnated Papers Inc.
Tim Merkley (Coordinateur environnemental)
Tél.: (905) 372-1896 Téléc.: (905) 372-1355
tim.merkley@cob.cascoprod.com
Usine de Cobourg, Cobourg, ON

Désencrase CMD
Cap-de-la-Madeleine, QC
Conrad Boissonnault
Tél.: (819) 379-4079 Téléc.: (819) 371-9193

Domtar Inc.
Guy Boucher (Vice-president, Environnement)
Tél.: (514) 848-5176 Téléc.: (514) 848-6558
guy.boucher@domtar.com
Installation de Cornwall, Cornwall, ON
Raman Nayar
Tél.: (514) 848-5273
Division Island Paper Mills, Delta, C.-B.
Peter Deutsch (Ingénieur environnemental)
Tél.: (604) 527-2573 Téléc.: (604) 527-2568
peter.deutsch@domtar.com

Annexe 4 LISTE DES PARTICIPANTS AU PROGRAMME ARET

Filiale Espanola, Espanola, ON
Douglas Craig (Coordinateur environnemental)
Tél.: (705) 869-2020 Téléc.: (705) 869-4862
Installation de Lebel-sur-Quevillon, Lebel-sur-Quevillon, QC
Paul Lafreniere
Tél.: (819) 755-2254
Division Ottawa/Hull, Ottawa, ON
Josée Beaulne (Chimiste environnemental)
Tél.: (613) 782-2600 Téléc.: (613) 782-2515
Installation de St. Catharines, St. Catharines, ON
Raman Nayar
Tél.: (514) 848-5273
Installation de Windsor, Windsor, ON
Robert Dufresne ou Patsy Inglis
Tél.: (819) 845-8431

Produits Forestiers Donohue Inc.
Jacques Angers (Vice-président, Environnement et Énergie)
Tél.: (514) 847-7700 Téléc.: (514) 847-7780
qaj@cdm.org
Pâte commerciale St-Félicien, St-Félicien, QC
Eric Arsenault
Tél.: (418) 679-4545 Téléc.: (418) 679-4271
fae@donohue.ca

F.F. Soucy Inc.
Nicolas Cloutier (Ingenieure de procédé)
Tél.: (418) 862-6941 Téléc.: (418) 867-1134
nicholascloutier@soucy.brant-allen.com
Usine F. F. Soucy, Rivière-du-Loup, QC

Irving Pulp & Paper, Ltée
Richard W. McLean
Tél.: (506) 635-5001 Téléc.: (506) 635-1039
mclean.richard@irvingpulp.com
Irving Pulp & Paper and Irving Tissue, Saint John, N.-B.

Kimberly-Clark Corporation
Kimberly-Clark Nova Scotia, New Glasgow, N.-É.
Dayle Smith (Superviseure du Contrôle environnental)
Tél.: (902) 752-8461 Téléc.: (902) 752-9149
dcsmith@kcc.com
Papeterie Terrace Bay, Terrace Bay, ON
Rodger Ferguson (Coordinateur environnemental)
Tél.: (807) 825-9821 Téléc.: (807) 825-3322

Kruger Inc.
Robert Jobin (Directeur environnemental de l'organisation)
Tél.: (514) 343-3100 Téléc.: (514) 343-3138
rjobin@kruger.com
Corner Brook Pulp & Paper Ltée Corner Brook, T.-N.
Tél.: (709) 637-3000 Téléc.: (709) 634-1559
Kruger Inc. et Kruger PTR Inc., Trois-Rivières, QC
Tél.: (819) 375-1691 Téléc.: (819) 375-3163
Kruger Inc. et Kruger Urban Forest Products, Bromptonville, QC
Tél.: (819) 846-2721 Téléc.: (819) 846-6252

Marathon Ltée
Susan Nakanishi (Coordonnatrice environnementale)
Tél.: (807) 229-3621 Téléc.: (807) 229-3636
Pâte commerciale Marathon (anciennement une installation Fort-James Marathon Inc.), Marathon, ON

Nexfor Inc.
John Roberts (Vice-président, Environnement)
Tél.: (416) 643-8839 Téléc.: (416) 643-8829
robertsj@nexfor.com
Usine d'Edmunston - Fraser, Edmundston, N.-B.
Usine de La Sarre - Norboard, La Sarre, QC
Usine de Masson - James MacLaren (VENDU), Masson, QC
Usine de Prince George - Northwood (VENDU), Prince George, C.-B.
Usine de Thurso - Papiers Fraser, Thurso, QC
Usine de Val d'Or - Norboard, Val d'Or, QC

Norampac Inc.
Usine de Red Rock, Red Rock, ON
Robert Clark
Usine de Trenton, Trenton, ON
Samuel Clements

Norske Skog Canada
Tél.: (604) 654-4000
Papeterie Crofton (anciennement une installation Fletcher Challenge Ltd.), Crofton, C.-B.
Graham Kissack (Environmental)
Tél.: (250) 246-6227 Téléc.: (250) 246-6369
Papeterie Elk Falls (anciennement une installation Fletcher Challenge Ltd.), Campbell River, C.-B.
Chuck Easton (Superviseur environnemental)
Tél.: (250) 287-5200 Téléc.: (250) 287-5480
Papeteries de Powell River et Port Alberni (anciennement une installation MacMillan-Bloedel Ltd.), Powell River, Port Alberni, C.-B.
Drew Kilback (Directeur, Affaires environnementales)
Tél.: (604) 483-2850 Téléc.: (604) 448-3294

Perkins Papers Ltd.
Jean-Robert Brunelle
Tél.: (514) 444-6400
Papeterie Candiac, Laval, QC

Pope et Talbot Ltée
Ken Morrison (Technologue principal, Procédé)
Tél.: (250) 722-4266 Téléc.: (250) 722-4330
ken_morrison@poptol.com
Exploitations de la pâte Harmac, Nanaimo, C.-B.
Papeterie Mackenzie (anciennement une installation Fletcher Challenge Ltd.), Mackenzie, C.-B.
Rick Hogan (Coordinateur environnemental)
Tél.: (250) 997-2448 Téléc.: (250) 997-2456
Rick_Hogan@poptal.com

Skeena Cellulose Inc.
Murray Webster (Directeur, Service technique à la clientéle)
Tél.: (250) 624-0325 Téléc.: (250) 624-0311
Exploitations des pâtes de Skeena, Prince Rupert, C.-B.
Patrick O'Brien (Superviseur technique, Environnement)
Tél.: (250) 624-0373 Téléc.: (250) 624-0337
obrienp@skeenapulp.com

Emballage Smurfit-Stone Canada
Paul Tessier (Directeur, Environnement)
Tél.: (514) 861-2204
tessierp@stlaurent.com
Usine de La Tuque, La Tuque, QC
Usine de Matane, Matane, QC
Usine de Thunder Bay, Thunder Bay, ON

Spexel Inc.
Étienne Clermont (Technologue principale, Environnement)
Tél.: (450) 225-7264 Téléc.: (450) 225-7265
Papiers fins de Spécialités, Beauharnois, QC

Spruce Falls Inc.
Ken Munnoch (Chimiste de l'environnement)
Tél.: (705) 337-1311 Téléc.: (705) 337-9807
kmunnoch@ntl.sympatico.ca
Papeterie et scierie, Kapuskasing, ON

St-Anne Nackawic Pulp Company Ltée
M.A. Robitaille (Directeur, Services techniques et environnementaux)
Tél.: (506) 575-3373 Téléc.: (506) 575-2793
mike.robitaille@stanne-nackawic.com
Papeterie Nackawic, Nackawic, N.-B.
Nathalie Irving (Ingénieure environnementale)
Tél.: (506) 575-3243 Téléc.: (506) 575-3282
nathalie.irving@stanne-nackawic.com

StoraEnso North America
Derrick Cameron (Directeur, Services techniques et environnementaux)
Tél.: (902) 625-6149 Téléc.: (902) 625-2098
Derrick Cameron@Storaenso.com
StoraEnso Port Hawkesbury, Port Hawkesbury, NS

Stradacona Inc.
(anciennement Diashowa Inc.)
Marcel Barrière (Service de l'Environnement)
Tél.: (418) 525-2719 Téléc.: (418) 525-2897
marcelba@daishowa.qc.ca
Filiale de l'usine de Québec (anciennement une installation Diashowa Inc.), Québec, QC

Strathcona Paper Co.
Bryan Best (Chef des Opérations)
Tél.: (613) 378-6672 Téléc.: (613) 378-6158
bestb@strathconapaper.com
Usine de Napanee, Napanee, ON
Frank Dorrington
Tél.: (613) 378-6672 Téléc.: (613) 378-6158
dorringtonf@strathconapaper.com

Tembec Inc.
Line Roy (Directrice, Environnement)
Tél.: (819) 627-4454 Téléc.: (819) 627-1458
tlroy@tembec.ca
Usines de Témiscaming, Témiscaming, QC

Tembec Inc. - Groupe des pâtes
Brian Stevenson (Superviseur environnemental)
Tél.: (250) 422-3983 Téléc.: (250) 422-3932
Filiale des pâtes (anciennement une installation Crestbrooke Industries), Skoockumchuck, C.-B.

UPM - Kymmene Miramichi Inc.
(anciennement Repap New Brunswick Inc.)
Phil Riebel
Tél.: (506) 627-5240 Téléc.: (506) 627-3608
Filiale de bois
(anciennement une installation Repap New Brunswick), Miramichi, N.-B.
Ian MacLean
Tél.: (506) 627-5157 Téléc.: (506) 627-3608
Division pâtes/papiers (anciennement une installation Repap New Brunswick), Miramichi, N.-B.
Ian MacLean
Tél.: (506) 627-5157 Téléc.: (506) 627-3608

Weldwood of Canada Ltée
JoAnne Volk (Gestionnaire Environnemental)
Tél.: (780) 865-8529 Téléc.: (780) 865-8550
joanne_volk@weldwood.com
Filiale Hinton, Hinton, AB

Weyerhaeuser Canada Ltée - Filiale C.-B.
Brain Gavin (Directeur, Services environnementaux de l'organisation)
Tél.: (604) 661-8373 Téléc.: (604) 685-1115
brian.gavin@weyerhaeuser.com

k3 et Multiply
(anciennement une installation MacMillen Bloedel Ltd), Vancouver, Nipigon, C.-B., ON
Usine de Kamloops, Kamloops, C.-B.
Brian Yamelst (Ingénieur automaticien)
Tél.: (250) 828-7325 Téléc.: (250) 828-7585
brian.yamelst@weyerhaeuser.com

Weyerhaeuser Canada Ltée - Filiale Saskatchewan
Exploitations de Dryden, Dryden, ON
Phil Slack (Superviseur, Environnement)
Tél.: (807) 223-9408 Téléc.: (807) 223-9431
pslack@bowater.com
Papeterie Prince Albert, Prince Albert, SK
Tony Kaptein (Coordonnateur, Environnement)
Tél.: (306) 953-1856 Téléc.: (306) 764-8886
Kapteit@wdni.com

Weyerhaeuser Compagnie Ltée - Filiale Alberta
John Mackenzie (Directeur, Affaires environnementales)
Tél.: (604) 611-8018 Téléc.: (604) 685-1115
john.mackenzie@weyerhaeuser.com

Exploitations de Drayton Valley, Drayton Valley, AB
R.M. (Bob) Olson (Directeur, Ingénierie)
Tél.: (780) 452-5395 Téléc.: (780) 454-3075
bob.olson@weyerhaeuser.com
Usine d'Edson, Edson, AB
R.M. (Bob) Olson (Directeur, Ingenierie)
Tél.: (780) 452-5395 Téléc.: (780) 454-3075
bob.olson@weyerhaeuser.com
Exploitations de Grande Prairie, Grande Prairie, AB
Susanna Chung (Coordonnatrice des Services de laboratoire, Environnement)
Tél.: (780) 539-8131 Téléc.: (780) 539-8319
susanna.chung@weyerhaeuser.com
Usine de Slave Lake, Slave Lake, AB
R.M.Olson (Directeur, Ingénierie)
Tél.: (780) 452-5395 Téléc.: (780) 454-3075
bob.olson@weyerhaeuser.com

L'ACIER

Algoma Steel Inc.
Jerry A. Suurna (Gestionnaire, Services de la Sécurité, de l'Environnement et de l'Urgence)
Tél.: (705) 945-2371 Téléc.: (705) 945-2972
jasuurna@algoma.com
Aciérie, Sault Ste-Marie, ON
W. Craig Knight (Agent principal, Environnement, Santé et Sécurité)
Tél.: (705) 945-3149 Téléc.: (705) 945-2972
cknight@algoma.com

Atlas Specialty Steels, une division des Aciers Atlas Inc.
Dan Doyle (Gestionnaire en environnement et I.E.)
Tél.: (905) 735-5661 Téléc.: (905) 735-3110
doyled@atlassteels.com
Usine de Welland, Welland, ON
Darren Wolek (Coordonnateur, Environnement)
Tél.: (905) 734-5017 Téléc.: (905) 735-3110
wolekd@atlassteels.com

Aciers Inoxydables Atlas, une division des Aciers Atlas Inc.
Marcel Martellini (Directeur industriel et environnemental)
Tél.: (450) 746-5274 Téléc.: (450) 746-5283
marcel.martellini@atlasstainless.com
Usine de Tracy, Tracy, QC

Co-Steel Lasco
T.B. Wesolowski
Tél.: (905) 668-8811 Téléc.: (905) 668-9361
Aciérie de Whitby, Whitby, ON

Dofasco Inc.
Tom McGuire (Directeur, Environnement et Energie)
Tél.: (905) 548-7200 Téléc.: (905) 548-4267
tom_mcguire@dofasco.ca
Exploitations de Hamilton, Hamilton, ON
Craig McGinlay (Spécialiste, Environnement)
Tél.: (905) 548-7200 Téléc.: (905) 548-4267
craig_mcginlay@dofasco.ca

Genfast Manufacturing Co.
D. Webster (Surveillant, Ingénierie de l'usine)
Tél.: (519) 754-4400 Téléc.: (519) 759-2055
doug.webster@sympatico.ca
Usine de fabrication des attaches, Brantford, ON

Gerdau Courtice Steel Inc.
Robert J. Downie (Coordinateur, Environnement)
Tél.: (519) 740-2488 Téléc.: (519) 740-2601
Aciérie de Cambridge, Cambridge, ON
Gerdau MRM Steel
Dennis Heinrichs (Agent de l'environnement)
Tél.: (204) 482-3241 Téléc.: (204) 482-8532
dheinrichs@mrmsteel.com
Aciérie de Selkirk, Selkirk, MB

Ivaco Rolling Mills Limited Partnership
John M. Dechman (Ingénieur en environnement)
Tél.: (613) 675-4671 Téléc.: (613) 675-2407
jdechman@ivaco.com
Exploitations de L'Orignal, L'Orignal, ON

Slater Steels Inc.
Keith Gordon (Ingénieur en environnement)
Tél.: (905) 548-5285 Téléc.: (905) 549-4652
kgordon@slater.com
Usine de Hamilton, Hamilton, ON

Stelco Inc.
T.F. Huxley (Directeur général, Sante, Securite et Environnement)
Tél.: (905) 528-2511 Téléc.: (905) 577-4441
AltaSteel Ltée, Edmonton, AB
Alvin Bortnick (Directeur, Ingénierie)
Tél.: (780) 468-7380 Téléc.: (780) 468-7301
abortnick@altasteel.com
CHT Steel Company Inc., Richmond Hill, ON
A.L. Armstrong (Directeur de la production)
Tél.: (905) 884-5000 Téléc.: (905) 884-6043
Usine de Hilton, Hamilton, ON
D.J. McLaren (Spécialiste de l'environnement)
Tél.: (905) 527-8335 Téléc.: (905) 308-7040
Lake Erie Steel Company Ltée, Nanticoke, ON
G. Saldanha (Surveillant, Affaires environnementales et hygiène industrielle)
Tél.: (519) 587-4541 Téléc.: (519) 587-7707
Contrecoeur, QC
Luc Chabot (Directeur, Environnement)
Tél.: (450) 587-1112 Téléc.: (450) 587-1105
lchabot@smi.qc.ca
Stelfil Ltée, Lachine, QC
Denis Barras (Directeur, Ingénierie et Entretien)
Tél.: (514) 367-2424 Téléc.: (514) 367-2408
Stelpipe Ltée, Welland, ON
Kent Li (Spécialiste, Ingénierie mecanique)
Tél.: (905) 735-7473 Téléc.: (905) 735-2055
kent.li@stelco.ca
Stelwire Ltée, Usine de Burlington, Burlington, ON
T.J. Wilson (Superviseur général)
Tél.: (905) 528-9473 Téléc.: (905) 577-4577
twilson@stelwire.com
Stelwire Ltée, Usine de Parkdale, Hamilton, ON
D.D. Strong (Superviseur général, Entretien et Contrôle de l'environnement)
Tél.: (905) 528-2511 Téléc.: (905) 577-4408
Welland Pipe Ltée, Welland, ON
L. Ventresca (Superviseur, Environnement)
Tél.: (905) 735-8338 Téléc.: (905) 735-4387

Sydney Steel Corporation
Joel MacLean (Gestionnaire, Environnement et Énergie)
Tél.: (902) 564-7900 Téléc.: (902) 564-7905
macleanj@sysco.ns.ca
Acérie de Sydney, Sydney, N.-É.

Annexe 5 AUTRES PARTICIPANTS ET PARTISANS D'ARET

Les compagnies et organismes mentionnés ci-dessous ont soumis des plans d'action qualitatifs résumant les efforts déployés pour rencontrer leur engagement à réduire des rejets toxiques dans la cadre d'ARET. L'annexe 4 contient les contacts pour ces compagnies.

Alberta Power Limited
British Columbia Hydro and Power Authority
Défense nationale
East York Hydro-Electric Commission
Environnement Canada
EPCOR - Edmonton Power
Manitoba Hydro
Commission de la Capitale nationale
New Brunswick Power Corporation
Newfoundland and Labrador Hydro Corporation
Newfoundland Light & Power Co. Limited
Procter & Gamble Inc.
Rauscher Plating Limited
SaskPower
Theratronics International Limited
Tolko Manitoba
Winnipeg Hydro

Les compagnies et organismes mentionnés ci-dessous ont offert leur appui au processus ARET mais ont indiqué qu'elles ne rejettent pas ou très peu de substances toxiques visées par ARET.

A.S. Paterson Company Limited
Agriculture and Agri-Food Canada
Air Products Canada Ltd.
Akzo Nobel Chemicals Ltd.
Albarrie Canada Ltd.
Albright & Wilson Americas
Alcatel Cable
Allied Signal Canada Inc.
Alpha/Owens Corning Canada
Aluminerie Alouette Inc.
Aluminerie de Becancour Inc.
Aluminerie Lauralco Inc., une filiale d'Alumax
Amway of Canada, Ltd.
Armstrong Manufacturing Company
Aromatics & Flavours Inc.
ASL Analytical Service Laboratories Ltd.
Azco Industries Ltd.
Bennett Fleet (Chambly) Inc.
BetzDearborn Canada Inc.
BHP Diamonds
Boehme Filatex Canada Inc.
Bovar Environmental
Bush Boake Allen Canada Inc.
Canadian Biodiversity Informatics Consortium
Canadian Niagara Power Company, Limited
Canadian Security Intelligence Service
Cascades - Plasticharge International Inc.
Cascades Inc. - Joliettte, Jonquière Sealed Air & Plasticharge
Cascades Joliette Inc.
Cascades Jonquière Inc.
Cascades Sealed Air Inc.
CCH Canadian Limited
CCL Custom Manufacturing, Islington Plant
CCL Custom Manufacturing, Rexdale Plant
CDM Laminés Inc.
Chemprox Chimie Inc.
Chetwynd Pulp Company
Church & Dwight Ltd./Ltée
Churchill Falls (Labrador) Corporation Limited
City of Calgary Electric System
Conseil national de recherches du Canada
Consolidated Bottle Co.
Consumers Gas
Cryovac Division, W.R. Grace & Co. of Canada Ltd.
Degussa Canada Ltd.
Denison Mines Limited
Diavik Diamond Mines (anciennement Kennecott)
Diversey Lever Inc.
Donohue Malbaie Inc.
Donohue Matane Inc.
Dow Corning Canada Inc.
Dowbrands Canada Inc.
Dynatec International Limited
Enviromega Inc.
Fisher Controls Inc.
FMC of Canada Limited
Gartner Lee Ltd.
GE Aircraft Engines
GE Apparatus Technical Services
GE Canada
GE Capital Railcar
GE Hydro
GE Silicones
Givaudan-Roure
Glassine Canada
Golden Knight Resources
Greif Containers Inc.
Groupe Serrener Inc.
Haarmann & Reimer
Helmitin Canada Inc.
Henkel Canada Limited
Hillsborough Resources Limited
Home Hardware Paint & Chemical Division
Huls Canada Inc.
Huntsman Chemical Company of Canada Inc.
Industrie Canada
Iron Ore Company of Canada
ISP (Canada) Inc.
K-G Packaging, une filiale de CCL Industries Inc.
Kelcoatings Limited
Kerr Adison Mines Ltd.
Kingsley & Keith (Canada) Inc.
Kleen-Flo Tumbler Industries Ltd.
La Compagnie Miniere Quebec Cartier
Laidlaw Environmental Services Ltd.
Lake Utopia Paper
Lawson Products Inc.
Lever Industrial
Lever Ponds, une filiale d' U L Canada Inc.
Louisiana Pacific Canada Ltd.
LPM Technologies Inc.
MacMillan Bloedel - Sturgeon Falls Mill
Malette Québec, Division Papier Malette
Manta Industries Limited
Marsulex Inc.
Mazarin Mining Corporation / AlumiCa Inc.
MDS Nordion Inc.
Millar Western Forest Products - Whitecourt Pulp
Minas Basin Pulp & Power Co. Ltée
MITEL Corporation
Moli Energy (1990) Limited
Monopros Limited
Monsanto Canada Inc.- usine de Searle et Morden
Nanisivik Mines Ltd.
National Silicates
Northgate Exploration Limited
Novartis Pharma Canada Inc. (anciennement Ciba-Geigy)
Nucro-Technics Inc.
Ontario Hydro Service Company
Outokumpu Mines Ltd.
Petresa Canada Inc.
Pioneer Chemicals Canada Inc.
Potacan Mining Company
Precision Valve Canada Ltd.
Produits Desbiens
Produits Forestiers Donohue Inc. (Amos, Baie-Comeau, Clermont, Thorold)
Prospec Chemicals
QIT/Fer et titane Inc.
Raisio Chemicals Canada Inc. (anciennement Diachem)
Raylo Chemicals, une compagnie de Laporte Organics
Reichhold Limited, Port Moody
Reichhold Limited, Weston
Rochester Midland Limited
RohMax Canada Co.
Santé Canada
Scholle Canada Ltée
Sika Canada Inc.
Slave Lake Pulp
Smithkline Beecham Pharma Inc.
Société canadienne de Métaux Reynolds Ltée
Sonoco Ltd.
St-Jean Photochemicals Inc.
Stablex Canada Inc.
Sulzer Canada Inc.
Teck Corporation (maintenant Teck Cominco)
The Power Commission of the City of Saint-John
The Sherwin-Williams Company
The Yukon Electrical Company Limited
Toronto Hydro
Trojan Technologies Inc.
Uniforêt Scierie-Pâte Inc., Division Pâte
Wajax Fluid Power (anciennement Hydracine Fluid Power)
Water and Earth Science Associates Ltd.
Weldwood Canada - Scierie HI-ATHA
Win Chemicals Limited
WMC International Limited - Americas Division

Annexe 6 MEMBRES DU COMITÉ DES INTERVENANTS D'ARET

Institut de chimie du Canada Roland Andersson, Directeur général
L'Institut du processus chimique et de la technologie environnementale
Conseil national de recherches du Canada
130, rue Slater, pièce 550,
Ottawa (Ontario) K1P 6E2
Tél. (613) 232-6252 poste 222
Téléc. (613) 232-5862
Courriel : Randersson@cheminst.ca

Comité de santé environnementale du Québec
104, rue Lois
Gatineau (Québec) J8Y 3R7
Tél. (819) 777-3871 Téléc. (819) 777-0271

L'Alliance des manufacturiers et des exportateurs du Canada
Nancy Coulas, Directeur, politique environnementale
L'Alliance des manufacturiers et des exportateurs du Canada
1, rue Nicholas, pièce 1500
Ottawa (Ontario) K1N 7B7
Tél. (613) 238-8888, poste 234
Téléc. (613) 563-9218
Courriel : nancy_coulas@cme-mec.com

Association canadienne des fabricants de produits chimiques
David Shortt, EH&S Regulatory Affairs
Dow Chemical Canada Inc.
1086, chemin Modeland, C.P. 1012
Sarnia (Ontario) M7T 8C6
Tél. (519) 339-5268 Téléc. (519) 339-3417
Courriel : dshortt@dow.com

Association canadienne des manufacturiers de spécialités chimiques
Edwin Berry, Vice-président
Association canadienne des manufacturiers de spécialités chimiques
130, rue Albert, pièce 800
Ottawa (Ontario) K1P 5G4
Tél. (613) 232-6616 Téléc. (613) 233-6350
Courriel : berrye@ccspa.org

L'Association des produits forestiers du Canada
Jean-Pierre Martel, Vice-président principal Forêts et énergie
L'Association des produits forestiers du Canada
99, rue Bank, pièce 410
Ottawa (Ontario) K1P 6B9
Tél. (613) 563-1441 Téléc. (613) 563-4720
Courriel : jpmartel@fpac.ca

L'Association canadienne des producteurs d'acier
Ross Kent, Spécialiste des programmes environnementaux
Stelco Inc.
Tour Stelco, C.P. 2030
Hamilton (Ontario) L8N 3T1
Tél. (905) 528-2511, poste 4201
Téléc. (905) 577-4441
Courriel : rkent@stelco.ca

Association canadienne d'électricité
Channa Perera, Chercheur
Association canadienne d'électricité
66, rue Slater, pièce 1210
Ottawa (Ontario) K1P 5H1
Tél. (613) 230-9527 Téléc. (613) 230-9326
Courriel : perera@canelect.ca

L'Association de l'aluminium du Canada
Christian Van Houtte, Président
L'Association de l'aluminium du Canada
1010, rue Sherbrooke ouest, pièce 1600
Montréal (Québec) H3A 2R7
Tél. (514) 288-4842 Téléc. (514) 288-0944
Courriel : associa@aluminium.qc.ca

L'Association minière du Canada
Justyna Laurie-Lean, Vice-présidente
Santé et Environnement
350, rue Sparks, pièce 1105
Ottawa (Ontario) K1R 7S8
Tél. (613) 233-9392, poste 313
Téléc. (613) 233-8897
Courriel : jlauriel@mining.ca

Institut canadien des produits pétroliers
Adolfo Silva, Directeur, Affaires environnementales
20, rue Adelaide est, pièce 901
Toronto (Ontario) M5C 2T6
Tél. (416) 492-5677 Téléc. (416) 492-2514
Courriel : adolfosilva@cppi.ca

Groupes des gouvernements provinciaux (pour le CCME)
Harry Vogt, Gestionnaire, Ressource environnementale
B.C. Ministry of Water Lands and Air Protection
C. P. 9342 Stn Prov. Govt.
Victoria (Colombie-Britannique) V8W 9M1
Tél. (250) 387-9953 Téléc. (250) 953-3856
Courriel : Harry.Vogt@gems6.gov.bc.ca

Brent Baxter,
Division de gestion des ressources et de protection de l'environnement
Nova Scotia Department of the Environment
C.P. 697
5151, chemin Terminal, 5ième étage
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 2T8
Tél. (902) 424-2386 Téléc. (902) 424-0501
Courriel : baxterk@gov.ns.ca

Barbara Johnston, Assistante au Directeur Associations environnementales
Ministère de l'environnement de l'Ontario
40, avenue St. Clair ouest, 12ième étage
Toronto (Ontario) M4V 1M2
Tél. (416) 314-3912 Téléc. (416) 314-7930
Courriel : johnstba@ene.gov.on.ca

Groupes du gouvernement fédéral
James Riordan, Directeur exécutif
Bureau national de la prévention de la pollution
Environnement Canada
351, boul. St-Joseph, PVM 13ième étage
Gatineau (Québec) K1A 0H3
Tel. (819) 953-3353 Telec. (819) 953-7970
Courriel : James.Riordan@ec.gc.ca

Lorraine Seed, Évaluateur principal
Division des substances environnementales
Santé Canada
Tunney's Pasture, Édifice 8, pièce 233
Ottawa (Ontario) K1A 0L2
Tél. (613) 957-9575 Téléc. (613) 941-4546
Courriel : Lorraine_Seed@hc-sc.gc.ca

John Dauvergne, Coordonnateur d'équipe, développement durable
Direction des affaires réglementaires
Industrie Canada
235, rue Queen
Ottawa (Ontario) K1A 0H5
Tél. (613) 952-2265 Téléc. (613) 954-3419
Courriel : John.dauvergne@ic.gc.ca

Secrétariat ARET

John de Gonzague, Gestionnaire
Brad Fisher
Environnement Canada
351, boul. St-Joseph, PVM 13ième étage
Gatineau (Québec) K1A 0H3
Tél. (819) 953-9339 Téléc. (819) 953-7970
Courriel : aret@ec.gc.ca